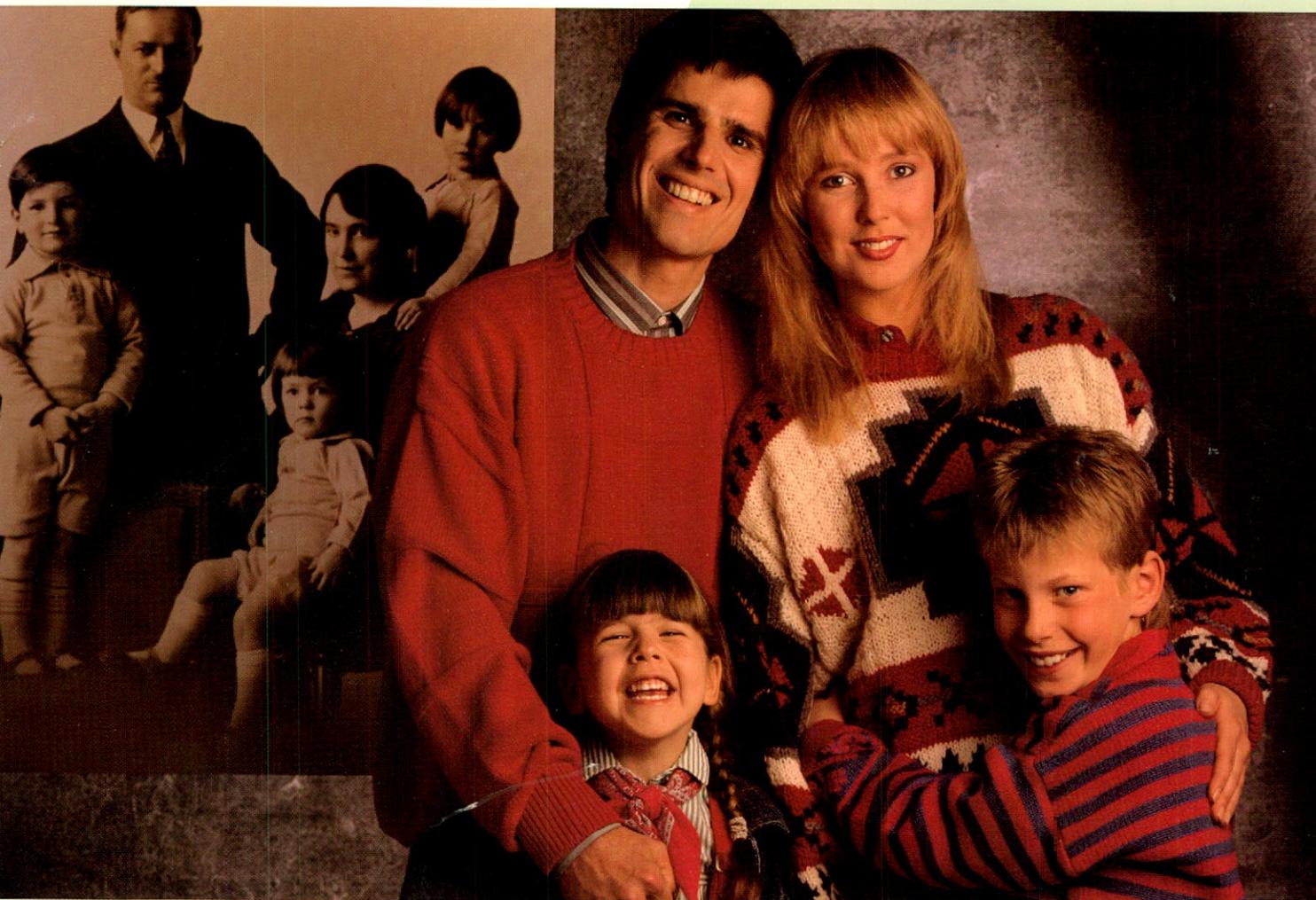




C

FÉDÉRATION DES
CAISSES POPULAIRES
DES JARDINS DE MONTRÉAL
ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC

R
APPORT ANNUEL 1988





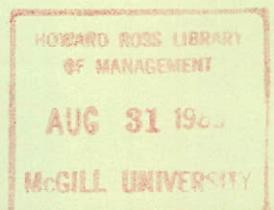
ORSQUE, POUR
NOUS. LES ANNÉES DÉFILENT. LES
PROJETS S'ENCHAÎNENT ET LES
RÉALITÉS SE SUCCÈDENT. LES
VALEURS, ELLES, DEMEURENT.
SI ELLES ONT SI BRILLAMMENT
PASSÉ L'ÉPREUVE DU TEMPS. C'EST
QU'ELLES SONT LA BASE MÊME DU
MOUVEMENT COOPÉRATIF.

LA CONTINUITÉ, C'EST L'EFFORT
RENOUVELÉ, LA PERSÉVÉRANCE DE
CEUX ET CELLES QUI ONT LA VO-
LONTÉ D'AMÉLIORER ET D'ENRICHIR
LEUR MILIEU ET LEUR PRÉSENT.

UNE CONTINUITÉ QUI S'EXPRIME A
TRAVERS LES MULTIPLES FACETTES
QUE SONT L'ÉDUCATION, L'INNO-
VATION, L'ENGAGEMENT, LA PRÉ-
SENCE AUX AUTRES ET L'ACTION
ELLE-MÊME.

AUSSI EST-CE AVEC GRATITUDE
QUE NOUS ÉVOQUONS L'AUDACE DE
NOS PRÉDÉCESSEURS, ET AVEC
OPTIMISME QUE NOUS ENVISAGEONS
L'AVENIR QUE NOUS LÉGUONS À
NOS DESCENDANTS.

ÊTRE POUR CONTINUER D'ÊTRE...



SOMMAIRE

3	FAITS SAILLANTS
5	MESSAGE DU PRÉSIDENT
19	COMPTE RENDU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
30	RAPPORT DE LA COMMISSION DE CRÉDIT
31	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
33	RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
34	ÉTAT DES RÉSULTATS
36	BILAN
38	ÉTAT DES TROP-PERÇUS AVANT RÉPARTITION ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE
39	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
45	BILAN SOCIAL
48	STATISTIQUES DES CAISSES AFFILIÉES
50	CAISSES AFFILIÉES ÉTAT CUMULÉ DE L'ACTIF ET DU PASSIF PAR SECTEUR
53	MEMBRES DIRIGEANTS
54	HABITATION POPULAIRE DESJARDINS DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC

FAITS SAILLANTS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ

LE 29 FÉVRIER 1988

(EN MILLIERS DE \$)

ACTIF	2 755 977 \$
REVENUS EN INTÉRÊTS ET DIVIDENDES	201 786 \$
FRAIS EN INTÉRÊTS	138 983 \$
TROP-PERÇUS	15 749 \$
CAPITAL ET RÉSERVES	154 662 \$
ACTIF DES CAISSES AFFILIÉES	11 820 239 \$
DÛ AUX MEMBRES DES CAISSES AFFILIÉES	9 721 125 \$
NOMBRE DE MEMBRES DES CAISSES AFFILIÉES	2 160 525
NOMBRE DE CAISSES AFFILIÉES	326



M. GUY BERNIER, PRÉSIDENT
ET CHEF DE LA DIRECTION.



OMME CELLE DES INDIVIDUS, LA VIE DES ENTREPRISES EST JALONNÉE D'ANNIVERSAIRES ET D'ÉVÉNEMENTS PÉRIODIQUES. ILS MARQUENT LES DIVERSES ÉTAPES DE L'EXISTENCE DE L'ORGANISATION ET NOUS FONT FRANCHIR LES ANS D'UNE FAÇON IMPERCEPTIBLE ET PROGRESSIVE. ENTRE CES FÊTES ET LES ACTIVITÉS STATUTAIRES COMME LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES, PAR EXEMPLE, NOUS ÉCRIVONS JOUR APRÈS JOUR ET L'UNE À LA SUITE DE L'AUTRE LES PAGES DE NOTRE HISTOIRE : NOUS SUPERPOSONS GRADUELLEMENT LES MATÉRIEAUX DE L'ŒUVRE À ÉDIFIER. LE PASSÉ SE PROLONGE AINSI DANS LE PRÉSENT, QUI SE FOND À SON TOUR DANS LE FUTUR. COMME CELLE DES INDIVIDUS, LA VIE DES ENTREPRISES SE DÉROULE AINSI NORMALEMENT SOUS LE SIGNE DE LA CONTINUITÉ.

MAIS UN BOULEVERSEMENT SUBIT, UNE CRISE INATTENDUE PEUVENT PARFOIS INTERROMPRE LE COURS DES CHOSSES ET PROVOQUER UNE RUPTURE BRUTALE. COMME UN COURS D'EAU QUI SERAIT MOMENTANÉMENT INTERROMPU PAR UN ÉBOULEMENT, LA VIE PREND ALORS UNE DIRECTION IMPRÉVUE À LAQUELLE IL FAUT, TANT BIEN QUE MAL, S'ADAPTER. MAIS IL S'AGIT LÀ DE SITUATIONS EXCEPTIONNELLES QUI N'INFIRMENT EN RIEN LA RÈGLE DE LA CONTINUITÉ.

AU COURS DE L'EXERCICE QUI VIENT DE SE TERMINER, NOTRE FÉDÉRATION, DE MÊME QUE L'ENSEMBLE DES CAISSES QUI LUI SONT AFFILIÉES, A CONNU UNE ACTIVITÉ REMARQUABLE ET UNE PÉRIODE DE CROISSANCE RAREMENT ÉGALÉE. NOUS AVONS ÉVOLUÉ DANS UN CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE EN PLEINE EFFERVESCENCE QUI POURRAIT LAISSER CROIRE À UNE RUPTURE DU FIL DE LA CONTINUITÉ, À UN CHANGEMENT RADICAL D'ORIENTATION, À UNE SORTE D'ABANDON DE NOS VALEURS TRADITIONNELLES.

MAIS IL N'EN EST RIEN. LA FÉDÉRATION, TOUT COMME LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES, ENTEND DEMEURER FIDÈLE AUX VALEURS QUI NOUS ONT PERMIS DE TISSER LA TRAME D'UNE HISTOIRE DONT NOUS SOMMES TOUS FIERS. NOUS AVONS LA FERME INTENTION DE NE RIEN RENIER D'UN PASSÉ QUI NOUS HONORE, ET NOUS SOMMES RÉSOLUS À PRÉSERVER LES ÉLÉMENTS DONT LA PERMANENCE ASSURE LA COHÉSION ET L'HARMONIE ENTRE LES RACINES ET LE FAÎTE DE L'ARBRE. C'EST POUR CETTE RAISON QUE LA PRÉSENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, DE MÊME QUE LE RAPPORT ANNUEL DE LA FÉDÉRATION, ONT ÉTÉ AXÉS SUR LE THÈME DE LA CONTINUITÉ.

LE THÈME DE LA CONTINUITÉ

DE PRIME ABORD, LE THÈME DE LA CONTINUITÉ PEUT SEMBLER CONSERVATEUR À UN MOMENT OÙ LA SOCIÉTÉ EST EMPORTÉE DANS LE RAZ-DE-MARÉE DU CHANGEMENT, QU'ON CONSIDÈRE GÉNÉRALEMENT COMME ÉTANT SYNONYME D'ÉNERGIE ET DE DYNAMISME. UNE LECTURE ATTENTIVE DE L'HISTOIRE DES CAISSES POPULAIRES FAIT TOUTEFOIS CLAIREMENT RESSORTIR LA FAÇON DONT LES VALEURS ET L'ACTION COOPÉRATIVES QUE VÉHICULE CETTE CONTINUITÉ SONT TOUJOURS DEMEURÉES DES PLUS ACTUELLES.

ON ASSOCIE NON SANS RAISON CETTE CONTINUITÉ À LA VIE DÉMOCRATIQUE QUI CARACTÉRISE LE MOUVEMENT DESJARDINS, À LA SOLIDARITÉ QUE MANIFESTE LA CAISSE POPULAIRE ENVERS SON MILIEU, À SON TRADITIONNEL SENS

DE L'ÉCOUTE FACE AUX BESOINS DE SES MEMBRES ET À L'ÉVOLUTION CONSTANTE DES SERVICES ET DES PRODUITS QU'ELLE LEUR OFFRE. CETTE CONSTANCE ÉVOQUE ÉGALEMENT L'INDÉFACTIBLE ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS ENVERS LEUR CAISSE POPULAIRE ET LE SOUCI QU'ILS ONT TOUJOURS EU DE PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIVE DES MEMBRES DES COOPÉRATIVES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT. À LA VEILLE DU CONGRÈS DE 1988 DES DIRIGEANTS ET DES DIRIGEANTES DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION, IL IMPORTE DE SE RAPPELER QUE, MALGRÉ VENTS ET MARÉES, LES CAISSES POPULAIRES ONT SU PRÉSERVER LES VALEURS ESSENTIELLES QUI ONT PRÉSIDÉ À LEUR NAISSANCE ET À LEUR ESSOR.

PARCE QUE L'ENGAGEMENT EST DEMEURÉ LA BASE SUR LAQUELLE REPOSE ET S'ÉRIGE TOUT L'ÉDIFICE DU MOUVEMENT DESJARDINS, LES MILLIERS DE DIRIGEANTS BÉNÉVOLES QUI PRENNENT DES DÉCISIONS ET QUI POSENT DES GESTES DANS LE RESPECT DE LA VOLONTÉ DES MEMBRES FONT QUE LA CAISSE POPULAIRE D'AUJOURD'HUI EST TOUT À FAIT SEMBLABLE À CELLE D'HIER.

PARCE QUE LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION À L'ÉPARGNE ET LA SENSIBILISATION DES JEUNES À LEUR IMMENSE POTENTIAL S'INSCRIVENT DEPUIS TOUJOURS DANS LA MISSION QU'ELLE S'EST FIXÉE, LA CAISSE POPULAIRE D'AUJOURD'HUI EST TOUT À FAIT SEMBLABLE À CELLE D'HIER.

PARCE QUE L'INNOVATION EST UN IMPÉRATIF INÉLUCTABLE DANS UN CLIMAT DE LIBRE CONCURRENCE, EN S'ATTACHANT À LA MISE AU POINT D'INSTRUMENTS TECHNOLOGIQUES ET FINANCIERS À LA MESURE DES BESOINS DE SES MEMBRES, LA CAISSE POPULAIRE D'AUJOURD'HUI EST TOUT À FAIT SEMBLABLE À CELLE D'HIER.

PARCE QUE SA MISSION SE DÉFINIT COMME VOULANT APPORTER UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE SES MEMBRES PAR UNE ÉCOUTE ACTIVE ALLIÉE À LA CRÉATIVITÉ ET AU SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS. LA CAISSE POPULAIRE D'AUJOURD'HUI EST TOUT À FAIT SEMBLABLE À CELLE D'HIER.

C'EST DONC DANS LA CONTINUITÉ, C'EST-À-DIRE EN DEMEURANT FIDÈLE À SES ORIGINES, QUE LA CAISSE POPULAIRE S'EST DÉVELOPPÉE. ET LES QUELQUE 12 MILLIARDS DE DOLLARS QUE LES DEUX MILLIONS DE MEMBRES ONT CONFISÉS AUX 326 CAISSES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION NE SAURAIENT NOUS LEURRER. LES INITIATIVES QUE NOUS PRENONS, LES SYSTÈMES QUE NOUS IMPLANTONS, LES TECHNOLOGIES QUE NOUS ÉLABORONS, LES NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES QUE NOUS OFFRONS, TOUT CELA DOIT D'ABORD ET AVANT TOUT RÉPONDRE AUX BESOINS DES MEMBRES ET NON PAS À CEUX DES CAISSES POPULAIRES NI, PAR VOIE DE CONSÉQUENCE, À CEUX DE LA FÉDÉRATION OU DE LA CONFÉDÉRATION.

UNE ÉCONOMIE EN MOUVEMENT

TROIS CHANGEMENTS STRUCTURELS MAJEURS ONT MARQUÉ L'ÉCONOMIE CANADIENNE AU COURS DE L'ANNÉE 1987. EN PREMIER LIEU, LE DÉCLOISONNEMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, QUI S'EST AMORCÉ DE MANIÈRE DÉFINITIVE ET QUI ENTRAÎNERA PROGRESSIVEMENT L'ÉLIMINATION DES QUATRE PILIERS TRADITIONNELS DE NOTRE SYSTÈME FINANCIER. EN DEUXIÈME LIEU, L'ENTENTE DE LIBRE-ÉCHANGE CONCLUE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS, QUI POSERA LES JALONS D'UNE ÈRE NOUVELLE DANS L'HISTOIRE DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE CES DEUX PAYS. NOTONS QUE LES DÉFIS QUI NAÎTRONT DE LA CONCURRENCE INTERNATIONALE AINSI RENFORCIE SERONT DES PLUS STIMULANTS

POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES ET QUÉBÉCOISES. ET ENFIN, LA RÉFORME FISCALE ENTREPRISE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, QUI DEVRAIT PERMETTRE L'INSTAURATION D'UN SYSTÈME D'IMPOSITION PLUS SIMPLE ET PLUS ÉQUITABLE, ET QUI DEVRAIT CONTRIBUER À L'HARMONISATION DES RÉGIMES FISCAUX CANADIEN ET AMÉRICAIN.

L'ÉCONOMIE CANADIENNE A CONNU, L'AN DERNIER, L'UNE DES MEILLEURES PERFORMANCES DU MONDE OCCIDENTAL AU CHAPITRE DE LA CROISSANCE. EN EFFET, LE CANADA A VU SON PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PROGRESSER DE 3,9 P. 100 EN 1987, SOIT DANS UNE MESURE SUPÉRIEURE À CELLES QU'ON A ENREGISTRÉES AUX ÉTATS-UNIS (2,9 P. 100) ET EN ALLEMAGNE DE L'OUEST (1,8 P. 100). CET ESSOR CONTINU DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU PAYS S'EST TRADUIT PAR UNE BAISSÉ DU TAUX DE CHÔMAGE, QUI EST PASSÉ DE 9,6 P. 100 EN 1986, À 8,9 P. 100 EN 1987.

PAR AILLEURS, LA PROGRESSION SOUTENUE DES TAUX D'UTILISATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION, PRINCIPALEMENT AU QUÉBEC ET EN ONTARIO, A FAVORISÉ UNE CROISSANCE MODÉRÉE DU TAUX DE L'INFLATION, QUI A ATTEINT 4,4 P. 100. LA BANQUE CENTRALE A RÉAGI PROMPTEMENT À CETTE TENDANCE INFLATIONNISTE EN ADOPTANT UNE POLITIQUE MONÉTAIRE RESTRICTIVE. C'EST LA DÉBÂCLE BOURSIÈRE DU 19 OCTOBRE DERNIER QUI A FINALEMENT EU RAISON DE L'OPTIMISME EFFRÉNÉ QUI ANIMAIT JUSQU'ALORS LES AGENTS ÉCONOMIQUES.

POUR CE QUI EST DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE, ELLE A CONNU, POUR UNE TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, UNE CROISSANCE SUPÉRIEURE À LA MOYENNE CANADIENNE. L'AUGMENTATION DE 5,3 P. 100 DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DU QUÉBEC ENREGISTRÉE EN 1987 S'EXPLIQUE EN PARTIE PAR LE DYNAMISME DU SECTEUR DE L'HABITATION. EN EFFET, LE NOMBRE DES LOGEMENTS MIS EN CHANTIER S'EST ACCRU DE 23,3 P. 100 L'AN DERNIER, POUR ATTEINDRE 74 000

UNITÉS. CETTE CROISSANCE MARQUÉE DE L'ÉCONOMIE A PERMIS LA CRÉATION DE 100 000 NOUVEAUX EMPLOIS, ET LE TAUX DE CHÔMAGE, QUI ÉTAIT DE 11,0 P. 100 EN 1986, A BAISSÉ À 10,3 P. 100 EN 1987.

LA MAJORITÉ DES SPÉCIALISTES S'ATTENDENT À CE QUE CET ESSOR ÉCONOMIQUE SE POURSUIVE CETTE ANNÉE, ET LE SPECTRE D'UNE RÉCESSION IMMINENTE QUI S'ÉTAIT DESSINÉ À LA SUITE DU KRACH BOURSIER SEMBLE POUR L'INSTANT ÉCARTÉ. LE RYTHME DE L'AUGMENTATION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT CANADIEN DEVRAIT CEPENDANT RALENTIR POUR S'ÉTABLIR À 2,9 P. 100 EN 1988. L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES SERA LA COMPOSANTE LA PLUS DYNAMIQUE DE LA DEMANDE INTÉRIEURE. LA FORTE UTILISATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION ET L'AUGMENTATION SOUTENUE DES PROFITS INCITERONT LES ENTREPRISES À ACCROÎTRE LEURS DÉPENSES D'IMMOBILISATION. L'ESSOR DES SECTEURS DE LA CONSOMMATION ET DE LA CONSTRUCTION RÉSIDEN- TIELLE SERA FREINÉ PAR LA PROGRESSION MODÉRÉE DU REVENU DISPONIBLE ET PAR L'ENDETTEMENT ÉLEVÉ DES MÉNAGES. LE RALENTISSEMENT PRÉVU DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AUX ÉTATS-UNIS LIMITERA PAR AILLEURS L'AUGMENTATION DES EXPORTATIONS CANADIENNES. LE DÉFICIT ENREGISTRÉ AU COMPTE COURANT NE DEVRAIT DONC PAS DIMINUER EN 1988. QUANT AU MARCHÉ DU TRAVAIL, IL BÉNÉFICIERA MALGRÉ TOUT DE CETTE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE, ET LE TAUX DE CHÔMAGE POURRAIT PASSER DE 8,9 P. 100, QU'IL ÉTAIT EN 1987, À 7,7 P. 100 EN 1988.

DANS UN CONTEXTE OÙ LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE SERA MODÉRÉE ET OÙ L'INFLATION DEMEURERA CONTENUE, LES TAUX D'INTÉRÊT DEVRAIENT ÊTRE RELATIVEMENT STABLES CETTE ANNÉE. L'APPRÉCIATION RÉCENTE DU DOLLAR CANADIEN PAR RAPPORT AU DOLLAR AMÉRICAIN AUGMENTERA D'AILLEURS LA MARGE DE MANŒUVRE DE LA BANQUE DU CANADA.

L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE DEVRAIT CONNAÎTRE À NOUVEAU UN RYTHME DE CROISSANCE SUPÉRIEUR À CELUI DU CANADA. EN EFFET, LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PROGRESSERA D'ENVIRON 3,8 P. 100 EN 1988, ET L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES EMPLOIS QUI S'ENSUIVRA DEVRAIT ENTRAÎNER UNE BAISSÉ DU TAUX DE CHÔMAGE, QUI DEVRAIT SE SITUER AUX ALENTOURS DE 8,7 P. 100.

ON S'ATTEND TOUTEFOIS À UNE DIMINUTION DE L'ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR DE L'HABITATION. LE NOMBRE DES LOGEMENTS MIS EN CHANTIER POURRAIT EN EFFET BAISSER DE 35 P. 100 CETTE ANNÉE, POUR S'ÉTABLIR À 48 000 UNITÉS. DES TAUX DE VACANCE ÉLEVÉS ENREGISTRÉS DANS DE NOMBREUSES RÉGIONS DU QUÉBEC, UN RALENTISSEMENT DANS LA FORMATION DE NOUVEAUX MÉNAGES ET UN TAUX D'ÉPARGNE DES PARTICULIERS DÉJÀ TRÈS BAS SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS QUI ÉTAYENT CETTE PRÉVISION. POUR L'ANNÉE EN COURS, L'EXPANSION ÉCONOMIQUE REPOSERA DONC SURTOUT SUR LA RELANCE DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES.

UNE FÉDÉRATION EN MOUVEMENT

LES SERVICES QU'OFFRE LA FÉDÉRATION À SES CAISSES AFFILIÉES ONT CONNU UNE FORTE

DEMANDE, SURTOUT DANS LES DOMAINES DU CRÉDIT, DES IMMOBILISATIONS, DE L'AUTOMATISATION DES SERVICES DE CONVENANCE, DU RECRUTEMENT DU PERSONNEL AINSI QUE DE LA FORMATION ET DE LA CONSULTATION DANS LE DOMAINE JURIDIQUE, POUR N'EN NOMMER QUE QUELQUES-UNS.

LES ADMINISTRATEURS DE LA FÉDÉRATION ONT REVU LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION; ILS ONT REDÉFINI LES ATTRIBUTIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ILS ONT PRÉCISÉ LE MANDAT DE LA COMMISSION SUR LA RÉMUNÉRATION.

NOTRE COMMISSION D'ÉTUDE SUR LE DÉCLOISONNEMENT A EXAMINÉ LE CONCEPT DE LA NOUVELLE RELATION D'AFFAIRES QUE NOUS IMPLANTONS DANS LES CAISSES POPULAIRES: ELLE A AUSSI COMMENTÉ LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR UN GROUPE DE TRAVAIL DE LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS ET PORTANT SUR LE DÉCLOISONNEMENT AU SEIN DU MOUVEMENT DESJARDINS. LES MEMBRES DE LA COMMISSION ONT CONCLU QUE LE CONTENU DE CE RAPPORT COÏNCIDAIT GLOBALEMENT AVEC LES VUES DES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION. ILS ONT TOUTEFOIS PRÉCISÉ QUE L'ACQUISITION DU SAVOIR-FAIRE AINSI QUE LA MISE AU POINT ET LA DISTRIBUTION DES NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES QUI RÉSULTENT DU DÉCLOISONNEMENT SONT DU RESSORT DES INSTITUTIONS CONCERNÉES, ET QUE LA CONFÉDÉRATION DOIT S'EN TENIR À UN RÔLE DE COORDINATION. AUTREMENT, L'IMPORTANCE DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES NÉCESSAIRES OBLIGERAIT LA CONFÉDÉRATION À DEMANDER AUX CAISSES UNE COTISATION QUI RISQUERAIT DE COMPROMETTRE LEUR CAPACITÉ DE PAYER.

TOUTS LES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION ONT PASSÉ DE NOMBREUSES HEURES À DISCUTER DE LA NOUVELLE LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, ET DE LA CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE FINANCIÈRES, COMMERCIALES, IMMOBILIÈRES ET DE SOCIÉTÉS DE SERVICES AU SEIN DU MOUVEMENT DESJARDINS.

COMPTE TENU DE L'ÉVOLUTION ET DE LA CROISSANCE DE NOTRE GROUPE, ET DANS LE SOUCI D'ASSURER EXCELLENCE, EFFICACITÉ ET CONTINUITÉ AUX CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES, LA FÉDÉRATION A MODIFIÉ SA MACRO-STRUCTURE EN CRÉANT TROIS PREMIÈRES VICE-PRÉSIDENTS: IL S'AGIT DE LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DIRECTION GÉNÉRALE, ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE, DE LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE FINANCES ET SUPPORT AUX CAISSES POPULAIRES, ET DE LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE RESSOURCES HUMAINES, MARKETING ET COMMUNICATIONS. LA DIRECTION VÉRIFICATION INTERNE ET LA NOUVELLE DIRECTION DE LA PLANIFICATION SONT MAINTENANT RATTACHÉES À LA VICE-PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

UNE LÉGISLATION EN MOUVEMENT

AFIN DE MIEUX SATISFAIRE LES BESOINS DE LEURS MEMBRES ET DE RÉPONDRE AUX IMPÉRATIFS DU RÉGIME DE LIBRE CONCURRENCE DANS LEQUEL ELLES ÉVOLUENT, LES CAISSES POPULAIRES RÉCLAMENT AVEC INSISTANCE ET DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES UNE NOUVELLE LÉGISLATION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL. LA LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, QUI DATE DE 1964 ET QUI A SUBI PEU DE MODIFICATIONS, SI CE N'EST AU CHAPITRE DU MODE D'ALIMENTATION ET DU QUANTUM MINIMAL DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE, NE PERMET PLUS AUX CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DE SE DÉVELOPPER À LEUR RYTHME ET DE LA FAÇON DONT ELLES LE SOUHAITENT.

LE PROJET DE LOI QUE LE GOUVERNEMENT VIENT DE DÉPOSER DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE S'INSPIRE D'UNE PHILOSOPHIE NOUVELLE. AINSI, CHACUNE DES COMPOSANTES DE CE GRAND TOUT QUE CONSTITUE L'ENSEMBLE DES 1 345 CAISSES

POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DU QUÉBEC DEVIENT SOLIDAIRE DES AUTRES PAR LE BIAIS DES FÉDÉRATIONS, CE QUI AURA POUR CONSÉQUENCE DE RESTREINDRE LE PLUS POSSIBLE LES INTERVENTIONS DIRECTES DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES. ON INTRODUIT AINSI DANS LA LOI LA NOTION DE GARANTIE DE RÉSEAU, DANS LE SENS SOUHAITÉ PAR LES FÉDÉRATIONS ET LA CONFÉDÉRATION. CE N'EST QU'EN CAS D'INSUFFISANCE DE LA BASE D'ENDETTEMENT D'UNE FÉDÉRATION ET DE SES CAISSES AFFILIÉES, ET LORSQUE LA FÉDÉRATION EN QUESTION, SUIVIE DE LA CONFÉDÉRATION, REFUSERAIT OU NÉGLIGERAIT D'INTERVENIR POUR RÉTABLIR LA SITUATION, QUE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL POURRAIT LE FAIRE. CETTE OPTIQUE TOUT À FAIT NOUVELLE EXIGERA DES CAISSES POPULAIRES UNE DISCIPLINE STRICTE, CAR LE COMPORTEMENT DES UNES AURA DES CONSÉQUENCES DIRECTES SUR LE COMPORTEMENT DES AUTRES.

UNE BASE D'ENDETTEMENT MINIMALE SERA REQUISE, QUI INCLURA : LES RÉSERVES GÉNÉRALES, LES PARTS DE QUALIFICATION, LES PARTS PERMANENTES AINSI QU'UNE PORTION DES PARTS PRIVILÉGIÉES QUE LES CAISSES POURRAIENT ÉMETTRE. AU CALCUL DE LA BASE D'ENDETTEMENT DE CHAQUE FÉDÉRATION, ON AJOUTERA UNE PARTIE DE LA RÉSERVE DE LA CORPORATION DE FONDS DE SÉCURITÉ ET, ÉVENTUELLEMENT, LA PLUS-VALUE DES INVESTISSEMENTS LORS DE LEUR VIREMENT DANS LES SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE.

CHAQUE FÉDÉRATION POURRA ÉTABLIR ET ADMINISTRER, CONFORMÉMENT AUX POLITIQUES DE LA CONFÉDÉRATION ET À SES RÉGLEMENTS, UN FONDS DE LIQUIDITÉ, UN FONDS DE DÉPÔTS, UN FONDS D'INVESTISSEMENT ET TOUT AUTRE FONDS PRÉVU PAR LA LOI.

LES POLITIQUES DE CRÉDIT DEVRONT ÊTRE DIVULGUÉES À L'INSPECTEUR GÉNÉRAL. QUANT AU RÉGLEMENT RÉGISSANT LE CRÉDIT CONSENTI AUX ADMINISTRATEURS ET AUX AUTRES PERSONNES LIÉES, IL SERA ADOPTÉ PAR LA CONFÉDÉRATION ET APPROUVÉ PAR LE GOUVERNEMENT.

LA VÉRIFICATION DES FÉDÉRATIONS SERA FAITE CONJOINTEMENT PAR LE SERVICE DE VÉRIFICATION DE LA CONFÉDÉRATION ET PAR UN BUREAU PRIVÉ INDÉPENDANT, ET L'EXERCICE FINANCIER DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS DEVRA SE TERMINER LE 31 DÉCEMBRE.

LES ATTRIBUTIONS DES FÉDÉRATIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT S'EXERCERONT DANS LA PERSPECTIVE DU RÉSEAU ET PAR L'ENTREMISE DE SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE DESJARDINS. CES HOLDINGS POURRONT OEUVRER DANS LE DOMAINE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES, DES SERVICES AUXILIAIRES, DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES AINSI QUE DES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES, SANS LIMITE DE PARTICIPATION. POUR QU'ELLES PUISSENT JOUIR DE TOUTE LA LATITUDE VOULUE, LES MODALITÉS DE MISE EN PLACE ET DE FONCTIONNEMENT DE CES SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE NE SERONT PAS RÉGIÉS PAR LA LOI.

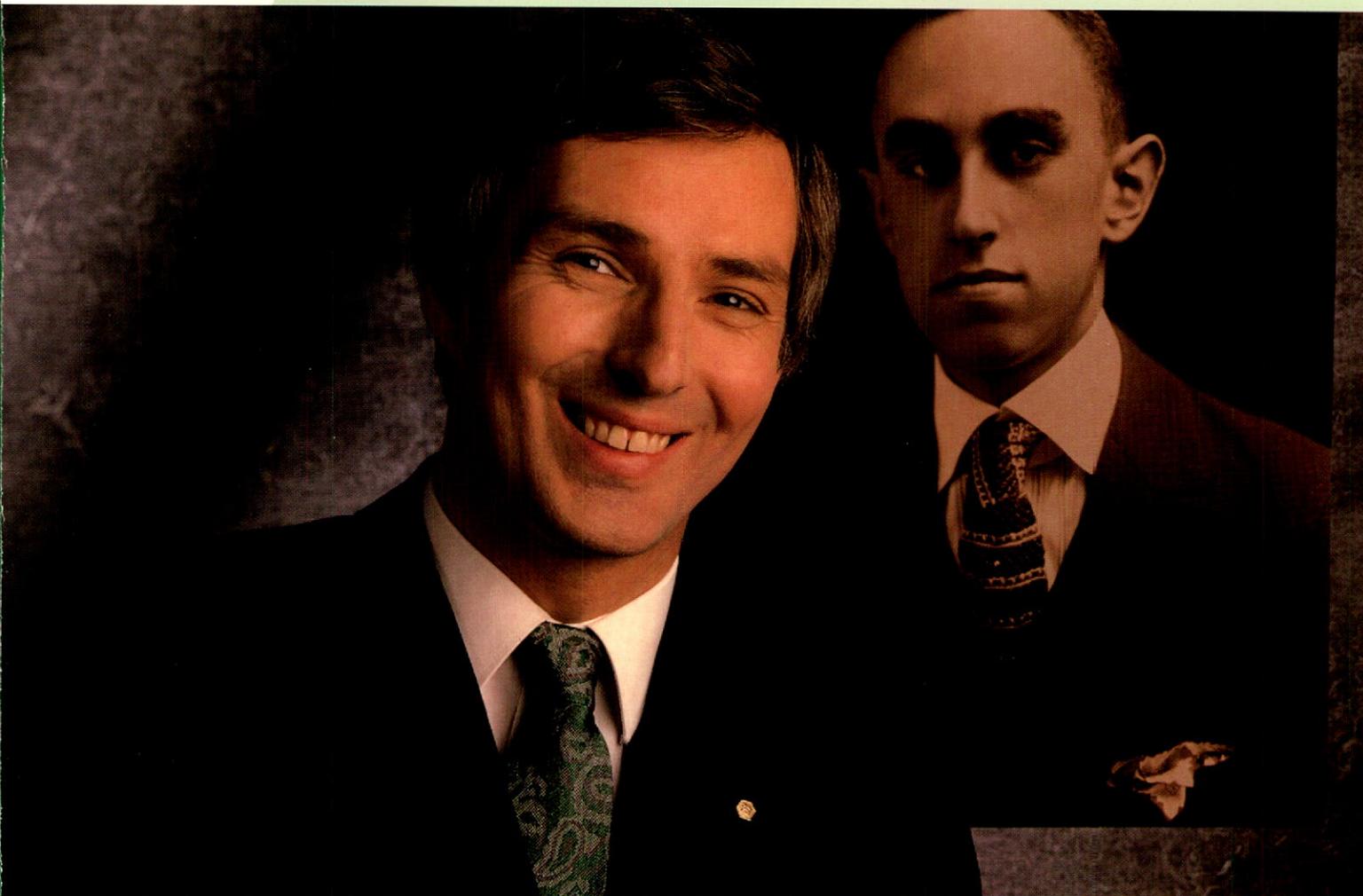
LE PROJET DE LOI EN QUESTION PRÉVOIRA LA POSSIBILITÉ, POUR LES CAISSES ET LES FÉDÉRATIONS, DE FAIRE DES PLACEMENTS DANS CERTAINES SOCIÉTÉS SANS PASSER PAR LE HOLDING. CE POUVOIR DE PLACEMENT SERA TOUTEFOIS SOUMIS À CERTAINES RESTRICTIONS, COMME C'EST D'AILLEURS LE CAS POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES RÉGIÉS PAR LES LOIS FÉDÉRALES.

EN PLUS DE LEURS ATTRIBUTIONS TRADITIONNELLES, LES CAISSES SE VERRONT ACCORDER UN POUVOIR DE PLACEMENT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ; ELLES POURRONT ACQUÉRIR, POUR UN MONTANT QUI PEUT REPRÉSENTER JUSQU'À 2 P. 100 DE LEUR ACTIF, DES ACTIONS DE SOCIÉTÉS DANS LE BUT DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES IMPLANTÉES DANS LEUR TERRITOIRE.



C

ONTINUER DE
S'ENGAGER. PARCE QUE L'ENGAGE-
MENT EST LE FONDEMENT DE TOUT
L'ÉDIFICE DES CAISSES POPULAIRES.
GRÂCE AUX MILLIERS DE DIRIGEANTS
BÉNÉVOLES, LES DÉCISIONS SE
PRENNENT ET LES GESTES SE
POSENT DANS LE PLUS GRAND
RESPECT DE LA VOLONTÉ DE TOUS
LES MEMBRES.



AU PREMIER PLAN: M. MICHEL
BÉLISLE, PRÉSIDENT DE LA CAISSE
POPULAIRE ST-FRANÇOIS SOLANO.
À L'ARRIÈRE-PLAN: L'UN DE SES
PRÉDÉCESSEURS, M. ODILON
BÉLANGER.

LES CAISSES POURRONT ÉMETTRE DES PARTS PERMANENTES ET DES PARTS PRIVILÉGIÉES POUR LEURS MEMBRES. CE QUI LEUR PERMETTRA D'AUGMENTER LEUR CAPITALISATION, PARTANT DE CONSOLIDER LEUR LEVIER FINANCIER.

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉDÉRATION ET DES FÉDÉRATIONS DEVRONT GRADUELLEMENT EN ARRIVER À ÊTRE COMPOSÉS, DANS UNE MESURE D'AU MOINS 50 P. 100, DE NON-SALARIÉS OU BÉNÉVOLES AU SEIN DU MOUVEMENT DESJARDINS. CEPENDANT, UN SALARIÉ À L'EMPLOI D'UNE CAISSE POPULAIRE QUI FERAIT PARTIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNE FÉDÉRATION SERAIT CONSIDÉRÉ COMME SIÉGEANT BÉNÉVOLEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉDÉRATION. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE CAISSE SERAIT ÉLIGIBLE AU TITRE D'ADMINISTRATEUR DE CETTE CAISSE, MAIS IL DEVRAIT DÉMISSIONNER DE CETTE FONCTION EN CAS DE RENVOI DE SON POSTE.

LES CAISSES POURRONT ADOPTER DES TAUX DE RISTOURNE DIFFÉRENTS SELON LA NATURE DES SERVICES FINANCIERS QU'ELLES AURONT FOURNIS À LEURS MEMBRES AU COURS DE L'ANNÉE. QUANT AUX REPRÉSENTANTS DES MEMBRES, C'EST-À-DIRE LES DIRIGEANTS DES CAISSES, ILS DEVRONT FAIRE PREUVE D'UNE VIGILANCE DE TOUS LES INSTANTS, PEU IMPORTE À QUEL PALIER ILS SE TROUVENT DANS LA STRUCTURE DE NOTRE MOUVEMENT. IL LEUR INCOMBERA DE PRÉSERVER L'AUTONOMIE DE LA CAISSE POPULAIRE LOCALE, SUR LAQUELLE DOIT REPOSER LE MOUVEMENT DESJARDINS.

CES MODIFICATIONS LÉGISLATIVES ENTRAÎNERONT, À N'EN PAS DOUTER, DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS ET DE NOUVELLES ATTITUDES, AUTANT AU NIVEAU DES CAISSES QU'À L'ÉCHELLE DE TOUT LE MOUVEMENT DESJARDINS. IL NE FAUT CEPENDANT PAS Y VOIR UNE BRÈCHE DANS NOS TRADITIONS NI LE DÉSAVEU DE L'HÉRITAGE QUE NOUS A LAISSÉ SON FONDATEUR. LA NÉCESSITÉ D'ADAPTER LA FORMULE COOPÉRATIVE AUX EXIGENCES DE NOTRE TEMPS NAÎT DE NOTRE FERME VOLONTÉ DE CONTINUER L'ŒUVRE DES PIONNIERS.

UNE MARGE DE MANŒUVRE À SURVEILLER

L'AN DERNIER, J'AVAIS ESTIMÉ QUE LES TAUX D'INTÉRÊT DEMEURERAIENT STABLES DURANT TOUTE L'ANNÉE 1987. CE QUI AURAIT EU POUR EFFET DE RÉDUIRE NOTRE MARGE BÉNÉFICIAIRE. EN FAIT, NOUS AVIONS PRÉVU POUR LE DERNIER EXERCICE UNE MARGE DE 5,24 P. 100, COMPARATIVEMENT À 6,42 P. 100 QU'ELLE ÉTAIT AU 28 FÉVRIER 1987; À LA MÊME DATE CETTE ANNÉE, ELLE S'ÉTAIT ÉTABLIE À 5,77 P. 100.

CE RÉSULTAT S'EXPLIQUE PAR UNE HABILE STRATÉGIE DE PLACEMENT. NOS GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE AVAIENT EN EFFET EU LA SAGESSE DE PRÉVOIR LA BAISSÉ DES TAUX D'INTÉRÊT ET DE PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSAIENT, ET LE DYNAMISME DE LA GESTION DE NOTRE ENCAISSE ALLIÉ À LA STABILITÉ DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES MARCHÉS FINANCIERS A JOUÉ EN NOTRE FAVEUR. NOUS ESTIMONS NOTRE MARGE BÉNÉFICIAIRE À 5,58 P. 100 DANS LE BUDGET DE L'ANNÉE EN COURS.

CE BUDGET A ÉTÉ LONGUEMENT DÉBATTU PAR LES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION. FACE À L'AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DU NOMBRE DES POSTES PERMANENTS, ILS ONT VOULU S'ASSURER QUE LES DEMANDES PRÉSENTÉES À CET EFFET ÉTAIENT JUSTIFIÉES, ET ILS ONT RECOMMANDÉ UN GEL DES EFFECTIFS AUTORISÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1989, À MOINS DE NOUVELLES ACTIVITÉS AUTO-FINANCÉES OU D'UNE RÉÉVALUATION DES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES.

DE LEUR CÔTÉ, LES GESTIONNAIRES DE LA FÉDÉRATION SONT BIEN CONSCIENTS DES COÛTS ENGAGÉS. ILS ÉPROUVENT CEPENDANT CERTAINES DIFFICULTÉS FACE À L'AUGMENTATION DU VOLUME DES DEMANDES DES CAISSES POPULAIRES, QUI ACCEPTENT DIFFICILEMENT CERTAINS DÉLAIS POUR LES AUTORISATIONS DE PRÊTS ET D'IMMOBILISATIONS. IL EST NATUREL QU'UNE CAISSE POPULAIRE QUI N'A PAS FAIT APPEL AUX SERVICES DE LA FÉDÉRATION DEPUIS UN CERTAIN TEMPS S'ATTENDE À OBTENIR UNE RÉPONSE RAPIDE ET FAVORABLE, SANS ÉGARD AU FAIT QUE LES PROFESSIONNELS DE LA FÉDÉRATION AIENT ÉGALEMENT D'AUTRES DOSSIERS À TRAITER.

DURANT LES ANNÉES DIFFICILES DE LA DERNIÈRE RÉCESSION, LES CAISSES POPULAIRES ONT DÛ RETARDER LA MISE EN ŒUVRE DE CERTAINS PROJETS IMMOBILIERS ET TECHNOLOGIQUES. LA FÉDÉRATION A D'AILLEURS RÉAGI DE LA MÊME FAÇON. AUJOURD'HUI, FACE AUX BESOINS EXISTANTS EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE ET DE FORMATION, NOUS DEVONS ENGAGER CERTAINES DÉPENSES SI NOUS VOULONS RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX DEMANDES DES CAISSES POPULAIRES ET À CELLES DE LA FÉDÉRATION. AUSSI AVONS-NOUS RÉCUPÉRÉ TROIS ÉTAGES DE LA TOUR DU SUD DU COMPLEXE DESJARDINS, CE QUI NOUS PERMET DE RAPATRIER TOUS NOS EMPLOYÉS DE LA VICE-PRÉSIDENTE SENIOR TECHNIQUE ET GESTION DES CAISSES POPULAIRES, DONT LES BUREAUX ÉTAIENT SITUÉS DANS LA TOUR HENRI-BOURASSA ET QUI OCCUPERONT DÉSORMAIS LES 37^E ET 38^E ÉTAGES DU COMPLEXE DESJARDINS.

LE NOMBRE DES POSTES PERMANENTS À LA FÉDÉRATION PASSERA DE 629 À 674, SI ON EXCLUT LES 174 POSTES DE LA COMPENSATION DONT LES COÛTS NOUS SONT REMBOURSÉS INTÉGRALEMENT EN

VERTU D'UN CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE PASSÉ AVEC LA CORPORATION DES JARDINS DE TRAITEMENT INFORMATIQUE. DE CES 45 POSTES ADDITIONNELS, TROIS SERONT CRÉÉS À LA SUITE DE MODIFICATIONS APPORTÉES À NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE, ET 18 EN RAISON DE L'ACCROISSEMENT DU VOLUME DE NOS OPÉRATIONS. NEUF AUTRES POSTES SERONT AUTO-FINANCÉS TANDIS QUE LES 15 QUI RESTENT PERMETTRONT DE RÉALISER LES OBJECTIFS PRÉCIS QUE SE SONT FIXÉS DIVERSES UNITÉS ADMINISTRATIVES ET QUI ONT ÉTÉ ACCEPTÉS PAR LES ADMINISTRATEURS.

LE SALON DES BÂTISSEURS

LA CONTINUITÉ NE S'ÉTABLIT PAS UNIQUEMENT PAR DES DOSSIERS ET PAR DES ARCHIVES QUI N'INTÉRESSENT QUE LES CHERCHEURS. ELLE SE VIT PAR LA COMMUNICATION ENTRE LES PERSONNES, PAR LES CONTACTS, LES RENCONTRES ET LES ÉCHANGES ENTRE LES GÉNÉRATIONS, ENTRE LES JEUNES ET LEURS AÎNÉS.

COMME JE L'AI DÉJÀ DIT, LES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION SOUHAITAIENT QUE LES DIRIGEANTS ET EMPLOYÉS À LA RETRAITE DE LA FÉDÉRATION ET DE SES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES SE REGROUPENT DANS LE CADRE D'UNE ASSOCIATION QUI POURRAIT DISPOSER DE LOCAUX AU COMPLEXE DES JARDINS.

JE SUIS TRÈS HEUREUX D'ANNONCER AUJOURD'HUI LA FORMATION D'UNE ASSOCIATION DE RETRAITÉS QUI AURA À SA DISPOSITION DES LOCAUX SITUÉS AU NIVEAU DE LA PLACE DU COMPLEXE DES JARDINS. FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ PLACE DES JARDINS INC. ET AMÉNAGÉS PAR LA FÉDÉRATION, CES LOCAUX, QUE NOUS BAPTISERONS LE SALON DES BÂTISSEURS, COMPRENNENT UN BUREAU, UNE SALLE DE RÉUNION, UN SALON, UNE BIBLIOTHÈQUE

ET UNE CUISINE. CETTE ASSOCIATION PERMETTRA AUX RETRAITÉS D'ENTREtenir DES RELATIONS AMICALES ET DE POURSUIVRE LA VIE COOPÉRATIVE À LAQUELLE ILS ONT CONSACRÉ UN SI GRAND NOMBRE D'ANNÉES.

LE DÉCLOISONNEMENT

AU COURS DES DERNIERS MOIS, LE DÉCLOISONNEMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES A RETENU L'ATTENTION DES MÉDIAS, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE L'ASSURANCE ET DU VOYAGE.

L'AN DERNIER, LA FÉDÉRATION A PROFITÉ DE L'OCCASION QUI LUI ÉTAIT OFFERTE D'ACQUÉRIR LA SOCIÉTÉ VOYAGES CONSTELLATION LIMITÉE. COMPTE TENU DU COMPORTEMENT DE CERTAINES FIRMES MULTINATIONALES QUI SE PRÉPARENT EN VUE DU DÉCLOISONNEMENT ET DE L'ESSOR QUE CONNAÎT LE SECTEUR DU VOYAGE, IL NOUS APPARAÎSSAIT PRIMORDIAL, SUR LE PLAN STRATÉGIQUE, D'Y FAIRE NOTRE PLACE AFIN DE FAVORISER LA MISE AU POINT DE PRODUITS FINANCIERS RELIÉS À CETTE INDUSTRIE.

CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LA FÉDÉRATION A PARTAGÉ LES ACTIONS DE L'AGENCE DE VOYAGES ENTRE L'ASSURANCE-VIE DES JARDINS, LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DES JARDINS DU QUÉBEC, LA FIDUCIE DU QUÉBEC ET LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

LES RÉSULTATS FORT INTÉRESSANTS OBTENUS À CE JOUR NOUS INDIQUENT CLAIREMENT QUE NOUS POUVONS JOUER UN RÔLE IMPORTANT DANS CE SECTEUR. LA FORMULE DE PARTENARIAT QUI SERA MISE AU POINT PERMETTRA À DES AGENCES DE VOYAGES INDÉPENDANTES DE FONCTIONNER SOUS LA BANNIÈRE DE CONSTELLATION.

NOTRE ASSOCIATION AVEC VISA DES JARDINS, POUR CE QUI EST DE LA CARTE DE CRÉDIT ET DES CHÈQUES DE VOYAGE, ET AVEC ASSURANCE-VIE DES JARDINS POUR LES ASSURANCES DE VOYAGE, NOUS PERMETTRA DE PRÉSENTER AUX CONSOMMATEURS DES PRODUITS NOUVEAUX ET DE QUALITÉ. TOUS LES PARTENAIRES DE LA

SOCIÉTÉ CONSTELLATION S'ASSOCIERONT, POUR LEURS AFFAIRES FINANCIÈRES, AVEC UNE CAISSE POPULAIRE DE LEUR MILIEU.

PAR AILLEURS, DANS LE BUT D'APPUYER DE FAÇON TANGIBLE LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL, AUXQUELS S'INTÉRESSENT DE PLUS EN PLUS LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION, CETTE DERNIÈRE A ÉGALEMENT FAIT L'ACQUISITION, EN JUIN DERNIER, DE LA COMPAGNIE INFO-LOGIK, QUI SE SPÉCIALISE DANS LA PRÉPARATION DE LA PAIE. CETTE SOCIÉTÉ OFFRAIT À SES 1 628 CLIENTS, DONT 260 ÉTAIENT DES CAISSES POPULAIRES ET 400 DES MEMBRES DE CELLES-CI, UN PRODUIT HAUT DE GAMME, SOPHISTIQUE ET BIEN ADAPTÉ À LEURS BESOINS. DEPUIS QUE LA FÉDÉRATION EN A FAIT L'ACQUISITION, LA SOCIÉTÉ SERVICES DE PAIE INFO-LOGIK INC. A VU GROSSIR SA CLIENTÈLE, QUI COMPTE MAINTENANT 1 945 ENTREPRISES, DONT 307 CAISSES POPULAIRES ET 493 DE LEURS MEMBRES. ELLE OCCUPERA L'IMMEUBLE HENRI-BOURASSA À COMPTER DU MOIS D'AOÛT PROCHAIN.

LES RESSOURCES HUMAINES

L'AN DERNIER, JE VOUS AI PARLÉ DE CERTAINES ACTIVITÉS STRATÉGIQUES TOUCHANT, ENTRE AUTRES, LA FORMATION, LA RELÈVE ET LA PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AINSI QUE LES RELATIONS DE TRAVAIL. LE RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ILLUSTRERA CERTAINES DE CES ACTIVITÉS. CETTE ANNÉE, J'ABORDERAI BRIÈVEMENT LA QUESTION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DE L'IMPACT QU'ONT SUR LE PERSONNEL LES CHANGEMENTS QUI SE MULTIPLIENT.

LA RAPIDITÉ AVEC LAQUELLE DE NOUVEAUX PRODUITS, DE NOUVEAUX SERVICES ET DE NOUVELLES TECHNOLOGIES SONT INTRODUITS DANS LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION ENTRAÎNE DES MODIFICATIONS IMPORTANTES AUX NIVEAUX DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DU PERSONNEL.

SI NOUS VOULONS MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS AUX MEMBRES ET AIDER LES EMPLOYÉS DES CAISSES À S'ADAPTER À CES NOMBREUX CHANGEMENTS, CE QUI REPRÉSENTE EN SOMME LE RÉEL DÉFI QUI NOUS EST POSÉ, NOUS DEVONS CONTINUER À RECHERCHER ET À RENFORCER CHEZ LE PERSONNEL CERTAINES QUALITÉS ESSENTIELLES, COMME LA COMPÉTENCE, L'OUVERTURE D'ESPRIT, LA CAPACITÉ D'APPRENDRE, LE SENS DU SERVICE COOPÉRATIF, LA POLYVALENCE ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA CAISSE POPULAIRE. C'EST LA QUALITÉ DE VOTRE MAIN-D'ŒUVRE QUI VOUS PERMETTRA DE RÉALISER LES PLANS STRATÉGIQUES QUE VOUS AVEZ RETENUS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VOS CAISSES POPULAIRES. ET C'EST EN ÉTABLISSANT ET EN MAINTENANT UNE COMPLICITÉ DE TOUS LES INSTANTS ENTRE LE PERSONNEL ET LA DIRECTION QU'ON AURA LE PLUS DE CHANCES D'ATTEINDRE CETTE QUALITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE, QUI NE S'IMPROVISE PAS ET QUI NE DOIT PAS ÊTRE TRIBUTAIRE DES RETRAITES À VENIR ET D'ÉVENTUELLES DÉMISSIONS.

IL IMPORTE DONC D'INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE MAIN-D'ŒUVRE EN PLANIFIANT SOIGNEUSEMENT L'UTILISATION QUE NOUS FERONS DE NOS RESSOURCES HUMAINES DE FAÇON À POUVOIR RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS, EN ASSURANT UNE GESTION STRATÉGIQUE ET QUOTIDIENNE DES ACTIVITÉS LIÉES AU RECRUTEMENT, ET EN FAVORISANT LA FORMATION ET LA MOBILITÉ DU PERSONNEL. IL EST FRÉQUENT DE NOS JOURS QU'UN EMPLOYÉ DOIVE, EN L'ESPACE DE QUELQUES ANNÉES, RELEVER LE DÉFI DE S'ADAPTER À DES CHANGEMENTS À L'INTÉRIEUR DE SON POSTE. IL INCOMBE AUX DIRIGEANTS ET AUX CADRES DES CAISSES POPULAIRES D'ÉTABLIR UNE RELATION HARMONIEUSE AVEC LES MEMBRES DE LEUR PERSONNEL EN LEUR OFFRANT UN MILIEU DE TRAVAIL ET UNE PERSPECTIVE DE CARRIÈRE LE PLUS INTÉRESSANTS POSSIBLE.

JE M'EN VOUDRAIS DE NE PAS SOULIGNER LE POTENTIEL ÉNORME QUE REPRÉSENTE LE PERSONNEL

FÉMININ DES CAISSES POPULAIRES. IL EST DE NOTRE DEVOIR D'UTILISER CE POTENTIEL DE FAÇON OPTIMALE, ET IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE CES EMPLOYÉES D'OCCUPER LA PLACE QUI LEUR REVIENT. JE SUIS SÛR QUE LA PLANIFICATION DE L'UTILISATION DE NOS RESSOURCES HUMAINES NOUS PERMETTRA D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉS À CE CHAPITRE.

À LA SUITE DU 14^E CONGRÈS DES DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES DE DESJARDINS QUI A EU LIEU À L'AUTOMNE 1986, IL S'EST TENU UN GRAND NOMBRE DE COLLOQUES RÉUNISSANT DES DIRIGEANTS ET DES EMPLOYÉS DES CAISSES POPULAIRES, ET DONT PLUSIEURS ONT EU COMME THÈMES L'ORIENTATION DE LA CAISSE ET LA MOBILISATION DU PERSONNEL.

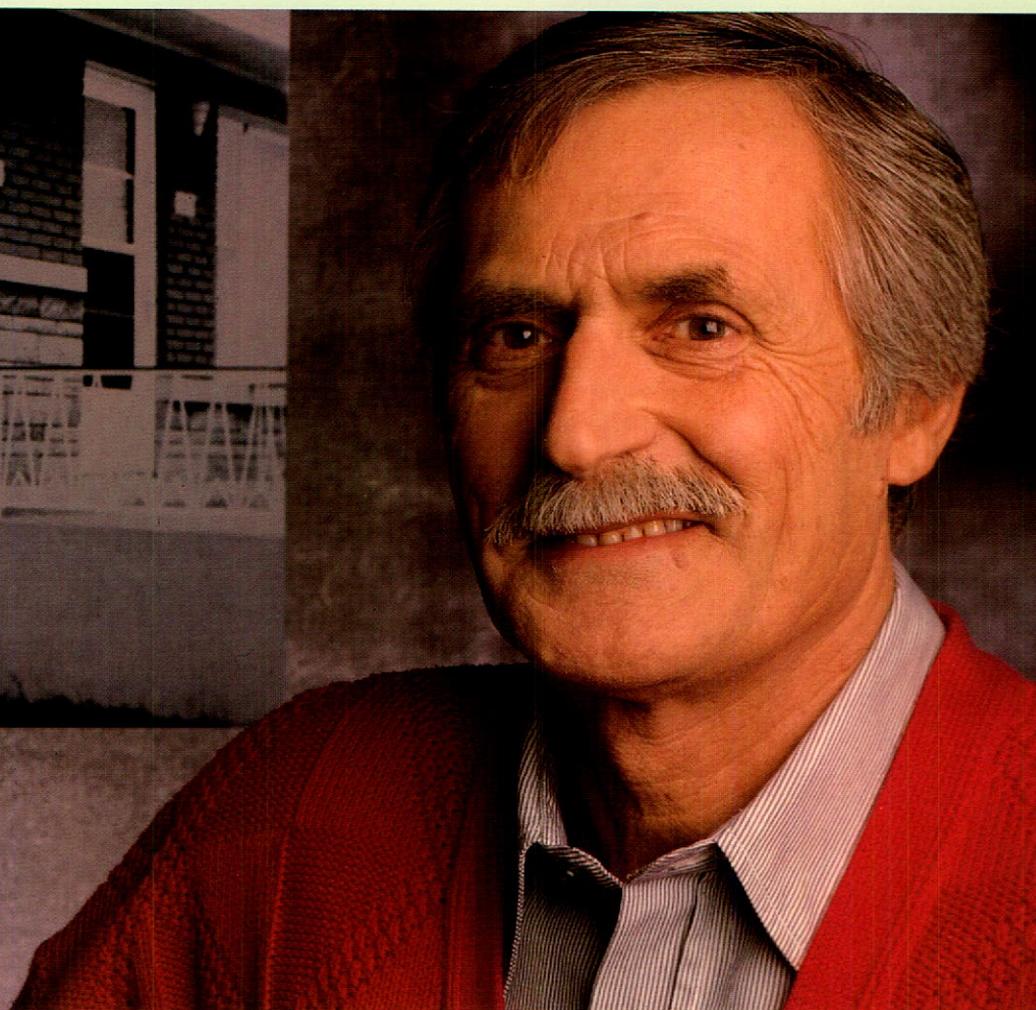
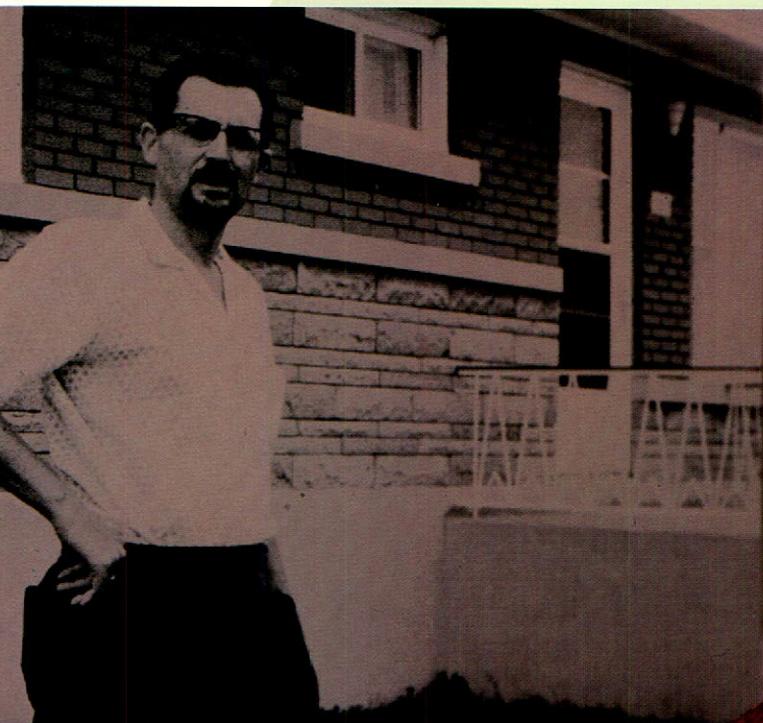
LES RELATIONS DE TRAVAIL

À LA FÉDÉRATION, NOUS AVONS RETENU LES SERVICES D'UN BUREAU DE CONSULTANTS QUI A EFFECTUÉ AUPRÈS DES EMPLOYÉS UN SONDAGE PORTANT SUR LA QUALITÉ DU CLIMAT ET LE DEGRÉ D'EFFICACITÉ DE NOTRE ORGANISATION. CETTE ÉTUDE DEVAIT NOUS AIDER À GÉRER LES CHANGEMENTS EN VUE D'ATTEINDRE UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE ET UN DEGRÉ PLUS ÉLEVÉ DE SATISFACTION CHEZ LES EMPLOYÉS. LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE QUI LEUR A ÉTÉ PRÉSENTÉ ET QUE 86 P. 100 D'ENTRE EUX ONT REMPLI ÉTAIENT, DANS L'ENSEMBLE, TRÈS POSITIVES. ET ELLES SE COMPARENT AVANTAGEUSEMENT À CELLES QU'ON OBTIENDRAIT DANS D'AUTRES ENTREPRISES. NOUS AVONS ÉLABORÉ UN PLAN D'ACTION CONCRET QUI VISE, À MOYEN TERME, UNE MOBILISATION DE TOUS LES CADRES ET DE TOUS LES EMPLOYÉS AINSI QUE LE RAFFINEMENT DE NOS MÉTHODES DE GESTION.



C

ONTINUER D'AGIR.
PARCE QUE AU-DELÀ DES PRISES DE
CONSCIENCE, IL FAUT CONTRIBUER
À L'AMÉLIORATION CONCRÈTE DE
NOS CONDITIONS ÉCONOMIQUES
ET SOCIALES. DES GESTES SONT
DONC POSÉS; ILS MARQUENT
LA CONFIANCE QUE NOUS AVONS
DANS LES PERSONNES ET LES
COLLECTIVITÉS.



À GAUCHE: M. JEAN NEPVEU, EN
1962, DEVANT SA MAISON QUI
FAISAIT PARTIE DE LA COOPÉRATIVE
D'HABITATION DE MONTRÉAL À
ST-LÉONARD, ET DONT L'ACHAT
AVAIT ÉTÉ FINANCÉ PAR LA CAISSE
POPULAIRE ST-STANISLAS DE
MONTRÉAL. M. NEPVEU HABITE
AUJOURD'HUI LA RÉSIDENCE POUR
RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
LES RETROUVAILLES, UN PROJET
ENTIÈREMENT RÉALISÉ PAR LA
CAISSE POPULAIRE DU DOMAINE
ST-SULPICE.

LA RÉMUNÉRATION

AU COURS DU DERNIER EXERCICE, NOUS AVONS MIS EN PLACE L'ENSEMBLE DE NOS POLITIQUES ET DE NOS SYSTÈMES DE RÉMUNÉRATION, DONT LE SYSTÈME D'ÉVALUATION HAY À L'INTENTION DES CADRES DES CAISSES POPULAIRES, ET UN SYSTÈME D'AUGMENTATION AU MÉRITE APPLICABLE AUX EMPLOYÉS DES SECTEURS TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

L'INTRODUCTION DU SYSTÈME HAY, QUI UTILISE UN INSTRUMENT DE MESURE REPOSANT UNIQUEMENT SUR LA CROISSANCE DE L'ACTIF ET DU PASSIF, A SUSCITÉ DE NOMBREUSES INTERROGATIONS CHEZ LES DIRIGEANTS DES CAISSES POPULAIRES. L'ANNÉE EN COURS SERA DONC MARQUÉE PAR L'APPLICATION D'UN SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION PLUS MOTIVANT ET INCITATIF POUR LES DIRECTEURS DES CAISSES POPULAIRES.

LES MOUVEMENTS À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCHELLE SALARIALE DOIVENT ÊTRE FONCTION DE LA RENTABILITÉ ATTEINTE, DE LA MESURE DANS LAQUELLE LES OBJECTIFS SONT RESPECTÉS, DES ACTIVITÉS HORS BILAN ET DE CELLES QUI SONT GÉNÉRÉES PAR LE DÉCLOISONNEMENT, EN SOMME DE TOUTE UNE SÉRIE DE FACTEURS DONT ON DOIT TENIR COMPTE POUR DÉTERMINER LA RÉMUNÉRATION DES DIRECTEURS. LA FÉDÉRATION APPORTERA SON APPUI AUX DIRIGEANTS DES CAISSES EN METTANT À LEUR DISPOSITION UN GUIDE À CET EFFET.

LA CHAIRE EN COOPÉRATION DE L'UQAM

L'AN DERNIER, À PAREILLE DATE, JE VOUS ANNONÇAIS LA CRÉATION, À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, D'UNE CHAIRE EN COOPÉRATION DONT LE FINANCEMENT SERAIT EN PARTIE ASSURÉ PAR NOTRE FÉDÉRATION. APRÈS UN PEU MOINS D'UN AN D'ACTIVITÉS, CETTE CHAIRE REPOSE MAINTENANT SUR DE SOLIDES ASSISES, ET ELLE DONNE LIEU, ENTRE AUTRES CHOSES, À DES TRAVAUX QUI CONTRIBUERONT À RAPPROCHER LES CHERCHEURS, LA FÉDÉRATION ET LES CAISSES AFFILIÉES. LE DIRECTEUR DE LA CHAIRE EN COOPÉRATION FAIT PARTIE, À TITRE DE PERSONNE-RESSOURCE, DU COMITÉ DU CONGRÈS 1988. AU COURS DES PROCHAINS MOIS, DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN COOPÉRATION SERONT OFFERTS AUX ÉTUDIANTS DE L'UQAM, AU PERSONNEL DES CAISSES POPULAIRES ET DE LA FÉDÉRATION AINSI QU'À TOUTES LES PERSONNES DU GRAND PUBLIC QUI S'INTÉRESSENT À LA COOPÉRATION.

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT EN HABITATION

LORS DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, VOUS AVEZ ACCEPTÉ LA CRÉATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT EN HABITATION, DANS LEQUEL NOUS AVONS INVESTI TROIS MILLIONS DE DOLLARS. LE FONDS SERT À FOURNIR LE FINANCEMENT NÉCESSAIRE À LA CONSTRUCTION, PAR UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF PARRAINÉ PAR UNE SOCIÉTÉ HABITATION POPULAIRE LOCALE, DE LOGEMENTS *DESJARDINS* DESTINÉS AVANT TOUT AUX PERSONNES ÂGÉES.

APRÈS NEUF MOIS D'EXISTENCE, LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT EN HABITATION A CONSENTI UNE AVANCE DE 438 500 \$ À LA CAISSE POPULAIRE STE-GENEVIÈVE DE PIERREFONDS, CE QUI REPRÉSENTE 25 P. 100 DU COÛT TOTAL DE 1,754 MILLION DE DOLLARS DU PROJET *LE RAPHAËL*, MIS EN ŒUVRE PAR LA SOCIÉTÉ HABITATION POPULAIRE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE, ET QUI VISE LA CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS POUR LES PERSONNES ÂGÉES. TROIS AUTRES PROJETS EN SONT AU STADE DES

ÉTUDES ARCHITECTURALES. CE QUI FAIT QU'UNE SOMME ÉQUIVALANT À 40 P. 100 DU MONTANT DÉPOSÉ DANS LE FONDS EST DÉJÀ ENGAGÉE. DE PLUS, QUATRE SOCIÉTÉS HABITATION POPULAIRE LOCALES ONT DES PROJETS IMMOBILIERS EN PHASE DE CONSTRUCTION, QUI REPRÉSENTENT EN TOUT 145 LOGEMENTS D'UNE VALEUR TOTALE DE 11,3 MILLIONS DE DOLLARS, ET 12 AUTRES PROJETS EN SONT AU STADE SOIT DES ÉTUDES ARCHITECTURALES, SOIT DES NÉGOCIATIONS EN VUE DE L'ACHAT DES TERRAINS.

LA SOCIÉTÉ HABITATION POPULAIRE *DESJARDINS DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC*, QUI APPUIE LES INITIATIVES DES CAISSES POPULAIRES EN MATIÈRE D'HABITATION, A CONCLU DES CONTRATS DE GESTION IMMOBILIÈRE AVEC DES SOCIÉTÉS HABITATION POPULAIRE LOCALES: ELLE GÈRE ACTUELLEMENT 546 UNITÉS DE LOGEMENT, QUI REPRÉSENTENT UN ACTIF IMMOBILIER GLOBAL DE 30 MILLIONS DE DOLLARS.

LA SOCIÉTÉ HABITATION POPULAIRE *DESJARDINS DU CENTRE-VILLE* EST DEVENUE PROPRIÉTAIRE DES QUATRE TOURS D'HABITATION DU COMPLEXE GUY-FAVREAU, CE QUI ASSURE LA PRÉSENCE DU MOUVEMENT *DESJARDINS* AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION.

LE RÉSEAU HABITATION POPULAIRE LOCAL COMPTE AUJOURD'HUI 50 SOCIÉTÉS ALORS QU'IL N'EN COMPORTAIT QUE 34 L'AN DERNIER, ET 30 D'ENTRE ELLES S'OCCUPENT D'UN PROJET QUI EST SOIT TERMINÉ, SOIT ACTUELLEMENT EN COURS OU À L'ÉTUDE.

LE SERVICE PAIEMENT DIRECT DESJARDINS

AU COURS DES ANNÉES 1960, UNE BANQUE AMÉRICAINE AVAIT EXPÉRIMENTÉ LA FORMULE DE LA CARTE DE DÉBIT. ON SE RISQUAIT À L'ÉPOQUE À VOULOIR DÉVELOPPER RAPIDEMENT CE SYSTÈME, SANS EN CONNAÎTRE TOUTES LES COMPOSANTES.

UN QUART DE SIÈCLE PLUS TARD, CE PRODUIT FAIT SON APPARITION AU SEIN DU MOUVEMENT DESJARDINS. L'EXPÉRIENCE PILOTE DE LA CARTE DE DÉBIT, COMMENCÉE AU DÉBUT DU MOIS DE MARS, DOIT SE POURSUIVRE PENDANT ENCORE TROIS MOIS AUPRÈS DE 35 MARCHANDS DE LAVAL. CETTE VILLE A ÉTÉ CHOISIE COMME ZONE D'EXPÉRI-MENTATION EN RAISON DE SES CARACTÉRISTIQUES PROPRES, COMME JE LE DÉCLARAI LORS DU LANCEMENT DU PROJET PILOTE. UNE EXPÉRIENCE SIMILAIRE SE POURSUIT DANS LA RÉGION DE VICTORIAVILLE-ARTHABASKA. LA POPULARITÉ DU GUICHET AUTO-MATIQUE AUPRÈS DES MEMBRES DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE NOUS PORTE À ESPÉRER UNE RÉACTION AUSSI POSITIVE DE LEUR PART FACE À L'UTILISATION DE LA CARTE DE DÉBIT.

NOTONS QUE MÊME SI, DE L'AVIS DE CERTAINS, CE SERVICE SEMBLE COMPORTER PLUS D'AVANTAGES POUR LES MARCHANDS QUE POUR LES MEMBRES DES CAISSES POPULAIRES, IL PERMET À CES DERNIERS DE PAYER AU COMPTANT ET LEUR ÉVITE D'AVOIR À FAIRE DES CHÈQUES. LA CARTE DE DÉBIT RÉDUIT LA SOMME D'ARGENT LIQUIDE QU'ILS DOIVENT AVOIR SUR EUX ET LEUR DONNE LA POSSIBILITÉ DE PLANIFIER LEUR BUDGET DE FAÇON À NE DÉPENSER QUE L'ARGENT DÉPOSÉ DANS LEUR COMPTE-ÉPARGNE.

LE TEST DE MARCHÉ AUQUEL ON A SOUMIS LE SERVICE *PAIEMENT DIRECT DESJARDINS* S'INSCRIT DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE DU MOUVEMENT DESJARDINS.

LE CONGRÈS DE 1988

EN SEPTEMBRE DERNIER, LORS DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ DU CONGRÈS 1988, LES MEMBRES RÉUNIS SE SONT LONGUEMENT INTERROGÉS SUR L'ORIENTATION À DONNER AU CONGRÈS DE 1988.

ON LE SAIT, UN CONGRÈS EST UN LIEU PRIVILÉGIÉ D'ÉCHANGES, DE CONSULTATION ET DE RÉ-FLEXION. IL OFFRE L'OCCASION DE RECONNAÎTRE ET DE SOULIGNER L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION DES DIRIGEANTS DES CAISSES POPULAIRES DANS LE CHOIX DES LIGNES DE CONDUITE À ADOPTER. C'EST UN ÉVÉNEMENT QUI TÉMOIGNE DE LA PRÉSENCE ET DU DYNAMISME DES CAISSES POPULAIRES AU SEIN DES COLLECTIVITÉS QU'ELLES SERVENT.

LES MEMBRES DU COMITÉ ONT DONC CONVENU QUE LE THÈME DU CONGRÈS DEVAIT ÊTRE AXÉ SUR UNE PROBLÉMATIQUE QUI MOTIVERAIT LES DIRIGEANTS, RENFORCERAIT LEUR ENGAGEMENT ET ACCENTUERAIT LEUR FIERTÉ D'APPARTENIR AUX CAISSES POPULAIRES. ILS ONT EXPRIMÉ LE SOUHAI QU'ILS ONT EXPRIMÉ LE SOUHAI QUE LE CONGRÈS PERMETTE AUX DIRIGEANTS DE PARTAGER LEURS PRÉOCCUPATIONS RESPECTIVES ET DE SE CONCERTER SUR LES ORIENTATIONS À PRIVILÉGIER POUR PERMETTRE AUX CAISSES POPULAIRES D'ASSUMER PLEINEMENT LEUR RÔLE AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES. C'EST DANS CETTE OPTIQUE QU'ILS ONT OPTÉ POUR UN CONGRÈS QUI SE DÉROULERAIT SOUS LE THÈME DES *DÉFIS DE LA CROISSANCE*.

QUAND ON REGARDE L'ÉVOLUTION DES CAISSES POPULAIRES AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES, ET EN PARTICULIER DE CELLES QUI SONT AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION, FORCE NOUS EST DE CONSTATER QU'ELLES ONT CONNU UNE CROISSANCE PHÉNOMÉNALE. EN EFFET, EN 1978, LES ACTIFS DES 339 CAISSES POPULAIRES ALORS AFFILIÉES TOTALISAIENT 3,225 MILLIARDS DE DOLLARS; AU 29

FÉVRIER 1988. CEUX DES 326 CAISSES QUI SONT MAINTENANT AFFILIÉES ATTEIGNAIENT 11.82 MILLIARDS DE DOLLARS. UNE TELLE CROISSANCE A NÉCESSITÉ UNE ADAPTATION IMPORTANTE, TANT EN RAISON DES PROBLÈMES QU'ELLE A ENGENDRÉS QU'À CAUSE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE, DONT L'INSTABILITÉ NOUS A OBLIGÉS À UNE GESTION DE PLUS EN PLUS RIGOREUSE. OR, CETTE CROISSANCE NE MONTRE AUCUN SIGNE DE RALENTISSEMENT PUISQUE, DE 20,8 P. 100 QU'ELLE ÉTAIT AU 28 FÉVRIER 1986, ELLE EST PASSÉE À 14,7 P. 100 EN 1987, ET A GRIMPÉ À 20,2 P. 100 AU 29 FÉVRIER DERNIER. ON PRÉVOIT QU'ELLE SE MAINTIENDRA À UN RYTHME SEMBLABLE AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES.

UNE TELLE CROISSANCE ENTRAÎNE TOUTES SORTES DE DÉFIS, TANT EN TERMES D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE QUE DE PLANIFICATION ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES. LA QUESTION DE LA FORMATION DU PERSONNEL, DE L'AVANCE TECHNOLOGIQUE, DE L'AUTONOMIE DES CAISSES, DE LA CONCERTATION, DE LA SOLIDARITÉ ET DU PARTAGE DES RÔLES ENTRE LES DIRIGEANTS ET LES GESTIONNAIRES, ET ENFIN CELLE DE LA COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES, VOILÀ AUTANT DE FACTEURS INTERRELIÉS QUI INTER-

VIENNENT DANS LA PRATIQUE DE LA COOPÉRATION ET QUI SE TROUVENT EN QUELQUE SORTE REMIS EN QUESTION SOUS L'EFFET DE LA PRESSION QU'EXERCE UN RYTHME DE CROISSANCE AUSSI EFFRÉNÉ. LA NOUVELLE LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT NOUS PERMETTRA D'ASSOCIER À CES NOMBREUX DÉFIS DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE CROISSANCE. CE SONT TOUTES CES RAISONS QUI ONT INCITÉ LES MEMBRES DU COMITÉ DU CONGRÈS ET LES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION, À QUI ILS AVAIENT FAIT RAPPORT, À RETENIR *LES DÉFIS DE LA CROISSANCE* COMME THÈME DU CONGRÈS.

CONCLUSION

LA REVUE QUE JE VIENS DE FAIRE DES SUJETS LES PLUS MARQUANTS DU DERNIER EXERCICE ET DE CEUX QUI CANALISERONT NOS EFFORTS AU COURS DE L'ANNÉE EN COURS ME PORTE À CROIRE QUE LE THÈME DE LA CONTINUITÉ IMPLIQUE UNE DYNAMIQUE QUI, INTÉGRÉE À NOS PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES, CONTINUERA DE NOUS GUIDER DANS L'ÉLABORATION DE NOS PLANS D'ACTION.

S'IL FALLAIT NE RESPECTER QUE LA CONTINUITÉ DES CONTRAINTES QU'ENTRAÎNE UNE FORTE CROISSANCE, NOUS RISQUERIONS DE PERDRE DE VUE LA MISSION DE LA FÉDÉRATION. MAIS ALORS QUE LES ANNÉES DÉFILENT, QUE LES PROJETS S'ENCHAÎNENT ET QUE LES RÉALITÉS SE SUCCÈDENT, LES MÊMES VALEURS DEMEURENT ET RÉSISTENT À L'ÉPREUVE DU TEMPS. AINSI, DEPUIS 64 ANS, LA FÉDÉRATION VISE, EN TANT QU'ENTREPRISE COOPÉRATIVE, À METTRE

L'ARGENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET, EN TANT QUE COOPÉRATIVE FINANCIÈRE, À FOURNIR À SES MEMBRES, C'EST-À-DIRE AUX CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES, DES SERVICES FINANCIERS ET DES SERVICES DE CONSULTATION EFFICACES ET DE TRÈS GRANDE QUALITÉ. LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES SONT EN MESURE, À LEUR TOUR, DE CONTINUER À OFFRIR À LEURS MEMBRES DES SERVICES FINANCIERS ET PROFESSIONNELS QUI RÉPONDENT AUJOURD'HUI À LEURS BESOINS COMME ILS Y RÉPONDAIENT JADIS.

EN TERMINANT, JE VEUX REMERCIER LES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION QUI, PAR LE BIAIS DES DIVERS COMITÉS ET COMMISSIONS DONT ILS FONT PARTIE, M'ONT ASSURÉ DE LEUR DÉVOUEMENT ET DE LEUR LOYAUTÉ.

JE REMERCIE TOUT PARTICULIÈREMENT LES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION QUI NOUS ONT QUITTÉS ET DONT JE GARDERAI UN EXCELLENT SOUVENIR.

ENFIN, JE REMERCIE LES DIRIGEANTS
ET LES EMPLOYÉS DES CAISSES,
QUI ONT SOUSCRIT D'EMBLÉE AUX
OBJECTIFS QUE NOUS LEUR AVIONS
PROPOSÉS, AINSI QUE MES COLLÈ-
GUES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
ET TOUS LES EMPLOYÉS DE LA
FÉDÉRATION, QUI ONT UNI LEURS
EFFORTS POUR AMÉLIORER LA
QUALITÉ DES SERVICES QUE NOUS
OFFRONS AUX CAISSES POPULAIRES
AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION.

LE PRÉSIDENT
ET CHEF DE LA DIRECTION.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Guy Bernier". The signature is fluid and cursive, with a large initial "G" and "B".

GUY BERNIER



LA DIRECTION GÉNÉRALE.
DE GAUCHE À DROITE: MM. YVES
TÉTREULT, VICE-PRÉSIDENT ET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, JACQUES
L'ABBÉ, PREMIER VICE-PRÉSIDENT,
FINANCES ET SUPPORT AUX CAISSES
POPULAIRES, FRANÇOIS RICHARD,
PREMIER VICE-PRÉSIDENT DIRECTEUR
GÉNÉRAL, ADMINISTRATION ET
INFORMATIQUE, ET GAÉTAN
COUTURE, PREMIER VICE-PRÉSIDENT,
RESSOURCES HUMAINES,
MARKETING ET COMMUNICATIONS.



LE PRÉSENT RAP-
PORT SE VEUT UN COMPTE RENDU
DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION
DES CAISSES POPULAIRES
DES JARDINS DE MONTRÉAL ET DE
L'OUEST-DU-QUÉBEC POUR SON
EXERCICE SOCIAL QUI S'EST
TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 1988.

BILAN CONSOLIDÉ

L'ACTIF CONSOLIDÉ DE LA FÉDÉ-
RATION, AU 29 FÉVRIER 1988,
ÉTAIT DE 2.756 MILLIARDS DE
DOLLARS, CE QUI REPRÉSENTE UNE
AUGMENTATION DE 650 MILLIONS
DE DOLLARS PAR RAPPORT À
L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. CETTE
HAUSSE DE 30 P. 100 EST SUPÉ-
RIEURE À LA CROISSANCE QU'ONT
CONNUE LES CAISSES POPULAIRES
ET S'EXPLIQUE PAR L'AUGMEN-
TATION SUBSTANTIELLE DE LA
SOMME DES EMPRUNTS QU'ELLES
ONT CONTRACTÉS AUPRÈS DE LA
FÉDÉRATION. LES PRÊTS AINSI
CONSENTIS ONT ÉTÉ RENDUS
POSSIBLES GRÂCE À DES SOURCES
DE FONDS AUTRES QUE LES
DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES,
LESQUELS N'ONT, DE FAÇON GLO-
BALE, ENREGISTRÉ QU'UNE FAIBLE
PROGRESSION. L'APPLICATION DU
RÈGLEMENT EN JOUR ZÉRO A EU
POUR EFFET D'ÉLIMINER LE POSTE
*CHÈQUES ET AUTRES EFFETS
EN TRANSIT, VALEUR NETTE*.
IL CONVIENT DE SOULIGNER QUE
LES NOUVELLES SOUSCRIPTIONS
AU CAPITAL SOCIAL ONT TOTALISÉ
12 MILLIONS DE DOLLARS ET QU'ON
A ENREGISTRÉ UNE PROGRESSION
DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE, QUI

EST PASSÉE DE 32,5 MILLIONS À
38,1 MILLIONS DE DOLLARS: CETTE
HAUSSE EST LA CONSÉQUENCE DE
LA DÉCISION PRISE LORS DE LA
DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE RELATIVEMENT AU
PARTAGE DU TROP-PERÇU.

FONDS DE LIQUIDITÉ—BILAN

DU POINT DE VUE DE L'ACTIF ET
DES DÉPÔTS EFFECTUÉS PAR LES
CAISSES POPULAIRES, LE FONDS
DE LIQUIDITÉ EST DEMEURÉ À
TOUTES FINS PRATIQUES STATION-
NAIRE, LES CAISSES AYANT UTILISÉ
TOUTES LEURS ENTRÉES DE FONDS
DISPONIBLES POUR RÉPONDRE AUX
DEMANDES D'EMPRUNT PRÉSEN-
TÉES PAR LEURS MEMBRES.

LA NOUVELLE PRÉSENTATION
ADOPTÉE DANS LE BILAN POUR LE
POSTE *VALEURS MOBILIÈRES* MET
EN RELIEF LA TRÈS GRANDE QUALITÉ
DU PORTEFEUILLE, QUI SE COMPOSE
PRINCIPALEMENT DE TITRES DU
MARCHÉ MONÉTAIRE FACILEMENT
RÉALISABLES, CONFORMÉMENT
AUX NORMES QUI RÉGISSENT LA
GESTION DES PORTEFEUILLES DES
FONDS DE LIQUIDITÉ.

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS
OPÉRATIONNELS DE LA FÉDÉRA-
TION, NOUS AVONS FAIT L'ACQUI-
SITION DE MEUBLES ET D'ÉQUIPEMENT
DIVERS AINSI QUE DE MACHINES DE
BUREAU ET DE MATÉRIEL INFORMATI-
QUE. CES ACHATS APPARAISSENT
AU POSTE *IMMOBILISATIONS*.

CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES
LÉGALES EN LA MATIÈRE, LES
INTÉRÊTS VERSÉS SUR LE CAPITAL
SOCIAL AU COURS DE LA DERNIÈRE
ANNÉE ONT ÉTÉ COMPTABILISÉS AU
TITRE DE *DÉPENSES PAYÉES
D'AVANCE*, ET ILS FONT PARTIE
INTÉGRANTE DE LA RUBRIQUE
INTÉRÊTS COURUS ET AUTRES.
CE POSTE INCLUT EN OUTRE LES
INTÉRÊTS GAGNÉS NON PERÇUS,
QUI TOTALISENT 39 MILLIONS DE
DOLLARS, LES INVENTAIRES, LES
FRAIS DIFFÉRÉS, LES DÉPENSES
PAYÉES D'AVANCE, ETC.

COMME PAR LE PASSÉ, LES CAISSES
POPULAIRES SE SONT PRÉVALUES
DES AVANTAGES RELIÉS AU CAPITAL
SOCIAL ET, CETTE ANNÉE ENCORE,
ELLES Y ONT SOUSCRIT UN MON-
TANT ADDITIONNEL DE 12 MILLIONS
DE DOLLARS.

LE PARTAGE DU TROP-PERÇU VOTÉ
PAR LES DÉLÉGUÉS LORS DE LA
DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE A PORTÉ LA RÉSERVE
GÉNÉRALE À 38,1 MILLIONS DE
DOLLARS, CE QUI REPRÉSENTE
UNE AUGMENTATION DE 5,6
MILLIONS DE DOLLARS. CETTE
DÉCISION PERMET DE PORTER À
139 MILLIONS DE DOLLARS L'AVOIR
DE LA FÉDÉRATION, SANS COMP-
TER LE TROP-PERÇU DE 14,87
MILLIONS DE DOLLARS ENREGISTRÉ
POUR L'EXERCICE QUI S'EST
TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 1988.

FONDS DE LIQUIDITÉ—ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE

LES REVENUS EN INTÉRÊTS ET
DIVIDENDES DU FONDS DE LIQUIDITÉ
ONT ATTEINT, POUR LA DERNIÈRE
ANNÉE SOCIALE, LA SOMME DE
86,5 MILLIONS DE DOLLARS, CE QUI
REPRÉSENTE UNE HAUSSE DE
CINQ MILLIONS DE DOLLARS PAR
RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.
CE RÉSULTAT EST ATTRIBUABLE
À L'AUGMENTATION ENREGISTRÉE
DANS LE VOLUME MOYEN DU
PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS,
EN DÉPIT D'UN RENDEMENT MOYEN
MOINS ÉLEVÉ IMPUTABLE AUX
TAUX D'INTÉRÊT QUI ONT PRÉVALU
AU COURS DU DERNIER EXERCICE
DE LA FÉDÉRATION. EN PLUS DES
INTÉRÊTS ATTEIGNANT 25,412
MILLIONS DE DOLLARS QUI ONT ÉTÉ
VERSÉS AUX CAISSES, UN MONTANT
DE 1,57 MILLION DE DOLLARS A ÉTÉ
DÉBOURSÉ AU TITRE DE *SUPPLÉ-
MENTS D'INTÉRÊT* AU COURS DE
L'EXERCICE SOCIAL QUI VIENT DE SE
TERMINER, COMPARATIVEMENT À
DEUX BONIFICATIONS D'INTÉRÊT
TOTALISANT 2,7 MILLIONS DE DOL-
LARS POUR L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

SI ON TIEN COMPTE DU PAIEMENT
ANTICIPÉ DES INTÉRÊTS SUR LE
CAPITAL SOCIAL, AUQUEL S'AJOUTE
L'IMPACT FISCAL RELIÉ AU PAR-
TAGES DU TROP-PERÇU PROPOSÉ
(14 870 000 \$-9 362 000 \$ +
1 941 000 \$), LES RÉSULTATS
DE LA FÉDÉRATION, POUR L'ANNÉE
TERMINÉE LE 29 FÉVRIER 1988,
SE SOLDENT PAR UN TROP-PERÇU
DE 7,449 MILLIONS DE DOLLARS.

COMPARATIVEMENT À 7,837 MILLIONS DE DOLLARS AU 28 FÉVRIER 1987. IL EST IMPORTANT DE SOULIGNER QU'APRÈS ÉTUDE ET APPLICATION DE LA LOI SUR L'IMPÔT, AUCUN DÉBOURSEMENT N'EST PRÉVU POUR L'EXERCICE SOCIAL QUI VIENT DE SE TERMINER. LE CALCUL DE L'IMPÔT TIENT COMPTE DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE PAR ANTICIPATION SUR LE CAPITAL SOCIAL ET DE LA BONIFICATION D'INTÉRÊT PRÉVUE DANS LE PARTAGE PROPOSÉ.

AUTRES FONDS

LE SOUTIEN APPORTÉ PAR LA FÉDÉRATION AUX CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES, CONCERNANT L'APPROVISIONNEMENT DE FONDS NÉCESSAIRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LEURS MEMBRES, S'EST TRADUIT PAR UNE AUGMENTATION SUBSTANTIELLE, DE L'ORDRE DE 645 MILLIONS DE DOLLARS, ENREGISTRÉE À L'ACTIF DU FONDS DE DÉPÔTS À TERME EN DATE DU 29 FÉVRIER 1988. LES PRÊTS CONSENTIS AUX CAISSES POPULAIRES SONT AINSI PASSÉS DE 758 MILLIONS À 1,218 MILLIARD DE DOLLARS EN FIN D'ANNÉE. LES PRINCIPALES SOURCES DE FONDS PROVIENNENT DE DÉPÔTS AUTRES QUE CEUX DES CAISSES POPULAIRES, LESQUELS ONT AUGMENTÉ DE 35 MILLIONS DE DOLLARS. ON A EN EFFET ENREGISTRÉ UNE HAUSSE D'ENVIRON 350 MILLIONS DE DOLLARS SOUS LA RUBRIQUE *AUTRES DÉPÔTS*. POUR CE QUI EST DES EMPRUNTS CONTRACTÉS AUPRÈS DE LA *CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC*, ILS TOTALISENT 287 MILLIONS DE DOLLARS, CE QUI TRADUIT UNE AUGMENTATION DE 247,8 MILLIONS DE DOLLARS PAR RAPPORT AUX CHIFFRES RELEVÉS AU 28 FÉVRIER 1987.

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE LA FÉDÉRATION CONCERNANT LA GESTION DE CE FONDS, LES REVENUS REDISTRIBUÉS AUX CAISSES POPULAIRES SE SONT

CHIFFRÉS À 879 000 \$, ET ON A CONSERVÉ UN MONTANT ÉGAL QUI A ÉTÉ AFFECTÉ À LA CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE STABILISATION. CETTE DERNIÈRE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES LÉGALES EN LA MATIÈRE.

L'ACTIF DU FONDS D'INVESTISSEMENTS DESJARDINS ATTEIGNAIT, AU 29 FÉVRIER 1988, 74,9 MILLIONS DE DOLLARS, COMPARATIVEMENT À 65,9 MILLIONS POUR L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. CETTE AUGMENTATION EST ENREGISTRÉE AU POSTE *AUTRES VALEURS MOBILIÈRES*, QUI EST PASSÉ DE 39,3 MILLIONS À 48 MILLIONS DE DOLLARS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE SOCIALE. CETTE CROISSANCE EST ATTRIBUABLE À L'ACHAT D' ACTIONS (509 030 ACTIONS) ET DE DÉBENTURES DE LA SOCIÉTÉ *GESTION CID INC.* POUR DES MONTANTS RESPECTIFS DE 626 107 \$ ET DE 5 917 500 \$, AUXQUELLES S'AJOUTE L'ACQUISITION D' ACTIONS (9 345 ACTIONS) DE LA SOCIÉTÉ *D'INVESTISSEMENT DESJARDINS* POUR UN TOTAL DE 2 186 730 \$. LES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AVEC LA SOCIÉTÉ *GESTION CID INC.* SONT CONFORMES AU PLAN PRÉVU POUR LE TRANSFERT DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ *CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC.*, QUI ÉTAIENT JUSQUE-LÀ DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ *D'INVESTISSEMENT DESJARDINS*, DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENTS DESJARDINS DES DIVERSES FÉDÉRATIONS.

QUANT AUX DÉBENTURES, ELLES SONT LIÉES À LA DEMANDE DE CAPITALISATION ADDITIONNELLE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ *CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC.* ET QUI A ÉTÉ ACCEPTÉE EN COURS D'ANNÉE. POUR CE QUI EST DE L'ACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ *D'INVESTISSEMENT DESJARDINS*, IL S'AGIT LÀ D'UN PREMIER APPEL DE CAPITAL IMPUTABLE AUX BESOINS DE FONDS DE CETTE SOCIÉTÉ, BESOINS QUI SERONT COMBLÉS SUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS.

LA PARTICIPATION DES CAISSES POPULAIRES AU FONDS D'INVESTISSEMENTS DESJARDINS A DONC ÉTÉ PORTÉE DE 64,8 MILLIONS À 73,5 MILLIONS DE DOLLARS, SOIT À

L'ÉQUIVALENT DE 0,62 DE 1 P. 100 DE LEUR ACTIF EN DATE DU 29 FÉVRIER 1988, COMPARATIVEMENT À 0,66 DE 1 P. 100 AU 28 FÉVRIER 1987.

L'ACTIF DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES CAISSES POPULAIRES SE CHIFFRE À 27,5 MILLIONS DE DOLLARS, CE QUI TRADUIT UNE DIMINUTION DE 3,8 MILLIONS DE DOLLARS PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. CETTE BAISSÉ EST PRINCIPALEMENT ATTRIBUABLE À LA CRÉATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT EN HABITATION, QUI A NÉCESSITÉ UN TRANSFERT DE TROIS MILLIONS DE DOLLARS PRIS À MÊME LES DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES DANS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES CAISSES POPULAIRES ET QUI A PORTÉ LE TOTAL DES PARTICIPATIONS DE 28,165 MILLIONS À 25,165 MILLIONS DE DOLLARS. LA TOTALITÉ DES REVENUS PROVENANT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES CAISSES POPULAIRES ONT ÉTÉ VERSÉS AUX CAISSES POPULAIRES, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT.

LA SOMME DE 42,3 MILLIONS DE DOLLARS DÉPOSÉE PAR LES CAISSES POPULAIRES AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION POUR LE FINANCEMENT DES COMPTES À RECEVOIR DU *CENTRE DESJARDINS DE TRAITEMENT DE CARTES INC. (VISA DESJARDINS)* EST DEMEURÉE LA MÊME, CONFORMÉMENT AUX ENTENTES EN VIGUEUR; L'ENSEMBLE DES REVENUS EN INTÉRÊTS ENCAISSÉS PAR LA FÉDÉRATION ONT ÉTÉ VERSÉS INTÉGRALEMENT AUX CAISSES AFFILIÉES, PROPORTIONNELLEMENT À LEUR PARTICIPATION À CE FONDS ET CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT.

LE NOUVEAU FONDS DE DÉVELOPPEMENT EN HABITATION A INITIÉ SES OPÉRATIONS GRÂCE À UNE PARTICIPATION DES CAISSES POPULAIRES DE L'ORDRE DE TROIS MILLIONS DE DOLLARS. MAIS COMME AUCUN DES DOSSIERS SOUMIS N'AVAIT ÉTÉ FINALISÉ À LA CLÔTURE DU DERNIER EXERCICE, CE MONTANT A ENTRETEMPS ÉTÉ INVESTI À COURT TERME.

CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES
EN DATE DU 29 FÉVRIER 1988, 326 CAISSES POPULAIRES ÉTAIENT AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION, COMPARATIVEMENT À 327 L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. CETTE BAISSÉ S'EXPLIQUE PAR LA FUSION DES CAISSES POPULAIRES ST-LOUIS DE GONZAGUE ET CHARLES LEMOYNE DE CHÂTEAUGUAY AVEC LES CAISSES POPULAIRES IMMACULÉE-CONCEPTION ET CHÂTEAUGUAY, RESPECTIVEMENT : DEUX CENTRES DE SERVICE ONT TOUTEFOIS ÉTÉ MAINTENUS. ON A PU ASSISTER, LORS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER, À LA FONDATION, LE 23 MAI 1987, DE LA NOUVELLE CAISSE POPULAIRE KAHNAWAKE.

AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER DE LA FÉDÉRATION, L'ACTIF CONSOLIDÉ DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES A PROGRESSÉ DE 1,99 MILLIARD DE DOLLARS POUR ATTEINDRE UN TOTAL SANS PRÉCÉDENT DE 11,82 MILLIARDS DE DOLLARS, CE QUI TRADUIT UNE HAUSSE DE 20,2 P. 100 PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. LES PRÊTS SUR RECONNAISSANCE DE DETTE ET SUR HYPOTHÈQUE ONT AUGMENTÉ RESPECTIVEMENT DE 607 MILLIONS ET DE 1,163 MILLIARD DE DOLLARS, CE QUI REPRÉSENTE DES TAUX DE CROISSANCE DE 27,2 P. 100 ET DE 20,5 P. 100. ON A ENREGISTRÉ AU PASSIF-DÉPÔTS UNE PROGRESSION DE 1,435 MILLIARD DE DOLLARS, SOIT DE L'ORDRE DE 17,3 P. 100. CETTE HAUSSE S'EST TRADUITE PAR UNE AUGMENTATION DE 285 MILLIONS DE DOLLARS DE L'ÉPARGNE AVEC OPÉRATIONS ET DE 1,177 MILLIARD DE DOLLARS DE L'ÉPARGNE À TERME TANDIS QUE L'ÉPARGNE STABLE DEMEURAIT INCHANGÉE.

LES TROP-PERÇUS RÉALISÉS AU COURS DE L'EXERCICE QUI S'EST TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 1988 SONT DE L'ORDRE DE 66,3 MILLIONS DE DOLLARS, COMPARATIVE-

MENT À 57,5 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, CE QUI TRADUIT UNE AUGMENTATION DE 8,8 MILLIONS DE DOLLARS OU DE 15,3 P. 100. LA RÉSERVE GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES S'ÉTABLI À 323,3 MILLIONS DE DOLLARS ET REPRÉSENTE UNE HAUSSE DE 47,1 MILLIONS DE DOLLARS OU DE 17,1 P. 100 PAR RAPPORT À L'AN DERNIER. CETTE ATTRIBUTION DU TROP-PERÇU DES CAISSES À LA RÉSERVE GÉNÉRALE REPRÉSENTE UNE AUGMENTATION DE 1,8 MILLION PAR RAPPORT AUX 45,3 MILLIONS DE DOLLARS QUI ONT ÉTÉ VERSÉS AU COURS DE L'EXERCICE QUI S'EST TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 1987. LA RÉSERVE GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE DES CAISSES POPULAIRES S'ÉTABLI DONC À 3,3 P. 100 DE LEUR PASSIF-DÉPÔTS, SOIT À UN NIVEAU ÉQUIVALENT À CELUI QUI ÉTAIT ENREGISTRÉ LE 28 FÉVRIER 1987.

PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DIRECTION GÉNÉRALE, ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE

LE SOUCI CONSTANT DES ADMINISTRATEURS, DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES CADRES DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES A AMENÉ LA VICE-PRÉSIDENTE CONTRÔLE À RÉVISER LE PROCESSUS DE CONSULTATION QUI LEUR PERMET D'EXPRIMER LEUR DEGRÉ DE SATISFACTION FACE AUX SERVICES OFFERTS PAR LA FÉDÉRATION, DE FAÇON QUE CETTE CONSULTATION SE FASSE DORÉNAVANT SUR UNE BASE ANNUELLE. LES RÉSULTATS DU SONDAGE EFFECTUÉ AU DÉBUT DE 1988 INDIQUENT UN TAUX MOYEN DE SATISFACTION DE L'ORDRE DE 90 P. 100, COMPARATIVEMENT À 89 P. 100 EN 1986, ET À 87 P. 100 EN 1984. DANS LE MÊME ORDRE D'IDÉES, CETTE VICE-PRÉSIDENTE A ÉGALEMENT ENTREPRIS D'ÉLABORER ET D'OFFICIALIZER LES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES DEVANT COUVRIR LES PRINCIPALES **CONDITIONS QUI RÉGISSENT LES RAPPORTS ENTRE LA FÉDÉRATION ET LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES.**

EN RAISON DU DÉVELOPPEMENT RAPIDE DE LA TECHNOLOGIE, DE LA COMPLEXITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉVOLUTION

CONSTANTE DU MARCHÉ, LA QUALITÉ DE L'INFORMATION DISPONIBLE, ET EN PARTICULIER LA FIABILITÉ DES DONNÉES STATISTIQUES, JOUENT UN RÔLE PRIMORDIAL DANS TOUTE PRISE DE DÉCISION. AUSSI AVONS-NOUS ENTREPRIS, AU COURS DU DERNIER EXERCICE, DES TRAVAUX RELIÉS À LA MISE EN PLACE D'UNE BANQUE DE DONNÉES FINANCIÈRES SUR LES CAISSES POPULAIRES. LA GESTION OPÉRATIONNELLE DE CES DONNÉES FINANCIÈRES A ÉTÉ CONFIEE À LA VICE-PRÉSIDENTE CONTRÔLE, QUI S'ASSURE DE LA COLLABORATION DES DIVERSES UNITÉS ADMINISTRATIVES DE LA FÉDÉRATION CONCERNÉES PAR CE PROJET.

DES ÉTUDES EFFECTUÉES PAR LA VICE-PRÉSIDENTE CONTRÔLE ONT PERMIS DE REMETTRE AUX DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION UN DOSSIER PORTANT SUR L'IMPACT, EN L'OCCURRENCE MAJEUR, QU'AURA LA RÉFORME FISCALE SUR LA FÉDÉRATION. EN EFFET, CELLE-CI VERRA, À LONG TERME, SA CHARGE FISCALE AUGMENTER DE FAÇON SUBSTANTIELLE. CETTE HAUSSE DE L'IMPÔT À PAYER S'EXPLIQUE PAR LE FAIT QUE LES PROVISIONS QUI ÉTAIENT AUPARAVANT ALLOUÉES POUR LES PORTEFEUILLES DE TITRES DES MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE DEVIENDRONT IMPOSABLES AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES.

LA MULTIPLICATION DU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE, L'AVÈNEMENT DE LA BUREAUTIQUE ET LA NÉCESSITÉ D'UTILISER L'ESPACE AU MAXIMUM TOUT EN ASSURANT AUX EMPLOYÉS LE PLUS DE CONFORT POSSIBLE ONT INCITÉ LA VICE-PRÉSIDENTE CONTRÔLE À RECOMMANDER L'ADOPTION DE NOUVELLES NORMES D'AMÉNAGEMENT, QUI ONT ÉTÉ APPROUVÉES ET D'ORES ET DÉJÀ APPLIQUÉES AUX LOCAUX QUE LA FÉDÉRATION A LOUÉS RÉCEMMENT.

LE PERSONNEL RESPONSABLE DE L'APPROVISIONNEMENT EN NUMÉRAIRE A DÉPLOYÉ TOUS LES EFFORTS NÉCESSAIRES AUPRÈS DE LA BANQUE DU CANADA POUR OBTENIR LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE BILLETS NEUFS. CE QUI PERMET D'ÉVITER LES FRAIS DE TRI; EN OUTRE, LA QUALITÉ DU PAPIER-MONNAIE UTILISÉ EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL AU BON FONCTIONNEMENT DES GUICHETS AUTOMATIQUES, DONT LE NOMBRE A INCIDEMMENT DOUBLÉ AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE SOCIALE.

ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE DES TÂCHES QUI LUI INCOMBENT ET DES EXIGENCES QUI S'Y RATTACHENT, ON PEUT DIRE QUE LA VICE-PRÉSIDENTE SYSTÈMES A ACCOMPLI UN EXCELLENT TRAVAIL EN DÉPIT DES CHANGEMENTS MAJEURS SURVENUS EN COURS D'ANNÉE. AINSI ON A PU ASSISTER, DANS LE CADRE DU DERNIER EXERCICE, À LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME DE RÈGLEMENT EN JOUR ZÉRO AINSI QU'À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET TRI-FIN. CETTE ENTREPRISE, QUI A ÉTÉ MENÉE AVEC DILIGENCE ET QUI A DÉMARRÉ À LA DATE PRÉVUE, A NÉCESSITÉ À ELLE SEULE L'ÉQUIVALENT DE PLUS DE 1 800 JOURS-PERSONNES. CE SERVICE DE TRI-FIN ENTRAÎNE DES RETOMBÉES IMPORTANTES, NON SEULEMENT POUR LES CAISSES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION, MAIS POUR L'ENSEMBLE DES CAISSES POPULAIRES DU QUÉBEC. POUR CE QUI EST DE LA COMPENSATION À L'ÉCHELLE PROVINCIALE, LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉS IL Y A QUELQUES ANNÉES DANS LE BUT DE RÉDUIRE LES COÛTS SONT EN VOIE DE RÉALISATION. EN EFFET, CETTE ANNÉE ENCORE, LA BAISSÉ ENREGISTRÉE DANS LE PRIX DE REVIENT DES EFFETS TRAITÉS À LA SUITE DE LA RÉVISION ANNUELLE DES COÛTS EST SUBSTANTIELLE, CES FRAIS ÉTANT PASSÉS DE 0,0425 \$ À 0,0395 \$ L'EFFET.

LA VICE-PRÉSIDENTE SYSTÈMES TRAVAILLE DE CONCERT AVEC LES RESPONSABLES DE LA BANQUE DE DONNÉES FINANCIÈRES, ET ELLE A MIS SUR PIED UN PROJET PILOTE

QUI PERMETTRA DE PROCÉDER À DIVERS ESSAIS SUR LE LOGICIEL CHOISI POUR ACCÉDER AUX DONNÉES. CES DÉMARCHES S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'IMPLANTATION DE LA BUREAUTIQUE QUI SE POURSUIVRA AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES ET QUI PERMETTRA D'ACCROÎTRE LA RAPIDITÉ D'EXÉCUTION ET LA QUALITÉ DU TRAVAIL, AMÉLIORANT PAR LE FAIT MÊME LES SERVICES OFFERTS PAR LA FÉDÉRATION.

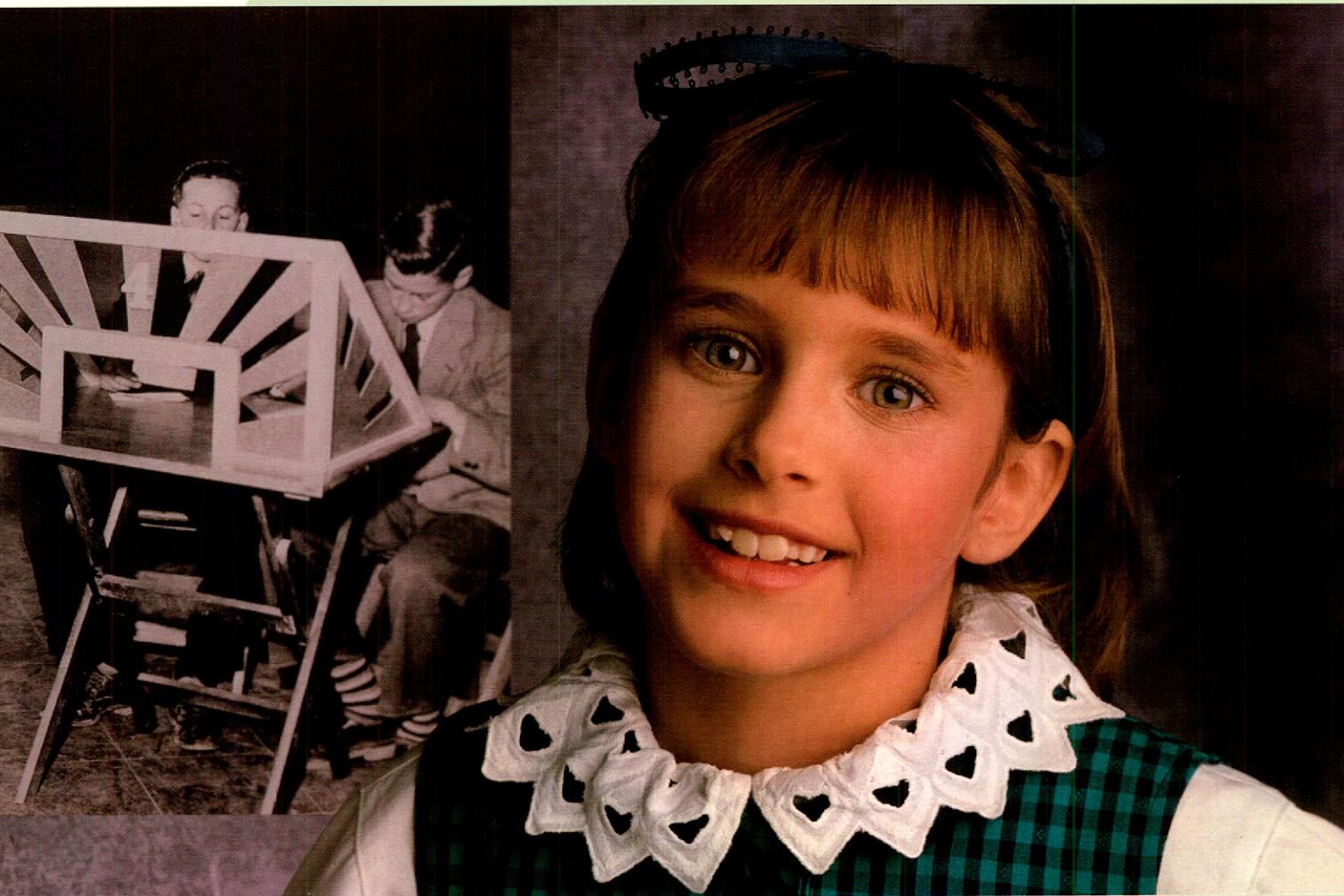
POUR DONNER SUITE À UN BESOIN EXPRIMÉ PAR LES CAISSES POPULAIRES AU COURS DU DERNIER EXERCICE, LA FÉDÉRATION A FAIT L'ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ SERVICES DE PAIE INFO-LOGIK INC., QUI LEUR FACILITERA LE PROCESSUS DE PRÉPARATION DE LA PAIE ET QUI LEUR PERMETTRA D'ASSURER UN SERVICE PLUS COMPLET À LEURS MEMBRES DU SECTEUR COMMERCIAL. LA GESTION ADMINISTRATIVE DE LA SOCIÉTÉ SERVICES DE PAIE INFO-LOGIK INC. A ÉTÉ CONFÉE À LA VICE-PRÉSIDENTE SYSTÈMES.

POUR SA PART, LA VICE-PRÉSIDENTE AFFAIRES JURIDIQUES A PRIS LES MESURES NÉCESSAIRES AFIN DE RÉPONDRE DE MANIÈRE SATISFAISANTE AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DE NATURE JURIDIQUE QUI SONT DEMEURÉES TRÈS NOMBREUSES AU COURS DU DERNIER EXERCICE. ON A EN EFFET ENREGISTRÉ UN TOTAL DE 2 278 COMMUNICATIONS ÉCRITES ET DE 11 437 COMMUNICATIONS VERBALES, CE QUI REPRÉSENTE, POUR CETTE DERNIÈRE CATÉGORIE, UNE AUGMENTATION DE 13 P. 100 PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. LA DIFFUSION D'INFORMATIONS À CARACTÈRE JURIDIQUE A ÉTÉ ASSURÉE GRÂCE À LA PUBLICATION DE BULLETINS SPÉCIALISÉS ET À LA FORMATION DISPENSÉE AUX DIRIGEANTS ET AU PERSONNEL



C

ONTINUER À
ÉDUIQUER. PARCE QUE LE FAIT DE
PROMOUVOIR L'ÉDUCATION À
L'ÉPARGNE DES MEMBRES DES
CAISSES POPULAIRES ET DE SENSIBILISER LE PLUS TÔT POSSIBLE
LES JEUNES À LEUR IMMENSE
POTENTIEL SONT DES INITIATIVES
QUI SONT GARANTES D'UN AVENIR
PROMETTEUR.



À GAUCHE : EN 1948, DES JEUNES
DÉPOSENT À LA CAISSE SCOLAIRE.
À DROITE : EN 1988, LA PETITE
JULIE YELLE, HUIT ANS, DE L'ÉCOLE
STE-MARGUERITE DE LAVAL, EST
MEMBRE DE LA CAISSE SCOLAIRE
DE LA CAISSE POPULAIRE
LAVAL-DES-RAPIDES.

DES CAISSES POPULAIRES; CES COURS S'INSCRIVENT DANS LE CADRE D'UNE NOUVELLE FORMULE QUI PERMETTRA DE MIEUX RENSEIGNER LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES SUR LES ASPECTS JURIDIQUES DE LEURS OPÉRATIONS.

LA VICE-PRÉSIDENTE AFFAIRES JURIDIQUES S'EST ÉGALEMENT OCCUPÉE D'UN DOSSIER MAJEUR, CELUI DE LA TAXE D'AFFAIRES, DONT L'OBJECTIF ÉTAIT D'OBTENIR GAIN DE CAUSE EN CE QUI A TRAIT À L'EFFET RÉTROACTIF DE LA TAXATION. LA FAÇON DONT ON A ABORDÉ CE DOSSIER ET LES RECOMMANDATIONS AUXQUELLES IL A DONNÉ LIEU AUPRÈS DES CAISSES POPULAIRES SE SONT AVÉRÉES FRUCTUEUSES, CAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A MODIFIÉ LA LOI EN CETTE MATIÈRE, RÉGLANT DU MÊME COUP L'IMBROGLIO QU'AVAIT PROVOQUÉ LA QUESTION DE LA RÉTROACTIVITÉ.

LA VICE-PRÉSIDENTE SUIVI ET SUPPORT À LA GESTION DES PRÊTS COMMERCIAUX A TOUT MIS EN OEUVRE POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES D'AIDE QUI LUI ONT ÉTÉ ADRESSÉES POUR LE RÉGLEMENT DE DOSSIERS COMPLEXES. ELLE EST ÉGALEMENT INTERVENUE À TITRE PRÉVENTIF DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE VISITES SYSTÉMATIQUES DES CAISSES POPULAIRES QUI SONT ACTIVES DANS LE SECTEUR COMMERCIAL.

AU COURS DU DERNIER EXERCICE, 189 CAISSES POPULAIRES ONT REÇU UN TOTAL DE 323 VISITES, DONT 208 POUR RÉGLER DES CAS PRÉCIS OU RÉPONDRE À DES MANDATS SPÉCIAUX, ET 115 DANS UN BUT UNIQUEMENT PRÉVENTIF. GLOBALEMENT, LES CONVENTIONS SIGNÉES POUR LES 51 DOSSIERS QUI NOUS ONT ÉTÉ CONFIAUX AUX FINS DE RECouvreMENT CONCERNAIENT DES AVANCES OU DES PRÊTS TOTALISANT PLUS DE 22 MILLIONS DE DOLLARS.

L'ADJONCTION RÉCENTE D'UN CONSEILLER JURIDIQUE SPÉCIALISÉ EN CRÉDIT COMMERCIAL À LA VICE-PRÉSIDENTE SUIVI ET SUPPORT À LA GESTION DES PRÊTS COMMERCIAUX DONNE DÉJÀ DES RÉSULTATS TRÈS POSITIFS ET FORTEMENT APPRÉCIÉS. IL VA DE SOI QUE CES MESURES PERMETTENT D'AMENUISER LES PERTES ET DONNENT LIEU À DES BÉNÉFICES DIFFICILEMENT MESURABLES. ON A CÉPENDANT PU CONSTATER QUE LES PERTES SUR PRÊT, QUI ÉTAIENT DE 0,15 \$ POUR CHAQUE TRANCHE DE 100 \$ D'ACTIF AU 28 FÉVRIER 1986, AVAIENT BAISSÉ À 0,12 \$ POUR 100 \$ D'ACTIF AU 28 FÉVRIER 1987, ET ELLES SONT ACTUELLEMENT DE 0,09 \$ POUR 100 \$ D'ACTIF.

LE SECTEUR FINANCIER

DANS LE SECTEUR FINANCIER, CERTAINS FAITS SAILLANTS MÉRITENT D'ÊTRE SOULIGNÉS DANS LE CADRE DU DERNIER EXERCICE.

AINSI L'ANNÉE 1987-1988 NOUS AURA PERMIS, MALGRÉ LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS, DE DÉPASSER LARGEMENT NOS INDICATEURS AU CHAPITRE DU RENDEMENT DE NOTRE PORTEFEUILLE. EN EFFET, NOTRE RENDEMENT ANNUEL MOYEN, QUI EST DE 8,89 P. 100, EST DE 65 POINTS SUPÉRIEUR À L'INDICATEUR DE MARCHÉ, QUI SE SITUE À 8,24 P. 100.

LA JUSTESSE DES SCÉNARIOS ÉCONOMIQUES CONÇUS PAR NOS ANALYSTES, LA RIGUEUR DE NOTRE STRATÉGIE D'INTERVENTION ET LA QUALITÉ DU SUIVI DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AURONT PERMIS À NOTRE PORTEFEUILLE DE TRAVERSER LE KRACH BOURSIER EN MAINTENANT DES TAUX DE RENDEMENT ÉLEVÉS.

EN CE QUI CONCERNE LE FONDS DE LIQUIDITÉ, LA FÉDÉRATION Y A ENREGISTRÉ UN TOTAL DE 12 MILLIARDS DE DOLLARS EN TRANSACTIONS FINANCIÈRES POUR LE DERNIER EXERCICE.

POUR CE QUI EST DU FONDS DE DÉPÔTS À TERME, NOUS AVONS MIS L'ACCENT SUR LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES AUXILIAIRES

AFIN DE POUVOIR ASSURER AUX CAISSES AFFILIÉES UN APPROVISIONNEMENT DE FONDS ADÉQUAT. LE VOLUME DES DÉPÔTS D'AUTRES SOURCES A DONC CONNU UNE CROISSANCE DE 85 P. 100, PASSANT DE 409 MILLIONS À 758 MILLIONS DE DOLLARS. CETTE ACTIVITÉ N'EST PAS ÉTRANGÈRE À LA HAUSSE DE 61 P. 100 ENREGISTRÉE POUR LES PRÊTS JUMELÉS SUR RECONNAISSANCE DE DETTE, DONT LE TOTAL EST PASSÉ DE 632 MILLIONS À 1,018 MILLIARD DE DOLLARS.

D'AUTRES MÉCANISMES, COMME LE RECOURS À DES CONVENTIONS D'ÉCHANGE DE TAUX D'INTÉRÊT (POUR UN TOTAL DE 120 MILLIONS DE DOLLARS) ET À DES EMPRUNTS AUPRÈS DE LA CAISSE CENTRALE DES JARDINS DU QUÉBEC (TOTALISANT 287 MILLIONS DE DOLLARS), NOUS ONT PERMIS DE RÉPONDRE À LA DEMANDE DE FONDS DES CAISSES POPULAIRES.

SOUÇIEUSE D'AMÉLIORER LE LEVIER FINANCIER DE CERTAINES CAISSES POPULAIRES, LA VICE-PRÉSIDENTE SENIOR FINANCES A MIS SUR PIED UN PROGRAMME DE VENTE D'ÉLÉMENTS D'ACTIF. BIEN QUE TRÈS RÉCENTE, CETTE MESURE AURA PERMIS, EN DATE DU 29 FÉVRIER 1988, DE VENDRE POUR 69,6 MILLIONS DE DOLLARS D'ÉLÉMENTS D'ACTIF.

POUR CE QUI EST DE NOS ACTIVITÉS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, ELLES ONT ENREGISTRÉ UNE CROISSANCE IMPORTANTE, PLUS PARTICULIÈREMENT EN CE QUI TOUCHE LES PRODUITS SUIVANTS:

- VENTE DE NUMÉRIQUES ÉTRANGERS: EN HAUSSE DE 15,1 P. 100
- CHÈQUES AMÉRICAINS—RETRAITS: EN HAUSSE DE 20,3 P. 100
- CHÈQUES AMÉRICAINS—DÉPÔTS: EN HAUSSE DE 16,2 P. 100
- TRAITES EN DOLLARS CANADIENS: EN HAUSSE DE 19,1 P. 100
- TRAITES EN DOLLARS AMÉRICAINS: EN HAUSSE DE 26,8 P. 100

LA FORMATION DISPENSÉE AUX EMPLOYÉS DES CAISSES CONCERNANT LE TRAITEMENT D'EFFETS COMME LES CHÈQUES DE VOYAGE, LES MANDATS, LES TRAITES, LES ENVOIS D'ARGENT ET LA GESTION DES COMPTES EN DOLLARS AMÉRICAINS ONT LARGEMENT CONTRIBUÉ À CETTE AUGMENTATION DU VOLUME DES OPÉRATIONS INTERNATIONALES.

GRÂCE À LA RÉORIENTATION ET À LA RESTRUCTURATION DE LA DIRECTION OPÉRATIONS INTERNATIONALES, DORÉNAVANT APPELÉE *CENTRE DES SERVICES INTERNATIONAUX*, NOUS POURRONS ASSURER AUX CAISSES AFFILIÉES UN MEILLEUR SERVICE DE CONSULTATION, QUI LEUR PERMETTRA À LEUR TOUR DE MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DE LEURS MEMBRES, EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE COMMERCIAL.

D'AUTRES SUJETS ONT ÉGALEMENT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS RÉGULIÈRES ET ONT ÉTÉ SOUMIS AUX DIVERS PALIERS DÉCISIONNELS. PARMIS LES PLUS IMPORTANTS, CITONS L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE PLACEMENT QUI DÉFINIT LES GRANDS PARAMÈTRES DE GESTION DES FONDS, ET L'IMPACT DU KRACH BOURSIER SUR NOTRE ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SUR L'ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT.

LA CROISSANCE IMPORTANTE QU'ONT CONNUE LES CAISSES POPULAIRES DANS LE SECTEUR DU CRÉDIT A EU DES RÉPERCUSSIONS SUR LES OPÉRATIONS DE LA FÉDÉRATION. AINSI, PRÈS DE 7 000 DEMANDES D'AUTORISATION DE PRÊT LUI ONT ÉTÉ SOUMISES, POUR UN MONTANT TOTAL DE PLUS DE 2,5 MILLIARDS DE DOLLARS. CE QUI REPRÉSENTE, PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT, UNE AUGMENTATION DE 35 P. 100 DU NOMBRE DES DOSSIERS SOUMIS, ET DE 53 P. 100 DES MONTANTS AUTORISÉS.

CETTE CROISSANCE, QUI S'EST MAINTENUE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, NOUS AMÈNE À RÉVISER LA MESURE DU POUVOIR DÉCISIONNEL ACCORDÉ AUX CAISSES POPULAIRES EN MATIÈRE DE CRÉDIT EN VERTU DU RÈGLEMENT. LA FÉDÉRATION PRÉSENTERA SOUS PEU AUX CAISSES AFFILIÉES DES PROPOSITIONS PRÉCISES À CET EFFET. LE RÔLE PRÉPONDERANT DES CAISSES POPULAIRES DANS LE DOMAINE DU CRÉDIT COMMERCIAL NOUS AMÈNERA, AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES, À MODIFIER LE TYPE DE SOUTIEN QUE NOUS LEUR OFFRONS AFIN QU'ELLES DEVIENNENT CONCURRENTIELLES ET QU'ELLES PUISSENT OFFRIR DES CONDITIONS INTÉRESSANTES À LEURS MEMBRES DANS CE SECTEUR.

LE SECTEUR DU SOUTIEN APPORTÉ AUX CAISSES POPULAIRES

NOUS AVONS TRAVAILLÉ À LA MISE AU POINT DE PROGRAMMES DE GESTION À L'INTENTION DES CAISSES AFFILIÉES ET NOUS AVONS DONNÉ SUITE AU PROGRAMME DE REFORTE DU *SYSTÈME INTÉGRÉ DES CAISSES* (SIC).

ON SAIT QUE L'ACTIVITÉ D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE ENTRE LES ÉPARGNANTS ET LES EMPRUNTEURS DOIT ÊTRE SUFFISAMMENT LUCRATIVE POUR COMPENSER LES FRAIS ADMINISTRATIFS ENCOURUS POUR ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES CAISSES POPULAIRES. AUSSI, DANS LE BUT DE LES ASSISTER DANS LA GESTION DE LEUR MARGE BÉNÉFICIAIRE, LA FÉDÉRATION A MIS À LEUR DISPOSITION LE *PROGRAMME D'ANALYSE DES REVENUS D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE* (PARIF), QUI LEUR OFFRE UN ENSEMBLE D'INSTRUMENTS D'ANALYSE LEUR PERMETTANT D'ÉVALUER LEUR PERFORMANCE. CONTRAIREMENT AUX PROGRAMMES DÉJÀ EXISTANTS, QUI S'APPUIENT SUR DES ANALYSES COMPARATIVES DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENSEMBLE DES CAISSES, LE *SYSTÈME PARIF REPOSE SUR DES COMPARAISONS ÉTABLIES À PARTIR DES CAISSES QUI ONT ENREGISTRÉ LES MEILLEURES PERFORMANCES.*

AU CHAPITRE DE L'AUTOMATISATION, L'EXPÉRIMENTATION DU GUICHET AUTOMATIQUE POUR AUTOMOBILISTES NOUS A PERMIS D'APPORTER UNE SOLUTION AUX PROBLÈMES D'ORDRE TECHNIQUE RENCONTRÉS PAR LES CAISSES QUI DÉSIRENT OFFRIR CE TYPE DE SERVICE. CE PROJET, QUI CONTRIBUE À ÉLARGIR NOTRE ÉVENTAIL DE PRODUITS AUTOMATISÉS, EST NÉ DE L'ENGAGEMENT QUE SUSCITE CETTE FORMULE AUX ÉTATS-UNIS, OÙ 30 P. 100 DES OPÉRATIONS AUTOMATISÉES SE FONT PAR L'ENTREMISE DE GUICHETS POUR AUTOMOBILISTES. IL NOUS FAUDRA ATTENDRE LA FIN DE L'ANNÉE 1988 POUR CONNAÎTRE L'ACCUEIL QUE LES CONSOMMATEURS RÉSERVERONT À CE NOUVEAU PRODUIT ET, SURTOUT, LA MESURE DANS LAQUELLE IL CONVIENT À NOS CONDITIONS CLIMATIQUES.

DES SUBVENTIONS PROVENANT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES CAISSES POPULAIRES PERMETTRONT D'UTILISER 14 APPLICATIONS INFORMATIQUES NORMALISÉES DANS PLUS DE 200 CAISSES POPULAIRES ÉQUIPÉES DE MICRO-ORDINATEURS. CES APPLICATIONS CONTRIBUERONT À ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DU PERSONNEL ET PERMETTRONT D'ÉTABLIR DES RAPPORTS DÉTAILLÉS DONT LES CAISSES AFFILIÉES POURRONT SE SERVIR DANS LEURS DÉMARCHES RELATIVES À LA GESTION ET À LA PRISE DE DÉCISION.

L'AVÈNEMENT DE LA MICRO-INFORMATIQUE NOUS OFFRE DE GRANDES POSSIBILITÉS DANS LE DOMAINE DU TRAITEMENT DES DONNÉES. AVEC LA MISE AU POINT DU *SYSTÈME INTÉGRÉ DE LA MICRO-INFORMATIQUE—CAISSES POPULAIRES* (SIMIC) ET LES APPLICATIONS MICRO-INFORMATIQUES QUI SE MULTIPLIENT, IL DEVIENT PRIMORDIAL DE GÉNÉRALISER L'ACHAT DE CE TYPE DE MATÉRIEL.

DANS UN PREMIER TEMPS, AFIN DE FACILITER AUX CAISSES DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES L'ACCÈS À CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE, NOUS AVONS INSTALLÉ DES MICRO-ORDINATEURS DANS LES BUREAUX DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX: 57 CAISSES ONT AINSI PU PROFITER DE CES SERVICES. DANS UN DEUXIÈME TEMPS, UNE CINQUANTAINE D'AUTRES CAISSES AFFILIÉES ONT PU BÉNÉFICIER D'UNE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE.

PAR AILLEURS, COMME L'IMPORTANCE RELATIVE DES FRAIS D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE N'EST PAS LA MÊME POUR TOUS, UNE AIDE FINANCIÈRE A ÉTÉ ACCORDÉE À 20 CAISSES POPULAIRES AYANT UN ACTIF INFÉRIEUR À CINQ MILLIONS DE DOLLARS. LE TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AU CHAPITRE DE L'INFORMATIQUE EST DE 150000 \$.

NOUS POURSUIVONS L'EXPÉRIMENTATION DE DIVERSES NOUVELLES TECHNOLOGIES, DONT LE GUICHET VIDÉO INTERACTIF (GUICHET D'INFORMATION DESJARDINS), QUI REPRÉSENTERA, À LONG TERME, UNE NOUVELLE RÉALISATION SUR LE PLAN DE L'AUTOMATISATION POUR LE MOUVEMENT DESJARDINS. LES ESSAIS EFFECTUÉS SUR CE TYPE DE GUICHET PERMETTRONT À LA FÉDÉRATION D'ACQUÉRIR UN CERTAIN SAVOIR-FAIRE DANS LE DOMAINE DE LA HAUTE TECHNOLOGIE ET D'EN DÉFINIR LES DIFFÉRENTES UTILISATIONS POSSIBLES.

POUR CE QUI EST DU SOUTIEN OFFERT AUX CAISSES POPULAIRES EN MATIÈRE DE GESTION, IL VISE À FOURNIR AUX DIRIGEANTS ET GESTIONNAIRES DE NOUVEAUX INSTRUMENTS DE TRAVAIL QUI LEUR PERMETTRONT D'OPTIMISER L'EFFICACITÉ DES RESSOURCES DE LEUR CAISSE. CETTE AIDE PORTE SURTOUT SUR DIFFÉRENTS PROBLÈMES RELIÉS SOIT AU LEVIER FINANCIER, SOIT À L'APPARIEMENT ET À LA GESTION DES FONDS, SOIT AU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE, OU ENCORE À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE. ELLE PREND LA FORME DE DIFFÉRENTES GRILLES

D'ANALYSE QUI CONTRIBUERONT À FACILITER LA PRISE DE DÉCISION ET À ACCROÎTRE LA RENTABILITÉ DES CAISSES POPULAIRES.

TOUTES CES TRANSFORMATIONS, QU'ELLES SOIENT D'ORDRE TECHNOLOGIQUE OU OPÉRATIONNEL, ONT DES RÉPERCUSSIONS IMPORTANTES SUR LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DE LA CAISSE POPULAIRE. IL VA DONC DE SOI QUE LE SUIVI DES OPÉRATIONS, ASSURÉ PAR LA MISE À JOUR DES GUIDES DE CONTRÔLE INTERNE, DEMEURE L'UN DE NOS PRINCIPAUX OBJECTIFS.

LE PERSONNEL

LE FAIT MARQUANT À LA VICE-PRÉSIDENTENCE PERSONNEL AURA SANS CONTREDIT ÉTÉ LE VIRAGE IMPORTANT EFFECTUÉ DANS NOTRE FAÇON D'ABORDER LA QUESTION DE LA FORMATION. EN EFFET, LA DIRECTION FORMATION A PROCÉDÉ À LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE STRUCTURE DE TRAVAIL QUI FAVORISE LA MULTIPLICATION DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION ET QUI EN AMÉLIORE LA QUALITÉ.

DEPUIS LE MOIS DE MARS 1987, 40 SPÉCIALISTES PROVENANT DE DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DE LA FÉDÉRATION SONT DIRECTEMENT ASSOCIÉS À L'ÉLABORATION ET À LA DIFFUSION DES COURS OFFERTS AU PERSONNEL DES CAISSES POPULAIRES. CETTE MESURE S'EST TRADUITE PAR UNE AUGMENTATION CONSIDÉRABLE DU NOMBRE DES COURS DE FORMATION QUI, EN PASSANT DE 20 À 39, ONT PRESQUE DOUBLÉ AU COURS DU DERNIER EXERCICE. ELLE A ÉGALEMENT PERMIS DE MULTIPLIER LES SESSIONS OFFERTES AU PERSONNEL DES CAISSES, QUI SONT PASSÉES DE 213 À 404, ET A DONNÉ LIEU À UNE CROISSANCE INÉGALÉE DU NOMBRE DES INSCRIPTIONS QUI, DE 2568, A GRIMPÉ À 4866.



C

ONTINUER À

INNOVER. PARCE QU'IL EST DEVENU
PRIMORDIAL D'INNOVER DANS UN
SIÈCLE VOUÉ À LA RAPIDITÉ. LEUR
MISSION EXIGE DES CAISSES QU'EL-
LES TRAVAILLENT À LA MISE AU
POINT D'INSTRUMENTS TECHNO-
LOGIQUES ET FINANCIERS À LA
MESURE DES BESOINS DE LEURS
MEMBRES.



AU PREMIER PLAN: MME SYLVIE
TREMBLAY, DIRECTEUR, SERVICES
COURANTS ET ADMINISTRATIFS, ET
ACTUELLEMENT RESPONSABLE DES
SERVICES INFORMATISÉS À LA
CAISSE POPULAIRE JEAN-TALON.
À L'ARRIÈRE-PLAN: L'UNE DES
PREMIÈRES DISTRIBUTRICES
D'ARGENT, MISE EN SERVICE À LA
CAISSE POPULAIRE EXPO 67.

LA RELANCE DU PROGRAMME DE FORMATION DES DIRIGEANTS EST UN AUTRE DES FAITS SAILLANTS QUI CARACTÉRISENT LE DERNIER EXERCICE. IL FAUT ÉGALEMENT MENTIONNER LE PROGRAMME DE FORMATION INTITULÉ *GESTION PAR INTERACTION* ET DESTINÉ AUX CADRES DES CAISSES POPULAIRES, QUI A SUSCITÉ UN INTÉRÊT JUSQUE-LÀ INÉGALÉ.

L'ANNÉE QUI VIENT DE SE TERMINER A DONNÉ LIEU À DES ACTIVITÉS RÉUNISSANT TOUS LES CADRES DE LA FÉDÉRATION DANS LE BUT DE FAVORISER LE PARTAGE D'UNE MÊME VISION ARTICULÉE AUTOUR D'OBJECTIFS COMMUNS. DEUX RENCONTRES ONT EU LIEU, DONT L'UNE PORTAIT SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET L'AUTRE SUR LA PERCEPTION QUE LES CADRES DOIVENT AVOIR DE LEUR ENTREPRISE.

NOUS AVONS MIS SUR PIED LE *COMITÉ CONSULTATIF EN RESSOURCES HUMAINES*, DONT LE BUT EST DE STRUCTURER LES MÉCANISMES DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION ENTRE LA FÉDÉRATION ET LES CAISSES AFFILIÉES. COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTS DE CHACUN DES 11 SECTEURS DE LA FÉDÉRATION AINSI QUE DES GESTIONNAIRES DE LA VICE-PRÉSIDENTE SENIOR RESSOURCES HUMAINES, CE COMITÉ VISE ENTRE AUTRES À PERMETTRE, D'UNE PART, AUX CAISSES POPULAIRES DE FAIRE CONNAÎTRE LEURS PRÉOCCUPATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET, D'AUTRE PART, À LA FÉDÉRATION D'ARRIVER À UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES BESOINS DES CAISSES POPULAIRES.

LES RELATIONS DE TRAVAIL

AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES EMPLOYÉS ET DE SE CONFORMER AUX LOIS EN VIGUEUR, LA VICE-PRÉSIDENTE RELATIONS DE TRAVAIL A ÉLABORÉ UN PROGRAMME EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL. C'EST DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME QUE NOUS AVONS INSTITUÉ UNE *SEMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL* À L'INTENTION DU PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION. CE PROGRAMME *SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL* SERA PROPOSÉ AUX CAISSES POPULAIRES CETTE ANNÉE, DANS UNE PERSPECTIVE DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN MÊME TEMPS QUE DE CONFORMITÉ AUX DIFFÉRENTES LOIS EN VIGUEUR.

EN CE QUI CONCERNE LES RELATIONS DE TRAVAIL, ON PEUT DIRE QUE L'ANNÉE 1987-1988 A ÉTÉ UNE PÉRIODE DE CONSOLIDATION. IL NOUS SEMBLE OPPORTUN DE SIGNALER QU'AU COURS DU DERNIER EXERCICE, UNE CAISSE A FAIT L'OBJET D'UNE ACCRÉDITATION SYNDICALE, ALORS QU'UNE AUTRE A VU SES EMPLOYÉS DEMANDER UNE RÉVOCATION DE LEUR ACCRÉDITATION.

L'ANNÉE 1988 MARQUE UN TOURNANT DANS L'ÉVOLUTION DE NOS RELATIONS DE TRAVAIL PUISQUE NOUS AURONS À NÉGOCIER LE RENOUVELLEMENT DE 50 CONVENTIONS COLLECTIVES, DONT 21 CONCERNENT DES CAISSES POPULAIRES QUI ONT CONNU UN CONFLIT DE TRAVAIL EN 1985.

LE MARKETING

DU CÔTÉ DE LA VICE-PRÉSIDENTE MARKETING, IL FAUT MENTIONNER LE SUCCÈS REMPORTÉ PAR LA DERNIÈRE CAMPAGNE SUR LES R.E.É.R. EN EFFET, C'EST AVEC UNE GRANDE DÉTERMINATION QUE LES CAISSES POPULAIRES SE SONT LANCÉES DANS LA BATAILLE ENTOURANT LA

VENTE DES R.E.É.R., CE QUI A PERMIS D'OBTENIR DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS. ON A EN EFFET ENREGISTRÉ UNE CROISSANCE DE PLUS DE 30 P. 100 PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE, CE QUI REFLÈTE BIEN LES EFFORTS ACHARNÉS DÉPLOYÉS PAR LE PERSONNEL DES CAISSES POPULAIRES. LE DYNAMISME DE NOTRE CAMPAGNE PUBLICITAIRE ET L'INTRODUCTION DU R.E.É.R. *DIVERSIFIÉ DESJARDINS* ET DU R.E.É.R. *FONDS DE PLACEMENT DESJARDINS* NE SONT SANS DOUTE PAS NON PLUS ÉTRANGERS À CE SUCCÈS.

POUR CE QUI EST DU CRÉDIT, NOTRE PROGRAMME DE FINANCEMENT DES INVENTAIRES EST UNE NOUVEAUTÉ DONT PROFITENT ACTUELLEMENT LES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES.

QUANT AUX SERVICES AUTOMATISÉS DESJARDINS, ILS CONTINUENT À PRENDRE DE L'ESSOR, ET LE FAIT MARQUANT DE L'ANNÉE AURA ÉTÉ LE LANCEMENT, DANS LA VILLE DE LAVAL, DE L'EXPÉRIENCE PILOTE DU SERVICE *PAIEMENT DIRECT DESJARDINS*.

PAR AILLEURS, LES NOUVEAUTÉS MISES AU POINT PAR LA VICE-PRÉSIDENTE MARKETING ONT PERMIS AUX CAISSES POPULAIRES D'ÉLARGIR LA GAMME DE LEURS PRODUITS ET DE LEURS SERVICES.

AINSI, AU COURS DU DERNIER EXERCICE, UN NOUVEAU CONCEPT DE DISTRIBUTION DE SERVICES FINANCIERS, APPELÉ *LA NOUVELLE RELATION D'AFFAIRES*, A ÉTÉ MIS À L'ESSAI DANS QUATRE CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION. CE CONCEPT, QUI

S'ADRESSE PLUS PARTICULIÈREMENT AUX PROFESSIONNELS ET AUX ÉPARGNANTS INTENSIFS, CONSISTE DANS SES GRANDES LIGNES À METTRE À LEUR DISPOSITION UN CONSEILLER PERSONNEL, DES RAPPORTS FINANCIERS INTÉGRÉS AINSI QU'UN COMPTE EN GRAPPE; IL S'AGIT DU SERVICE *EXCELLENCE DESJARDINS* ET DU SERVICE *AVANTAGE DESJARDINS*. COMME LES RÉSULTATS DE CETTE EXPÉRIENCE SE SONT AVÉRÉS DES PLUS POSITIFS, LE CONCEPT SERA ÉTENDU À UNE CINQUANTAINES DE CAISSES POPULAIRES AU COURS DE L'ANNÉE. MENTIONNONS ENFIN LE SERVICE *RECONNAISSANCE*, QUI OFFRE CERTAINS AVANTAGES AUX PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS.

LES CAISSES POPULAIRES AURONT OBTENU UNE TRÈS BONNE VISIBILITÉ, CETTE ANNÉE, GRÂCE AUX COMMANDITES DU *CLUB DE HOCKEY CANADIEN*, DU *COURS CONCOURS «DEVENEZ ENTREPRENEUR(E)»* ET DU PROJET *URGENCE-ÉCOUTE*. LEUR PRÉSENCE A ÉGALEMENT ÉTÉ FORT REMARQUÉE AU *SALON DE LA FEMME*, AU *SALON EXPO-HABITAT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN* ET AU *SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS*.

MENTIONNONS EN DERNIER LIEU LA RÉALISATION DE PLUS DE CENT ÉTUDES DE MARCHÉ, QUI ÉTAIENT AXÉES SUR LE MARCHÉ PROPRE À CHACUNE DES CAISSES AFFILIÉES CONCERNÉES. LA QUANTITÉ DES ÉTUDES RÉALISÉES FAIT FOI DE L'INTÉRÊT QUE PORTENT LES MEMBRES DE LA DIRECTION DES CAISSES POPULAIRES À CE TYPE DE RECHERCHE.

LES AFFAIRES PUBLIQUES

DU CÔTÉ DE LA VICE-PRÉSIDENCE AFFAIRES PUBLIQUES, IL FAUT SOULIGNER L'ÉLABORATION ET LA DIFFUSION, AU COURS DE L'ANNÉE, DES TROIS GUIDES SUIVANTS: LE *GUIDE DES RELATIONS DE PRESSE*, LE *GUIDE DE CÉLÉBRATION D'UN ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE CAISSE* ET LE *GUIDE D'ORGANISATION D'UNE CÉRÉMONIE D'INAUGURATION*. CES RÉALISATIONS S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE AUX CAISSES POPULAIRES EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS.

IL FAUT ÉGALEMENT MENTIONNER LE SONDAGE D'OPINION RÉALISÉ PAR LA REVUE *L'ENTRE-GENS* AUPRÈS D'UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL ET DES DIRIGEANTS DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES. L'ÉTUDE AVAIT POUR BUT D'ÉVALUER LES HABITUDES ET LES ATTENTES DES LECTEURS DE FAÇON À AMÉLIORER LA QUALITÉ DU PRODUIT QU'ON LEUR OFFRAIT.

TOUJOURS EN CE QUI CONCERNE LES AFFAIRES PUBLIQUES, SOULIGNONS LA MISE SUR PIED ET LA DIFFUSION DU NOUVEAU JOURNAL *TOUR À TOUR*, UNE PUBLICATION INTERNE DESTINÉE AUX EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION, AINSI QUE L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE NORMALISATION ET DE RATIONNALISATION DE TOUTE LA DOCUMENTATION ÉCRITE ET AUDIO-VISUELLE DE LA FÉDÉRATION.

AU CHAPITRE DES DONS, SOUSCRIPTIONS ET COMMANDITES, LE DERNIER EXERCICE A ÉTÉ CARACTÉRISÉ PAR UNE AUGMENTATION NOTABLE DES DEMANDES. EN EFFET, QUELQUE 500 DOSSIERS ONT FAIT L'OBJET D'UNE ANALYSE EXHAUSTIVE DANS LE CADRE D'UNE

POLITIQUE OFFICIELLE QUI A ÉTÉ APPROUVÉE AU DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER ET PROPOSÉE COMME MODÈLE AUX CAISSES POPULAIRES.

AFIN D'AUGMENTER LA VISIBILITÉ DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, LES AFFAIRES PUBLIQUES ONT ÉGALEMENT COMMANDITÉ CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS, DONT ENTRE AUTRES LE LANCEMENT D'UN ROBOT ÉDUCATIF EN COLLABORATION AVEC LA *SÛRETÉ DU QUÉBEC*, L'EXPOSITION *L'OR DES CAVALIERS THRACES* ET LE 150^e ANNIVERSAIRE DES *PATRIOTES DE SAINT-EUSTACHE*. DE PLUS, QUELQUE 250000 PERSONNES ONT ÉTÉ DIRECTEMENT ASSOCIÉES À LA *SEMAINE DESJARDINS* EN PARTICIPANT, ENTRE AUTRES, À UN GRAND JEU-QUESTIONNAIRE AXÉ SUR LES VALEURS COOPÉRATIVES DE NOTRE MOUVEMENT.

NOUS VOULONS EN TERMINANT REMERCIER LES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION, ET EN PARTICULIER SON PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, M. GUY BERNIER, ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL, AINSI QUE LES DIRIGEANTS ET LES EMPLOYÉS DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES, POUR LEUR COLLABORATION ET LEUR SOUTIEN INDÉFECTIBLES.



LES COMMISSAIRES DE CRÉDIT
DE GAUCHE À DROITE: MM. JEAN-
PIERRE DÉSÉ, SECRÉTAIRE, JEAN
LAROSE, COMMISSAIRE, YVES MALO,
COMMISSAIRE, RAYMOND TREMBLAY,
COMMISSAIRE, CLAUDE LYONNAIS,
PRÉSIDENT.

AU COURS DE L'EXERCICE SOCIAL SE TERMINANT LE 29 FÉVRIER 1988, VOTRE COMMISSION DE CRÉDIT A TENU 49 RÉUNIONS; ELLE A PARTICIPÉ À SIX CONFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES ET À SEPT ASSEMBLÉES CONJOINTES DES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION.

NOUS AVONS ÉTUDIÉ ET AUTORISÉ 2 365 DEMANDES DE PRÊT PRÉSENTÉES PAR LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES POUR UN MONTANT TOTAL DE 2,125 MILLIARDS DE DOLLARS, CE QUI REPRÉSENTE UNE CROISSANCE DE 36 P. 100 DU NOMBRE DES DEMANDES, ET DE 32 P. 100 DU MONTANT TOTAL AUTORISÉ. CES RÉSULTATS SANS PRÉCÉDENT SONT DIRECTEMENT RELIÉS À LA CROISSANCE EXCEPTIONNELLE DES PRÊTS QUE LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES ONT CONSENTIS AU COURS DE L'ANNÉE 1987-1988.

NOUS AVONS ÉGALEMENT ÉTUDIÉ ET AUTORISÉ L'OCTROI DE PRÊTS SPÉCIAUX À CERTAINES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES QUI ONT CONNU DES PROBLÈMES EXCEPTIONNELS COMME DES GRÈVES, DES LIQUIDATIONS, ETC.

NOUS AVONS DEMANDÉ À LA VICE-PRÉSIDENTE SENIOR TECHNIQUE ET GESTION DES CAISSES POPULAIRES DE RENCONTRER LES DIRIGEANTS DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES AYANT UN NIVEAU ÉLEVÉ DE PRÊTS JUMELÉS ET DE LES SOUTENIR DANS LEURS DÉMARCHES POUR AMÉLIORER LEUR RATIO DE BASE D'ENDETTEMENT. LA MÊME VICE-PRÉSIDENTE A ÉTÉ APPELÉE À INTERVENIR AUPRÈS DE CERTAINES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES QUI ONT CONNU DES PROBLÈMES DE GESTION DE LEUR FONDS DE LIQUIDITÉ. DES RAPPORTS PÉRIODIQUES NOUS ONT PERMIS DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DE CES DOSSIERS.

PAR AILLEURS, APRÈS NOUS ÊTRE INTERROGÉS SUR LE POUVOIR LÉGAL D'EMPRUNT DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES AUX TERMES DE L'ARTICLE 78 DE LA LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, NOUS SOMMES ARRIVÉS À LA CONCLUSION QUE LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL EXIGE DE FAÇON PRESSANTE UNE REFORME DE CETTE LOI.

CEPENDANT, L'AUGMENTATION DE LA DEMANDE DE PRÊTS JUMELÉS SOULÈVE CERTAINES INTERROGATIONS RELATIVES, ENTRE AUTRES, AUX CONTRAINTES D'APPROVISIONNEMENT DE FONDS ET AU LEVIER FINANCIER DE LA FÉDÉRATION ET DE SES CAISSES AFFILIÉES. C'EST POURQUOI NOUS AVONS, AU COURS DE L'ANNÉE, COLLABORÉ À L'ÉTUDE DES NOUVELLES MESURES D'ENCADEMENT RELATIVES À L'OCTROI DE PRÊTS AUX CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES, ET NOUS AVONS APPUYÉ LA RECOMMANDATION SOUMISE PAR LES GESTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

QUANT AUX CONTRAINTES D'APPROVISIONNEMENT DE FONDS, LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES SONT DÉJÀ SENSIBILISÉES À CE PROBLÈME. L'UNE DES MEILLEURES FAÇONS DE LE RÉSOUDRE CONSISTE À AUGMENTER L'IMPORTANCE DE NOS ÉPARGNES RESPECTIVES, CE QUI PERMETTRA, À MOYEN ET À LONG TERME, D'ARRIVER À UN MEILLEUR ÉQUILIBRE FINANCIER ET À UNE PLUS GRANDE RENTABILITÉ.

NOUS VOULONS EN TERMINANT SOULIGNER LE DYNAMISME ET LE HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE QUI ONT CARACTÉRISÉ LES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES AU COURS DE CETTE ANNÉE DE CROISSANCE EXCEPTIONNELLE.

AU NOM DE MES COLLÈGUES, MM. JEAN-PIERRE DÉSÉ, JEAN LAROSE, YVES MALO ET RAYMOND TREMBLAY, ET EN MON NOM PERSONNEL, JE TIENS À REMERCIER LES PERSONNES-RESSOURCES DE LA FÉDÉRATION, ET PLUS PARTICULIÈREMENT CELLES DE LA VICE-PRÉSIDENTE CRÉDIT, POUR LEUR AIMABLE COLLABORATION.

LE PRÉSIDENT.

CLAUDE LYONNAIS



LES CONSEILLERS DE SURVEILLANCE
DE GAUCHE À DROITE: MM. JEAN-G.
CHAPUT, PRÉSIDENT, PIERRE A.
BOURDEAU, SECRÉTAIRE, ET PIERRE
A. BRISEBOIS, CONSEILLER.

AU NOM DE MES COLLÈGUES, MM. PIERRE A. BOURDEAU ET PIERRE A. BRISEBOIS, IL ME FAIT PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER LE RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE QUI S'EST TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 1988.

AU COURS DE L'ANNÉE, NOUS AVONS TENU SEPT RÉUNIONS DU CONSEIL; NOUS AVONS ÉGALEMENT PARTICIPÉ À QUATRE RENCONTRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET À SEPT ASSEMBLÉES CONJOINTES DES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION.

NOUS AVONS PRIS CONNAISSANCE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU COMITÉ EXÉCUTIF, DU COMITÉ DE CRÉDIT-PREMIER NIVEAU, DU COMITÉ DE PLACEMENTS ET GESTION MONÉTAIRE AINSI QUE DU COMITÉ DE DIRECTION. NOUS AVONS ÉGALEMENT EXAMINÉ LES PROCÈS-VERBAUX DE LA COMMISSION DE CRÉDIT DE LA FÉDÉRATION ET NOUS AVONS ÉTUDIÉ LES POLITIQUES S'APPLIQUANT AUX MEMBRES AUXILIAIRES.

LORS DE NOS RÉUNIONS, NOUS AVONS DISCUTÉ DES SUJETS SUIVANTS: LA MÉTHODE DE TRAVAIL DE LA VICE-PRÉSIDENTE SUIVI ET SUPPORT À LA GESTION DES PRÊTS COMMERCIAUX; LA POLITIQUE RELATIVE AUX DIVERS NIVEAUX D'AUTORISATION DES PRÊTS AU SEIN DE LA FÉDÉRATION; LE RÔLE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION AUPRÈS DES SOCIÉTÉS *SERVICES DE PAIE INFO-LOGIK INC.* ET *VOYAGES CONSTELLATION LIMITÉE* ET LEUR MODE DE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE.

COMME L'AN PASSÉ, EN PLUS D'ÉTU-DIER LES DOCUMENTS QUI NOUS ÉTAIENT SOUMIS, NOUS AVONS PRIVILÉGIÉ LES RENCONTRES AVEC LES GESTIONNAIRES DE LA FÉDÉRATION. NOUS AVONS DISCUTÉ AVEC EUX DE L'ENSEMBLE DE LEURS TÂCHES ET RESPONSABILITÉS. AINSI, NOUS AVONS RENCONTRÉ M. JACQUES L'ABBÉ, PREMIER VICE-PRÉSIDENT, FINANCES ET SUPPORT AUX CAISSES POPULAIRES, ET PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ *VOYAGES CONSTELLATION LIMITÉE*. NOUS AVONS DISCUTÉ AVEC M. L'ABBÉ DE L'IMPLANTATION DES AGENCES DE VOYAGES DANS LES CAISSES POPULAIRES.

NOUS AVONS AUSSI EU UNE RENCONTRE AVEC M. FRANÇOIS RICHARD, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE, ET ADMINISTRATEUR DE LA CORPORATION DE FONDS DE SÉCURITÉ DE LA CONFÉDÉRATION DES JARDINS. NOUS NOUS SOMMES ALORS INFORMÉS, AUPRÈS DE M. RICHARD, DE L'ÉVOLUTION DU DOSSIER DE LA SOCIÉTÉ *SERVICES DE PAIE INFO-LOGIK INC.*

NOUS AVONS ÉGALEMENT RENCONTRÉ M. GAÉTAN COUTURE, PREMIER VICE-PRÉSIDENT, RESSOURCES HUMAINES, MARKETING ET COMMUNICATIONS, AINSI QUE M. RÉJEAN DUFALT, VICE-PRÉSIDENT SENIOR, RESSOURCES HUMAINES.

NOUS CONSTATONS QUE LES CADRES SUPÉRIEURS ASSURENT À NOTRE FÉDÉRATION UNE GESTION EFFICACE ET INTÈGRE QUI RESPECTE L'AUTONOMIE DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES ET LES PRINCIPES QUI GOUVERNENT LE MOUVEMENT DES JARDINS.

EN TERMINANT NOUS DÉSIRONS REMERCIER, POUR LEUR DISPONIBILITÉ, LES COLLABORATEURS IMMÉDIATS DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, M. GUY BERNIER, NOTAMMENT M. YVES TÊTREULT, VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION. NOUS TENONS ENFIN À EXPRIMER UNE RECONNAISSANCE TOUTE PARTICULIÈRE À M. PIERRE GRAVEL, VÉRIFICATEUR INTERNE.

LE PRÉSIDENT,

JEAN-G. CHAPUT

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
AUX MEMBRES DE LA FÉDÉRATION
DES CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS DE MONTRÉAL ET
DE L'OUEST-DU-QUÉBEC.

NOUS AVONS VÉRIFIÉ L'ÉTAT
DES RÉSULTATS DES FONDS DE
LIQUIDITÉ, DE DÉPÔTS À TERME,
D'INVESTISSEMENTS DESJARDINS,
DE DÉVELOPPEMENT DES CAISSES
POPULAIRES, VISA DESJARDINS,
DE DÉVELOPPEMENT EN HABITA-
TION ET DES FONDS CUMULÉS,
L'ÉTAT DES TROP-PERÇUS AVANT

RÉPARTITION ET DE LA RÉSERVE
GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES
CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST-
DU-QUÉBEC, RÉGIE PAR LA LOI SUR
LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE
CRÉDIT, POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 29 FÉVRIER 1988 AINSI QUE LE
BILAN DE CES FONDS ET DES FONDS
CUMULÉS À CETTE DATE. NOTRE
VÉRIFICATION A ÉTÉ EFFECTUÉE
CONFORMÉMENT AUX NORMES DE
VÉRIFICATION GÉNÉRALEMENT
RECONNUES, ET A COMPORTÉ PAR
CONSÉQUENT LES SONDAGES ET
AUTRES PROCÉDÉS QUE NOUS
AVONS JUGÉS NÉCESSAIRES DANS
LES CIRCONSTANCES.

À NOTRE AVIS, CES ÉTATS FINAN-
CIERS PRÉSENTENT FIDÈLEMENT
LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
FÉDÉRATION AU 29 FÉVRIER 1988
AINSI QUE LES RÉSULTATS DE SON
EXPLOITATION POUR L'EXERCICE
TERMINÉ À CETTE DATE SELON LES
PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉ-
RALEMENT RECONNUS, APPLIQUÉS
DE LA MÊME MANIÈRE QU'AU COURS
DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.

SECTEUR INSPECTION ET
VÉRIFICATION



SERGE GAGNÉ, C.A.
LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES
POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE
DESJARDINS DU QUÉBEC

LÉVIS, LE 31 MARS 1988

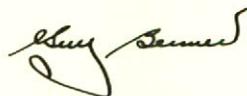
ÉTAT DES RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 29 FÉVRIER 1988
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	FONDS CUMULÉS (NOTE 2A)		FONDS DE LIQUIDITÉ	
	1988	1987	1988	1987
REVENUS EN INTÉRÊTS ET DIVIDENDES				
ENCAISSE	3 080 \$	2 247 \$	3 080 \$	2 247 \$
VALEURS MOBILIÈRES	98 993	106 029	85 442	82 289
PRÊTS				
–CAISSES AFFILIÉES	98 730	70 112	19	18
–AUTRES	983	1 238	190	253
AVANCES INTER-FONDS	0	0	(2 194)	(3 267)
	201 786	179 626	86 537	81 540
FRAIS EN INTÉRÊTS				
DÉPÔTS				
–CAISSES AFFILIÉES	70 976	77 118	25 412	21 417
–SUPPLÉMENT D'INTÉRÊT AUX CAISSES AFFILIÉES	1 569	2 722	1 569	2 722
–AUTRES	57 947	35 583	688	784
EMPRUNTS	8 491	5 699	397	658
	138 983	121 122	28 066	25 581
REVENUS NETS EN INTÉRÊTS	62 803	58 504	58 471	55 959
AUTRES REVENUS				
CONTRIBUTIONS DES CAISSES AFFILIÉES	15 738	12 496	14 746	12 496
GAIN SUR DISPOSITION D'ACTIF	84	675	–	–
AUTRES (NOTE 3)	20 607	23 536	18 779	17 390
	36 429	36 707	33 525	29 886
AUTRES FRAIS				
PERSONNEL	33 711	30 467	33 711	30 467
CONTRIBUTION À LA CONFÉDÉRATION	15 000	13 717	15 000	13 717
LOCAUX	4 667	4 592	4 667	4 592
SUBVENTIONS AUX CAISSES AFFILIÉES				
–ENCODEUSES	184	197	–	197
–AUTRES	2 482	2 373	–	–
HONORAIRES DE GESTION	–	–	(1 049)	(798)
FRAIS GÉNÉRAUX (NOTE 4)	24 595	26 560	21 953	21 134
	80 639	77 906	74 282	69 309
TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS	18 593	17 305	17 714	16 536
IMPÔTS SUR LE REVENU (NOTE 5)				
–EXIGIBLES	1 664	2 051	1 664	2 051
–REPORTÉS	1 180	391	1 180	391
	2 844	2 442	2 844	2 442
TROP-PERÇUS DE L'EXERCICE	15 749 \$	14 863 \$	14 870 \$	14 094 \$

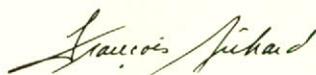
FONDS DE DÉPÔTS À TERME		FONDS D'INVESTISSEMENTS DESJARDINS		FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES CAISSES POPULAIRES		FONDS VISA DESJARDINS		FONDS DE DÉVELOPPEMENT EN HABITATION
1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988
- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
7 923	16 168	2 233	5 506	6	11	3 389	2 055	-
98 635	70 029	-	-	76	65	-	-	-
793	985	-	-	-	-	-	-	-
(517)	1 286	81	9	2 401	1 972	5	-	224
106 834	88 468	2 314	5 515	2 483	2 048	3 394	2 055	224
38 555	46 310	2 314	5 515	1 077	1 821	3 394	2 055	224
-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 259	34 799	-	-	-	-	-	-	-
8 094	5 041	-	-	-	-	-	-	-
103 908	86 150	2 314	5 515	1 077	1 821	3 394	2 055	224
2 926	2 318	0	0	1 406	227	0	0	0
-	-	-	-	992	-	-	-	-
-	-	-	-	84	675	-	-	-
-	-	-	-	1 828	6 146	-	-	-
-	-	-	-	2 904	6 821	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	184	-	-	-	-
998	751	-	-	1 484	1 622	-	-	-
1 049	798	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	2 642	5 426	-	-	-
2 047	1 549	-	-	4 310	7 048	-	-	-
879	769	0	0	0	0	0	0	0
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
879 \$	769 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

	FONDS CUMULÉS (NOTE 2A)		FONDS DE LIQUIDITÉ	
	1988	1987	1988	1987
ACTIF				
ENCAISSE	17 992 \$	4 388 \$	17 992 \$	4 388 \$
VALEURS MOBILIÈRES (NOTE 6)				
ÉMISES OU GARANTIES PAR LE CANADA	543 547	448 443	533 684	399 347
ÉMISES OU GARANTIES PAR D'AUTRES ORGANISMES DU SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC	167 405	112 460	67 917	97 672
ÉMISES OU GARANTIES PAR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	624 792	635 379	409 438	469 847
AUTRES	81 751	63 949	29 608	20 433
	1 417 495	1 260 231	1 040 647	987 299
PRÊTS				
CAISSES AFFILIÉES (NOTE 7)	1 218 738	758 615	63	282
AUTRES	10 404	10 086	2 268	2 013
	1 229 142	768 701	2 331	2 295
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF				
IMMOBILISATIONS (NOTE 8)	9 382	7 981	6 755	5 980
INTÉRÊTS COURUS ET AUTRES (NOTE 9)	81 966	64 442	53 021	40 612
	91 348	72 423	59 776	46 592
AVANCES INTER-FONDS (NOTE 10)	0	0	(106 188)	(22 731)
	2 755 977 \$	2 105 743 \$	1 014 558 \$	1 017 843 \$
PASSIF				
DÉPÔTS				
CAISSES AFFILIÉES (NOTE 7)	1 494 429 \$	1 440 889 \$	834 646 \$	825 176 \$
AUTRES	771 189	418 350	12 979	9 420
	2 265 618	1 859 239	847 625	834 596
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF				
EMPRUNTS (NOTE 11)	287 839	42 904	789	3 704
CHÈQUES ET AUTRES EFFETS EN TRANSIT, VALEUR NETTE	-	32 030	-	32 030
INTÉRÊTS COURUS ET AUTRES	47 858	35 451	12 361	12 163
	335 697	110 385	13 150	47 897
AVOIR				
CAPITAL SOCIAL (NOTE 12)	100 763	88 747	100 763	88 747
TROP-PERÇUS AVANT RÉPARTITION	15 749	14 863	14 870	14 094
RÉSERVE GÉNÉRALE	38 150	32 509	38 150	32 509
	154 662	136 119	153 783	135 350
	2 755 977 \$	2 105 743 \$	1 014 558 \$	1 017 843 \$

SIGNÉ POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



PREMIER VICE-PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
 ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE

FONDS DE DÉPÔTS À TERME		FONDS D'INVESTISSEMENTS DESJARDINS		FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES CAISSES POPULAIRES		FONDS VISA DESJARDINS		FONDS DE DÉVELOPPEMENT EN HABITATION
1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988
-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$
9 863	49 096	-	-	-	-	-	-	-
99 488	14 788	-	-	-	-	-	-	-
147 594	97 772	25 496	25 496	-	-	42 264	42 264	-
4 000	4 000	48 048	39 318	95	198	-	-	-
260 945	165 656	73 544	64 814	95	198	42 264	42 264	-
1 218 350	757 732	-	-	325	601	-	-	-
8 136	8 073	-	-	-	-	-	-	-
1 226 486	765 805	-	-	325	601	-	-	-
-	-	-	-	2 627	2 001	-	-	-
27 680	18 226	200	754	587	4 406	452	444	26
27 680	18 226	200	754	3 214	6 407	452	444	26
77 997	(1 663)	1 158	301	23 835	24 093	-	-	3 198
1 593 108 \$	948 024 \$	74 902 \$	65 869 \$	27 469 \$	31 299 \$	42 716 \$	42 708 \$	3 224 \$
515 810 \$	480 470 \$	73 544 \$	64 814 \$	25 165 \$	28 165 \$	42 264 \$	42 264 \$	3 000 \$
758 210	408 930	-	-	-	-	-	-	-
1 274 020	889 400	73 544	64 814	25 165	28 165	42 264	42 264	3 000
287 050	39 200	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
31 159	18 655	1 358	1 055	2 304	3 134	452	444	224
318 209	57 855	1 358	1 055	2 304	3 134	452	444	224
-	-	-	-	-	-	-	-	-
879	769	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
879	769	-	-	-	-	-	-	-
1 593 108 \$	948 024 \$	74 902 \$	65 869 \$	27 469 \$	31 299 \$	42 716 \$	42 708 \$	3 224 \$

ÉTAT DES TROP-PERÇUS
 AVANT RÉPARTITION ET DE
 LA RÉSERVE GÉNÉRALE
 DE L'EXERCICE TERMINÉ
 LE 29 FÉVRIER 1988
 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	1988	1987
TROP-PERÇUS AVANT RÉPARTITION		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	14 863 \$	13 073 \$
RÉPARTITION:		
-RÉSERVE GÉNÉRALE	(5 641)	(3 681)
-INTÉRÊTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DES CAISSES AFFILIÉES	(8 402)	(8 214)
-SUPPLÉMENT D'INTÉRÊT SUR LE CAPITAL SOCIAL DES CAISSES AFFILIÉES	(1 680)	(2 054)
-RISTOURNES DES CAISSES AFFILIÉES	(1 284)	(1 256)
-IMPÔTS SUR LE REVENU RÉCUPÉRÉS	2 144	2 132
	0	0
TROP-PERÇUS DE L'EXERCICE:		
-FONDS DE LIQUIDITÉ	14 870	14 094
-FONDS DE DÉPÔTS À TERME	879	769
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	15 749 \$	14 863 \$
RÉSERVE GÉNÉRALE		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	32 509 \$	28 828 \$
AFFECTATION DES TROP-PERÇUS:		
-FONDS DE LIQUIDITÉ	4 872	3 681
-FONDS DE DÉPÔTS À TERME	769	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	38 150 \$	32 509 \$

NOTE 1.
STATUTS ET TYPES D'OPÉRATIONS

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC EST UNE COOPÉRATIVE RÉGIE PAR LA LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT ET ELLE EST AFFILIÉE À LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC. ELLE FOURNIT À SES CAISSES AFFILIÉES DIVERS SERVICES DONT CERTAINS D'ORDRE TECHNIQUE, FINANCIER ET ADMINISTRATIF. LA FÉDÉRATION EST INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC.

LA FÉDÉRATION ADMINISTRE DIVERS FONDS SELON LES MODALITÉS PRÉVUES AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

FONDS DE LIQUIDITÉ

CE FONDS A POUR BUT D'ADMINISTRER LES SERVICES OFFERTS AUX CAISSES, D'ACCUMULER DES RÉSERVES ET DE GÉRER SES BIENS PROPRES. CE FONDS SERT AUSSI À ASSURER LA QUALITÉ ET LA LIQUIDITÉ DES TITRES À LA FÉDÉRATION TOUT EN PERMETTANT AUX CAISSES DE PRÊTER UNE PLUS GRANDE PARTIE DE LEURS ACTIFS. LES DÉPÔTS REÇUS DOIVENT ÊTRE INVESTIS DANS DES TITRES DE LIQUIDITÉ PRIMAIRE ET LE SURPLUS DANS DES TITRES DE LIQUIDITÉ SECONDAIRE ET/OU AUXILIAIRE.

FONDS DE DÉPÔTS À TERME

CE FONDS ADMINISTRE LES SURPLUS DE LIQUIDITÉ DES CAISSES AINSI QUE LES FONDS PROVENANT D'AUTRES SOURCES EN LES INVESTISSANT D'ABORD SOUS FORME DE PRÊTS À DES CAISSES. TOUT EXCÉDENT DES REVENUS, S'IL EN EST APRÈS PAIEMENT DES FRAIS DE GESTION ET CONSTITUTION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION, EST CRÉDITÉ AUX CAISSES PARTICIPANTES.

**FONDS D'INVESTISSEMENTS
DESJARDINS**

CE FONDS A POUR BUT DE REGROUPER ET COORDONNER LES INVESTISSEMENTS PRIVILÉGIÉS PAR LE MOUVEMENT OU LA FÉDÉRATION. L'EXCÉDENT DES REVENUS EST RÉPARTI ENTRE LES CAISSES PARTICIPANTES.

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES CAISSES POPULAIRES**

CE FONDS A POUR BUT DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE COOPÉRATIVES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT ET DE REGROUPER ET COORDONNER L'UTILISATION DES SOMMES À CETTE FIN. TOUT EXCÉDENT DES REVENUS EST REMIS AUX CAISSES PARTICIPANTES ET TOUT DÉFICIT EST ABSORBÉ PAR LE FONDS DE LIQUIDITÉ.

FONDS VISA DESJARDINS

CE FONDS EST CONSTITUÉ DANS LE BUT DE FOURNIR À LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC DES FONDS NÉCESSAIRES POUR FINANCER LES COMPTES À RECEVOIR DES UTILISATEURS DE LA CARTE VISA DESJARDINS. LES REVENUS EN INTÉRÊTS ENCAISSÉS SONT RÉPARTIS ENTRE LES CAISSES PARTICIPANTES.

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
EN HABITATION**

CE FONDS A POUR BUT DE FOURNIR LES MISES DE FONDS NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION DE PROJETS IMMOBILIERS À BUT NON LUCRATIF PAR DES CORPORATIONS *HABITATION POPULAIRE* LOCALES. LES REVENUS NETS GÉNÉRÉS PAR CE FONDS SERONT REMIS AUX CAISSES PARTICIPANTES QUI DEVRONT IMMÉDIATEMENT VERSER CHACUNE UNE SOMME ÉQUIVALENTE À CELLE REÇUE, À TITRE DE MISE DE FONDS ADDITIONNELLE.

CE FONDS A ÉTÉ CRÉÉ AU COURS DE L'EXERCICE COURANT.

NOTE 2.

**PRINCIPALES CONVENTIONS
ET PRATIQUES COMPTABLES**

A) FONDS CUMULÉS

LES ÉTATS FINANCIERS DES DIFFÉRENTS FONDS SONT REGROUPÉS ET PRÉSENTÉS SOUS FORME D'ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS. À CET EFFET, LES AVANCES INTER-FONDS AINSI QUE LES RÉSULTATS AFFÉRENTS SONT ÉLIMINÉS.

B) VALEURS MOBILIÈRES

LES VALEURS MOBILIÈRES SONT CONSTITUÉES DE TITRES DÉTENUS POUR FINS DE PLACEMENTS ET SONT COMPTABILISÉES DE LA FAÇON SUIVANTE :

- LES OBLIGATIONS SONT COMPTABILISÉES AU COÛT AMORTI SELON LA MÉTHODE DU RENDEMENT D'ORIGINE. CETTE MÉTHODE A POUR EFFET DE MAINTENIR CONSTANT LE RENDEMENT D'UNE OBLIGATION

JUSQU'À L'ÉCHÉANCE. LES GAINS ET LES PERTES, DÉCOULANT DE LA VENTE DE TITRES, SONT AMORTIS SUR LA DURÉE NON ENCORE ÉCHUE DU PLACEMENT VENDU;

- LES AUTRES TITRES SONT COMPTABILISÉS AU COÛT D'ACQUISITION. LES GAINS ET LES PERTES, DÉCOULANT DE LA VENTE DE CES TITRES, SONT IMPUTÉS AUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE;
- ADVENANT LE CAS OÙ UNE BAISSÉ PERMANENTE DE VALEUR SURVIENT SUR LES TITRES DE PLACEMENTS, CEUX-CI SONT COMPTABILISÉS À LA VALEUR DE RÉALISATION NETTE ET LA PERTE EN DÉCOULANT EST IMPUTÉE AUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE.

C) PRÊTS

LES PRÊTS SONT COMPTABILISÉS. DÉDUCTION FAITE DE TOUTE PROVISION, AFIN DE TENIR COMPTE DES PERTES PRÉVUES. CETTE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES EST ÉTABLIE SELON LA MÉTHODE DE L'ANALYSE DES CAS SPÉCIFIQUES. LES CRÉANCES DOUTEUSES SONT ENTIÈREMENT IMPUTÉES AUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE.

D) IMMOBILISATIONS

LES IMMOBILISATIONS SONT AMORTIES SELON LA MÉTHODE LINÉAIRE COMME SUIV :

BÂTIMENT	2.5%
MATÉRIEL DE BUREAU	10 ET 20%
MATÉRIEL INFORMATIQUE	20 @ 33.33%
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	10 @ 20%

NOTE 3.

AUTRES REVENUS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	1988	1987
SOUS-TRAITANCE COMPENSATION	9 887 \$	9 502 \$
COMMISSIONS	2 844	2 468
SERVICES AUTOMATISÉS	1 572	5 942
AUTRES	6 304	5 624
	20 607 \$	23 536 \$

NOTE 4.

FRAIS GÉNÉRAUX

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	1988	1987
FRAIS DE BUREAU	9 586 \$	8 696 \$
TRAITEMENT DES CHÈQUES DES CAISSES AFFILIÉES	4 373	4 392
PUBLICITÉ	3 111	2 842
SERVICES AUTOMATISÉS	1 835	5 409
FRAIS DE DÉPLACEMENT	1 430	1 338
AUTRES	4 260	3 883
	24 595 \$	26 560 \$

NOTE 5.

IMPÔTS SUR LE REVENU

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

LES TROP-PERÇUS ASSUJETTIS AUX IMPÔTS SONT INFÉRIEURS AUX TROP-PERÇUS DE L'EXERCICE FIGURANT AUX ÉTATS FINANCIERS. LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CONS-TITUANT CET ÉCART SE RÉSUMENT AINSI:

	1988	1987
TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS	18 593 \$	17 305 \$
ÉLÉMENTS AFFECTANT LES TROP-PERÇUS ASSUJETTIS AUX IMPÔTS:		
REVENUS EN DIVIDENDES NON IMPOSABLES	(2 797)	(4 691)
AUTRES ÉLÉMENTS	4	239
TROP-PERÇUS ASSUJETTIS AUX IMPÔTS	15 800	12 853
TAUX D'IMPÔT STATUTAIRE	18%	19%
IMPÔTS SUR LE REVENU	2 844 \$	2 442 \$

NOTE 6.

VALEURS MOBILIÈRES

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	1988		1987	
	VALEUR COMPTABLE	VALEUR AU MARCHÉ	VALEUR COMPTABLE	VALEUR AU MARCHÉ
FONDS DE LIQUIDITÉ	868 075 \$	902 364 \$	734 189 \$	761 733 \$
FONDS DE DÉPÔTS À TERME	191 945	192 441	141 656	143 122
	1 060 020	1 094 805 \$	875 845	904 855 \$
AUTRES TITRES NON TRANSIGÉS SUR LE MARCHÉ	357 475		384 386	
	1 417 495 \$		1 260 231 \$	

LA VALEUR COMPTABLE INCLUT LE SOLDE DES GAINS ET PERTES RÉALISÉS LORS DE LA VENTE D'OBLIGATIONS, LESQUELS SONT REPORTÉS ET SERONT IMPUTÉS AUX RÉSULTATS DES EXERCICES À VENIR. LE SOLDE AU FONDS DE LIQUIDITÉ EST DE 52 \$ (70 \$ EN 1987) ET LE REVENU D'AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE EST DE 1 \$ (246 \$ EN 1987).

NOTE 7.

**OPÉRATIONS AVEC LES CAISSES
AFFILIÉES**

PRÊTS

LES PRÊTS AUX CAISSES SONT CONSTITUÉS SURTOUT D'OUVERTURES DE CRÉDIT À DEMANDE ET DE PRÊTS À TERME REMBOURSABLES PÉRIODIQUEMENT. CES PRÊTS ONT ÉTÉ CONCLUS À DES CONDITIONS SEMBLABLES À CELLES PRÉVALANT SUR LES MARCHÉS FINANCIERS.

DÉPÔTS

LES CONDITIONS RELATIVES AUX DÉPÔTS PEUVENT ÊTRE RÉSUMÉES DE LA FAÇON SUIVANTE:

FONDS DE LIQUIDITÉ:
DÉPÔTS À VUE. EN DATE DE FIN D'EXERCICE, CES DÉPÔTS PORTENT UN TAUX D'INTÉRÊT COMPARABLE AU MARCHÉ:

FONDS DE DÉPÔTS À TERME:
DÉPÔTS EFFECTUÉS POUR DES PÉRIODES ALLANT JUSQU'À CINQ (5) ANS. LES TAUX D'INTÉRÊT OFFERTS SUR CES DÉPÔTS SONT DANS L'ENSEMBLE SEMBLABLES À CEUX OFFERTS SUR LES MARCHÉS FINANCIERS;

FONDS D'INVESTISSEMENTS
DESJARDINS:
DÉPÔTS EN FONCTION DES PLACEMENTS EFFECTUÉS PAR CE FONDS. L'INTÉRÊT DÉPEND DU RENDEMENT OBTENU PAR LE FONDS:

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES
CAISSES POPULAIRES:
DÉPÔTS EN FONCTION DE LA VALEUR AUX LIVRES DES DÉPÔTS

ADMISSIBLES ET SELON LA VALEUR DES SOUSCRIPTIONS FAITES ET DES ENGAGEMENTS DÉJÀ PRIS. L'INTÉRÊT DÉPEND DE L'EXCÉDENT GÉNÉRÉ PAR LE FONDS;

FONDS VISA DESJARDINS:
DÉPÔTS EN FONCTION DES AVANCES EFFECTUÉES À LA CONFÉDÉRATION. L'INTÉRÊT DÉPEND DU RENDEMENT OBTENU PAR LE FONDS;

FONDS DE DÉVELOPPEMENT
EN HABITATION:
DÉPÔTS EN FONCTION DES SOMMES REQUISES POUR LE FONCTIONNEMENT DU FONDS. L'INTÉRÊT DÉPEND DES REVENUS NETS GÉNÉRÉS PAR CE FONDS.

NOTE 8.

IMMOBILISATIONS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	1988			1987	
	COÛT	AMORTISSEMENT DE L'ANNÉE	ACCUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
FONDS DE LIQUIDITÉ					
TERRAIN	119 \$	-\$	-\$	119 \$	119 \$
BÂTIMENT	1 246	31	442	804	835
MATÉRIEL					
DE BUREAU	4 277	371	2 627	1 650	1 119
MATÉRIEL					
INFORMATIQUE	6 174	1 115	3 494	2 680	2 636
AMÉLIORATIONS					
LOCATIVES	4 406	416	2 904	1 502	1 271
	16 222	1 933	9 467	6 755	5 980
FONDS DE DÉVELOPPEMENT					
DES CAISSES POPULAIRES					
MATÉRIEL DE					
BUREAU	6	1	1	5	1
MATÉRIEL					
INFORMATIQUE	1 869	268	383	1 486	1 134
AMÉLIORATIONS					
LOCATIVES	1 455	218	319	1 136	866
	3 330	487	703	2 627	2 001
	19 552 \$	2 420 \$	10 170 \$	9 382 \$	7 981 \$

NOTE 9.

INTÉRÊTS COURUS ET AUTRES

CE POSTE COMPREND DES
INTÉRÊTS PAYÉS D'AVANCE SUR
LE CAPITAL SOCIAL POUR UN
MONTANT DE 9 362 \$ (8 402 \$

EN 1987), ALORS QU'É LA LOI SUR
LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE
CRÉDIT STIPULE QUE LE PAIEMENT
DE CE TYPE D'INTÉRÊT EST UN

ÉLÉMENT DE LA RÉPARTITION DES
TROP-PERÇUS QUI DOIT ÊTRE
STATUÉ PAR L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE.

NOTE 10.

AVANCES INTER-FONDS

LES AVANCES INTER-FONDS
PORTENT INTÉRÊT SELON LE TAUX
MENSUEL DU CAPITAL SOCIAL DE

LA FÉDÉRATION APPLIQUÉ SUR
LE SOLDE MOYEN MENSUEL.
CES AVANCES NE COMPORTENT

AUCUNE MODALITÉ PRÉCISE DE
REMBOURSEMENT.

NOTE 11. EMPRUNTS (EN MILLIERS DE DOLLARS)		1988	1987
FONDS DE LIQUIDITÉ			
OUVERTURE DE CRÉDIT		- \$	3 000 \$
EMPRUNT À TERME, TAUX D'INTÉRÊT DE 11,75%,	REBOURSABLE MENSUELLEMENT, ÉCHÉANT EN DÉCEMBRE 1989.	575	704
EMPRUNT À TERME, TAUX D'INTÉRÊT DE 9,25%, REBOURSABLE MENSUELLEMENT,	ÉCHÉANT EN AOÛT 1992, DU MATÉRIEL DE BUREAU EST CÉDÉ EN GARANTIE.	214	-
		789	3 704
FONDS DE DÉPÔTS À TERME			
OUVERTURE DE CRÉDIT		-	39 200
EMPRUNTS À TERME, TAUX D'INTÉRÊT VARIANT DE 8,40% À 14,25% (TAUX MOYEN PONDÉRÉ: 9,75%), REBOURSABLES À LEURS ÉCHÉANCES, LESQUELLES S'ÉCHE-	LONNENT JUSQU'EN MAI 1992, DES PRÊTS AUX CAISSES AFFILIÉES DONT LA VALEUR COMPTABLE EST COMPARABLE, SONT CÉDÉS EN GARANTIE.	287 050	-
		287 839 \$	42 904 \$

NOTE 12. CAPITAL SOCIAL		
LE NOMBRE DE PARTS SOCIALES SOUSCRITES ET PAYÉES EST DE 20 152 523 (17 749 350 EN	1987) DONT 20 152 508 (17 749 346 EN 1987) SONT DÉTENUES PAR LES CAISSES	AFFILIÉES. LA VALEUR NOMINALE DES PARTS SOCIALES EST DE 5 \$ CHACUNE.

NOTE 13. OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DU MOUVEMENT DESJARDINS (EN MILLIERS DE DOLLARS)					
LES OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES CAISSES AFFILIÉES SONT DÉCRITES SÉPARÉMENT AUX ÉTATS FINANCIERS. LES PRINCIPAUX	ÉLÉMENTS DU BILAN SE RAPPORTANT AUX AUTRES INSTITUTIONS DU MOUVEMENT DESJARDINS AINSI QUE LES REVENUS OU DÉPENSES	AFFÉRENTS SONT PRÉSENTÉS AU TABLEAU CI-DESSOUS :			
		VALEURS MOBILIÈRES ET PRÊTS		REVENUS EN INTÉRÊTS ET DIVIDENDES	
		1988	1987	1988	1987
FONDS DE LIQUIDITÉ		157 608 \$	203 278 \$	15 017 \$	18 393 \$
FONDS DE DÉPÔTS À TERME		9 681	8 267	1 238	1 431
FONDS D'INVESTISSEMENTS DESJARDINS		73 538	64 808	2 232	5 505
FONDS VISA DESJARDINS		42 264	42 264	3 389	2 055
		283 091 \$	318 617 \$	21 876 \$	27 384 \$
		DÉPÔTS ET EMPRUNTS		FRAIS EN INTÉRÊTS	
		1988	1987	1988	1987
FONDS DE LIQUIDITÉ		12 843 \$	3 704 \$	912 \$	474 \$
FONDS DE DÉPÔTS À TERME		363 332	55 550	11 853	6 952
		376 175 \$	59 254 \$	12 765 \$	7 426 \$

NOTE 14.
ENGAGEMENTS
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

CONTRATS DE LOCATION- EXPLOITATION	ANNÉES	LOCAUX	MATÉRIEL	LA FÉDÉRATION DOIT AUSSI PAYER UNE PORTION DES TAXES ET DES FRAIS D'EXPLOITATION POUR LES LOCAUX LOUÉS. CES FRAIS TOTA- LISENT 1 325 \$ POUR L'EXERCICE 1988 (1 263 \$ EN 1987).
LA FÉDÉRATION S'EST ENGAGÉE EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION S'ÉCHELONNANT JUSQU'EN 2005.	1989	1 689 \$	1 323 \$	
	1990	1 541	828	
	1991	1 571	689	
	1992	1 571	651	
	1993	1 569	451	
LE TOTAL DES PAIEMENTS MINI- MUMS FUTURS EXIGIBLES SE DÉTAILLE COMME SUIV :	1994 À			
	2005	12 477	320	
SUBVENTIONS AUX CAISSES AFFILIÉES	DÉVELOPPEMENT DES CAISSES POPULAIRES, DES SUBVENTIONS			L'ACQUISITION DE MATÉRIELS INFORMATIQUES.
LA FÉDÉRATION S'EST ENGAGÉE À VERSER, PAR LE FONDS DE	TOTALISANT 147 \$ AU 29 FÉVRIER 1988, AFIN DE FAVORISER			

NOTE 15.
CHIFFRES COMPARATIFS
LA PRÉSENTATION DE CERTAINS
POSTES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
A ÉTÉ MODIFIÉE EN FONCTION DE
CELLE DE L'EXERCICE COURANT.



L'ENGAGEMENT, PREMIER GESTE. PREMIÈRE ACTION. PRENDRE UN ENGAGEMENT, C'EST LE DÉBUT DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION. OUVERTURE D'ESPRIT ET OUVERTURE AUX AUTRES. UN PREMIER PAS VERS L'ÉVOLUTION, VERS L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET COLLECTIF. » (EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DE 1987).

LE PASSAGE QUI PRÉCÈDE, TIRÉ DU RAPPORT ANNUEL DE 1987, ILLUSTRÉ BIEN NOTRE VOLONTÉ DE DONNER SUITE AUX POINTS SOULEVÉS LORS DU 14^E CONGRÈS DES DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES DE DESJARDINS. ET IL NE FAIT NUL DOUTE QUE CE 14^E CONGRÈS A CONTRIBUÉ À ACCROÎTRE ENCORE LA VITALITÉ QUI A TOUJOURS CARACTÉRISÉ LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES DES CAISSES POPULAIRES.

EN EFFET, LEQUEL D'ENTRE NOUS N'A PAS, À DES DEGRÉS DIVERS, PU CONSTATER DANS SON ENTOURAGE LES EFFETS DE CE DYNAMISME? QUE NOUS SOYONS GESTIONNAIRE, COMMIS, CAISSIÈRE, DIRIGEANT OU DIRIGEANTE OU ENCORE MEMBRE D'UNE CAISSE POPULAIRE, NOUS AVONS TOUS ÉTÉ SENSIBLES AU VENT DE RENOUVEAU ET DE PARTICIPATION QUI SOUFFLE SUR NOTRE MOUVEMENT. C'EST D'AILLEURS PRÉCISÉMENT CE THÈME DE LA PARTICIPATION QUE NOUS AVONS RETENU POUR L'ANNÉE 1987.

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, L'ANNÉE QUI SE TERMINE S'EST DÉROULÉE DANS L'ESPRIT DE CETTE PARTICIPATION, QUI S'EST MANIFESTÉE DE FAÇON ÉVIDENTE DANS DE NOMBREUSES SPHÈRES D'ACTIVITÉ, DONT CELLE DES RÉALISATIONS SOCIALES.

À CET ÉGARD, SOULIGNONS QUE 81 P. 100 DES CAISSES AFFILIÉES À NOTRE FÉDÉRATION ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE QUE NOUS LEUR AVONS SOUMIS SUR LEUR ENGAGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE. CE TAUX DE PARTICIPATION, QUI REPRÉSENTE UNE LÉGÈRE AUGMENTATION PAR RAPPORT À L'AN DERNIER, DÉMONTRE LA CONSTANCE DE L'INTÉRÊT PORTÉ À L'ACTION SOCIALE AU SEIN DE NOTRE MOUVEMENT.

GRÂCE À LA COLLABORATION DES CAISSES, NOUS SOMMES DONC EN MESURE DE FAIRE ÉTAT DU BILAN DE NOS ACTIVITÉS SUR LE PLAN SOCIAL POUR L'ANNÉE 1987. CE BILAN COMPORTE DEUX VOILETS: CELUI DE LA COOPÉRATION ET CELUI DE L'ENGAGEMENT SOCIAL. NOUS PRÉSENTERONS DONC UN COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS ENTREPRISES DANS LE CADRE DE CHACUN D'EUX. MAIS AUPARAVANT, NOUS TRACERONS UN PORTRAIT DE LA FÉDÉRATION ET DE SES 326 CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES QUI SAURA METTRE EN VALEUR UNE AUTRE FACETTE DE NOTRE PARTICIPATION SOCIALE.

LA FÉDÉRATION ET SES CAISSES AFFILIÉES

UN PORTRAIT DE L'ORGANISATION
LA FÉDÉRATION ET SES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES ONT PU COMPTER SUR LA PARTICIPATION DE PLUS DE 4500 DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES QUI, EN 1987, ONT PASSÉ UN TOTAL DE PRÈS DE 68000 HEURES EN RÉUNIONS POUR DÉTERMINER NOS ACTIVITÉS SUR LES PLANS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

PLUS DE 9400 PERSONNES TRAVAILLENT POUR LA FÉDÉRATION ET LES CAISSES AFFILIÉES. DE CE NOMBRE, 7090 OCCUPENT UN EMPLOI PERMANENT, 570 UN EMPLOI TEMPORAIRE ET 1740 UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL.

NOUS AVONS EN OUTRE EMBAUCHÉ 1400 PERSONNES CETTE ANNÉE, DONT 540 POUR COMBLER DES POSTES PERMANENTS. CONFORMÉMENT AUX ENGAGEMENTS QUE NOUS AVONS PRIS VIS-À-VIS DES JEUNES, LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DE CES NOUVEAUX EMPLOYÉS A ENTRE 18 ET 30 ANS.

PAR AILLEURS, LE NOMBRE DE NOS FOLIOS-MEMBRES A ATTEINT 2283420 À LA FIN DE L'ANNÉE 1987, CE QUI REPRÉSENTE UNE LÉGÈRE AUGMENTATION PAR RAPPORT À 1986.

EN RÉSUMÉ ON PEUT DIRE QUE, PLUS QUE DES DONNÉES STATISTIQUES, CE SONT NOS MEMBRES, NOS DIRIGEANTS, NOS EMPLOYÉS ET NOS RESSOURCES FINANCIÈRES QUI CONSTITUENT LES RÉELS PILIERS DE NOTRE ACTION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE.

LE VOILET DE LA COOPÉRATION

LE VOILET DE LA COOPÉRATION ENGLOBE LES ACTIVITÉS RELIÉES À LA VIE DÉMOCRATIQUE, À L'INTERCOOPÉRATION ET À L'ÉDUCATION.

LA VIE DÉMOCRATIQUE

AU NIVEAU DES DIRIGEANTS ET DES DIRIGEANTES, NOUS AVONS POURSUIVI NOTRE OBJECTIF QUI EST D'ACCROÎTRE LA PARTICIPATION ACTIVE DES FEMMES ET DES JEUNES.

AINSI, PRÈS DE 40 P. 100 DES 439 NOUVEAUX DIRIGEANTS ÉLUS PAR LES MEMBRES AU COURS DE L'ANNÉE 1987 SONT DES FEMMES. 102 D'ENTRE ELLES OCCUPENT UN POSTE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, 47 AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET 23 AU SEIN DE LA COMMISSION DE CRÉDIT. PARMI LES NOUVEAUX DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES, 70 SONT DES JEUNES ÂGÉS DE 18 À 30 ANS.

PAR AILLEURS, PRÈS DE 45 000 MEMBRES ONT ASSISTÉ CETTE ANNÉE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DE NOS COOPÉRATIVES.

QUANT AU FONDS DESTINÉ À DES FINS SOCIALES OU COMMUNAUTAIRES, 8 P. 100 DES CAISSES Y ONT VERSÉ UNE PARTIE DE LEURS TROP-PERÇUS ANNUELS, CE QUI FAIT QU'IL S'ÉLÈVE MAINTENANT À PLUS DE 400 000 \$.

L'INTERCOOPÉRATION

PARMI LES CAISSES POPULAIRES QUI ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE SUR LEUR ENGAGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE, 38 P. 100 ONT FAIT MENTION DE COOPÉRATIVES OEUVRANT DANS D'AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ SUR LEUR TERRITOIRE.

PRÈS DE LA MOITIÉ DES CAISSES POPULAIRES CONCERNÉES CONTRIBUENT À L'ESSOR DE CES COOPÉRATIVES, SOIT PAR DE L'AIDE APPORTÉE SOUS LA FORME DE RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES, SOIT PAR LE BIAIS DE PRÊTS CONSENTIS À DES CONDITIONS PARTICULIÈRES.

L'ÉDUCATION

AU CHAPITRE DE L'ÉDUCATION, IL FAUT MENTIONNER LES ACTIVITÉS RELIÉES À L'ÉCONOMIE ET À LA COOPÉRATION, ET PLUS PRÉCISÉMENT À LA CAISSE SCOLAIRE ET AU MATÉRIEL ÉDUCATIF.

EN EFFET, PLUS DE 70 P. 100 DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES OFFRENT, EN COLLABORATION AVEC 476 ÉCOLES, UN SERVICE DE CAISSE SCOLAIRE AUQUEL ONT ACCÈS QUELQUE 114 000 ÉLÈVES DE NIVEAU PRIMAIRE. CES CAISSES SCOLAIRES ONT NÉCESSITÉ DE LA PART DU PERSONNEL DES CAISSES L'ÉQUIVALENT DE PRÈS DE 7 650 JOURS-PERSONNES EN 1987, ET LE TOTAL DES DÉPÔTS A ATTEINT 6,132 MILLIONS DE DOLLARS.

ENFIN, CETTE ANNÉE ENCORE, DANS LE CADRE DES COURS D'INITIATION À L'ÉCONOMIE DISPENSÉS DANS PLUS DE 500 ÉCOLES, UN PEU PLUS DE 60 P. 100 DES CAISSES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION ONT MIS À LA DISPOSITION DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE QUI A NÉCESSITÉ DES DÉBOURSÉS DE L'ORDRE DE 96 400 \$.

LE VOLET DE L'ENGAGEMENT SOCIAL

LE VOLET DE L'ENGAGEMENT SOCIAL REGROUPE LES ACTIVITÉS RELIÉES À LA PARTICIPATION À LA VIE DU MILIEU, AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL AINSI QU'À L'AIDE FINANCIÈRE, HUMAINE ET MATÉRIELLE.

LA PARTICIPATION À LA VIE DU MILIEU

CITONS D'ABORD LE *CONCOURS INTERNATIONAL DES JEUNES* QUI, ANNÉE APRÈS ANNÉE, PERMET AUX CAISSES DE COLLABORER AVEC LE MILIEU SCOLAIRE À LA RÉALISATION D'UNE ACTIVITÉ ORIENTÉE VERS LES ARTS PLASTIQUES ET L'ÉCRITURE CHEZ LES JEUNES.

EN 1987, CE CONCOURS A REJOINT PRÈS DE 172 000 ÉLÈVES DE NIVEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE RÉPARTIS DANS QUELQUE 600 ÉCOLES. SOULIGNONS QUE PLUS DE 85 P. 100 DES CAISSES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION PARTICIPENT À CETTE ACTIVITÉ D'ENVERGURE INTERNATIONALE, EN COLLABORATION AVEC LES DIVERS INTERVENANTS DU MILIEU.

IL FAUT ÉGALEMENT MENTIONNER LES NOMBREUSES ACTIVITÉS AUXQUELLES A DONNÉ LIEU, CETTE ANNÉE ENCORE, LA *SEMAINE DESJARDINS*. EN EFFET, 64 P. 100 DES CAISSES AFFILIÉES ONT PROFITÉ DE CETTE OCCASION BIEN PARTICULIÈRE POUR PARTICIPER À DIVERSES ACTIVITÉS DANS LEUR MILIEU, CE QUI LEUR A PERMIS DE REJOINDRE PRÈS DE 225 000 PERSONNES.

À LA FÉDÉRATION MÊME, ON A SOULIGNÉ L'ÉVÉNEMENT EN ORGANISANT UN JEU-QUESTIONNAIRE QUI PORTAIT SUR LE MOUVEMENT

DESJARDINS ET QUI A SUSCITÉ UN TAUX DE PARTICIPATION SANS PRÉCÉDENT. EN EFFET, PRÈS DE 200 000 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AU *QUIZ DESJARDINS*, QUI AVAIT LIEU SUR LA PLACE DU COMPLEXE DESJARDINS ET QUI A FAIT DEUX GRANDS GAGNANTS.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

D'APRÈS LES RÉPONSES FOURNIES PAR LES CAISSES AU QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LEUR ENGAGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE, PLUS DE 41 P. 100 D'ENTRE ELLES ONT MIS EN OEUVRE DES PROJETS RELIÉS À LEUR ENGAGEMENT DANS LEUR MILIEU AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE.

SELON LES DONNÉES RECUEILLIES, LE SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EST DE LOIN CELUI QUI MOBILISE LA PLUS GRANDE PART DE NOS RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES.

IL SEMBLE QUE L'ESSOR ÉCONOMIQUE QUE CONNAÎT L'ENSEMBLE DU QUÉBEC DEPUIS QUELQUES ANNÉES, DE MÊME QUE LA MONTÉE DE L'ENTREPRENEURIAT ET LA CRÉATION SPONTANÉE D'ORGANISMES VOUÉS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL, ONT TOUT NATURELLEMENT ORIENTÉ NOTRE ACTION VERS LA SPHÈRE ÉCONOMIQUE.

LOIN DE NOUS SURPRENDRE, LES CHIFFRES RELEVÉS À CE CHAPITRE CONFIRMENT AU CONTRAIRE LES TENDANCES QU'ON AVAIT VUES SE DESSINER AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES. AINSI, L'ENGAGEMENT DES CAISSES POPULAIRES DANS CE DOMAINE A PERMIS DE CRÉER PRÈS DE 1 000 EMPLOIS, DONT 92 P. 100 DANS LE SEUL SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

PLUS DE LA MOITIÉ (56 P. 100) DES 850 ENTREPRISES QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE CETTE AIDE OUVRAIENT DANS LE SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE; LES AUTRES S'OCCUPAIENT DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (16 P. 100), D'OEUVRES HUMAINES (9 P. 100), D'ÉDUCATION (8 P. 100) ET DE CULTURE (6 P. 100) TANDIS QUE CELLES QUI RESTENT (5 P. 100) APPARTENAIENT À DES SECTEURS VARIÉS.

LES COÛTS AFFÉRENTS AUX PROJETS RELIÉS À L'ENGAGEMENT DES CAISSES POPULAIRES DANS LEUR MILIEU S'ÉLÈVENT À PLUS D'UN MILLION DE DOLLARS. SOULIGNONS TOUTEFOIS QUE CE MONTANT EST EN MAJEURE PARTIE CONSTITUÉ DE SOMMES AFFECTÉES AU FINANCEMENT D'ENTREPRISES. SUR LE PLAN DES RETOMBÉES, CES PROJETS AURONT PERMIS DE TOUCHER ENVIRON 400 000 PERSONNES. VOILÀ DES CHIFFRES QUI TÉMOIGNENT BIEN DE L'AMPLEUR DE NOTRE ENGAGEMENT!

L'AIDE FINANCIÈRE, HUMAINE ET MATÉRIELLE

LES DONS ET LES COMMANDITES OCTROYÉS CETTE ANNÉE PAR LES CAISSES AFFILIÉES AINSI QUE PAR LA FÉDÉRATION TOTALISENT LA SOMME COLOSSALE DE 2 607 612 \$.

L'AIDE CONSENTIE AUX SECTEURS DE L'ÉDUCATION ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES REPRÉSENTE PRÈS DE 40 P. 100 DE CETTE SOMME, CE QUI CONFIRME LA TENDANCE OBSERVÉE L'AN DERNIER. CES DOMAINES D'ACTIVITÉ COMPRENNENT LES ORGANISMES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, LES ASSOCIATIONS MUNICIPALES, LES CLUBS SOCIAUX AINSI QUE LES COMMISSIONS SCOLAIRES.

PRÈS DE 38 P. 100 DU MONTANT DES DONS ET DES COMMANDITES OCTROYÉS A SERVI À LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS HUMANITAIRES, CULTURELLES OU SPORTIVES.

SUR LE PLAN DES RESSOURCES HUMAINES, LE SOUTIEN APPORTÉ PAR LES CAISSES À DES ORGANISMES DU MILIEU OU À LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS RELIÉES À LEUR VOCATION SOCIALE, TANT SUR LE PLAN DE L'ENGAGEMENT QUE SUR CELUI DE LA COOPÉRATION, SE TRADUIT, POUR L'ANNÉE 1987, PAR L'ÉQUIVALENT DE PRÈS DE 20 000 JOURS-PERSONNES. QUANT AUX PRÊTS DE LOCAUX, LEUR DURÉE TOTALISE, POUR LA MÊME PÉRIODE, L'ÉQUIVALENT DE 4 100 JOURS.

L'INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS DÉCRITS PAR LES CAISSES DANS LE QUESTIONNAIRE SUR LEUR ENGAGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE NOUS A PERMIS DE CONSTATER À QUEL POINT ILS ÉTAIENT NOMBREUX ET VARIÉS. CES CARACTÉRISTIQUES, PROPRES AUX ESPRITS NOVATEURS, NE NOUS FACILITENT CEPENDANT PAS LA TÂCHE LORSQUE VIENT LE TEMPS DE DRESSER LE BILAN DE CES RÉALISATIONS, COMME C'EST AUJOURD'HUI LE CAS.

SI ON EN JUGE PAR LES NOMBREUX PROJETS DÉCRITS ET PAR LEUR DEGRÉ DE PERTINENCE PAR RAPPORT AUX PRÉOCCUPATIONS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE, CE N'EST PAS SANS FONDAMENT QU'ON PARLE DE L'ENRACINEMENT DES CAISSES DANS LEUR MILIEU. LEURS RÉALISATIONS ONT PERMIS D'APPORTER UNE SOLUTION, NE SERAIT-CE QUE PARTIELLE, À DES PROBLÈMES RELIÉS PAR EXEMPLE À L'INSUFFISANCE DES GARDERIES, AUX PARTICULARITÉS DU MILIEU ARTISTIQUE, AU CHÔMAGE, AUX BESOINS DES PERSONNES RETRAITÉES EN MATIÈRE D'INFORMATION, À L'ENDETTEMENT DES FAMILLES, À L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET À LA PROMOTION DES SPORTS ET DES ACTIVITÉS DE PLEIN-AIR.

EN SOMME, ON PEUT DIRE QU'IL Y A AUTANT DE MICRO-SOCIÉTÉS ET DE BESOINS À SATISFAIRE AU QUÉBEC QU'IL Y A DE CAISSES POPULAIRES ACTIVES SUR LES PLANS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. C'EST LÀ, PEUT-ÊTRE, QUE RÉSIDENT LES ENJEUX DE DEMAIN...

1960	249 948		
1970	846 168		
1975	1 932 722		
1980	3 722 939		
1981	4 124 507		
1982	5 275 139		
1983	5 842 096		
1984	6 723 054		
1985	7 737 009		
1986	8 568 748		
1987	9 829 759		
1988	11 820 239		
<hr/>			
1960	8 710		
1970	32 496		
1975	55 292		
1980	92 048		
1981	93 900		
1982	114 289		
1983	125 014		
1984	161 487		
1985	194 189		
1986	230 923		
1987	276 221		
1988	323 252		
<hr/>			
1960	392 082		
1970	980 695		
1975	1 306 034		
1980	1 559 947		
1981	1 600 810		
1982	1 872 885		
1983	1 903 005		
1984	1 957 226		
1985	2 003 238		
1986	2 055 978		
1987	2 101 665		
1988	2 160 525		

EMPRUNTEURS

CAISSES

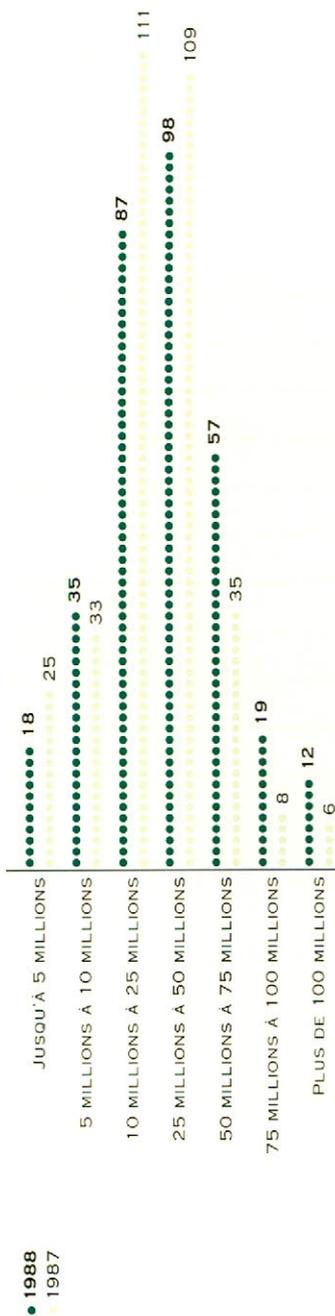
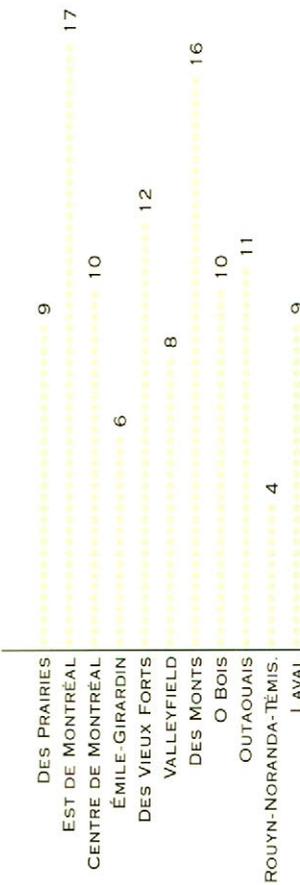
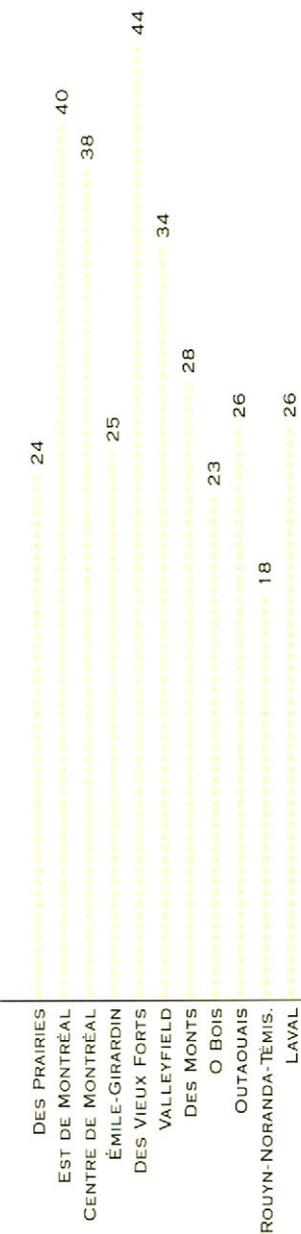
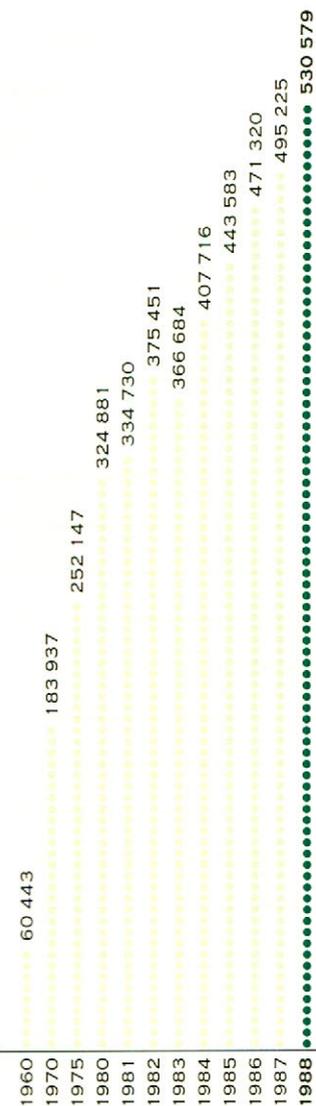
NOMBRE DE CAISSES: 326

CENTRES DE SERVICES

NOMBRE DE CENTRES: 112

CLASSIFICATION DE L'ACTIF

AU 29 FEVRIER 1988



CAISSES AFFILIÉES
ÉTAT CUMULÉ DE L'ACTIF
ET DU PASSIF PAR SECTEUR
AU 29 FÉVRIER 1988
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

	DES PRAIRIES	EST DE MONTRÉAL	CENTRE DE MONTRÉAL	ÉMILE- GIRARDIN	DES VIEUX FORTS
ACTIF					
ENCAISSE	106.8 \$	174.9 \$	145.3 \$	105.8 \$	148.9 \$
PLACEMENTS	95.3	110.3	151.9	75.7	82.8
RECONNAISSANCES DE DETTES	186.6	302.7	327.3	208.3	413.1
HYPOTHÈQUES	703.2	940.1	818.7	820.3	901.4
IMMOBILISATIONS	15.0	23.4	18.9	14.4	20.1
AUTRES ACTIFS	8.9	11.3	13.0	9.9	13.3
	1 115.8 \$	1 562.7 \$	1 475.1 \$	1 234.4 \$	1 579.6 \$
AUGMENTATION ANNUELLE					
MONTANT	138.2	245.7	202.0	225.3	315.6
POURCENTAGE	14.1	18.7	15.9	22.3	25.0
PASSIF					
ÉPARGNE AVEC OPÉRATIONS	182.9 \$	298.8 \$	279.4 \$	198.5 \$	270.5 \$
ÉPARGNE STABLE	214.9	280.2	237.0	168.6	252.0
ÉPARGNE À TERME	585.1	777.8	711.1	572.3	820.8
DÛ AUX MEMBRES	982.9	1 356.8	1 227.5	939.4	1 343.3
EMPRUNTS	55.1	91.7	134.3	204.6	132.0
AUTRES PASSIFS	30.6	39.1	41.4	34.3	40.5
TROP-PERÇUS	9.0	7.9	5.6	6.8	9.8
CAPITAL SOCIAL	8.0	19.2	25.0	19.5	15.7
RÉSERVE	30.2	48.0	41.3	29.8	38.3
	1 115.8 \$	1 562.7 \$	1 475.1 \$	1 234.4 \$	1 579.6 \$
STATISTIQUES					
MEMBRES	186 222	321 985	260 181	198 598	311 190
EMPRUNTEURS					
RECONNAISSANCES DE DETTES	29 424	46 714	43 946	28 238	55 884
HYPOTHÈQUES	12 605	17 997	14 888	14 435	19 717
TOTAL DES EMPRUNTEURS	42 029	64 711	58 834	42 673	75 601

VALLEYFIELD	DES MONTS	O BOIS	OUTAOUAIS	ROUYN- NORANDA- TÉMIS- CAMINGUE	LAVAL	TOTAL	TOTAL	AUGMENTATION	
						29/02/88	28/02/87	MONTANT	POUR- CENTAGE
90.9 \$	107.9 \$	42.7 \$	88.3 \$	18.8 \$	100.7 \$	1 131.0 \$	991.3 \$	139.7 \$	14.1%
39.5	57.7	13.8	42.8	7.3	79.4	756.5	714.7	41.8	5.8
260.7	440.5	144.7	267.5	90.5	200.5	2 842.4	2 234.6	607.8	27.2
639.5	664.3	150.9	516.5	83.5	601.3	6 839.7	5 676.7	1 163.0	20.5
11.7	18.1	5.0	13.4	2.8	11.9	154.7	124.3	30.4	24.5
9.0	9.7	3.5	7.7	2.1	7.5	95.9	88.1	7.8	8.9
1 051.3 \$	1 298.2 \$	360.6 \$	936.2 \$	205.0 \$	1 001.3 \$	11 820.2 \$	9 829.7 \$	1 990.5 \$	20.2%
203.5	293.7	64.1	97.3	26.6	178.5	1 990.5	1 261.0		
24.0	29.2	21.6	11.6	14.9	21.7	20.2	14.7		
141.6 \$	233.0 \$	69.0 \$	163.7 \$	32.5 \$	157.6 \$	2 027.5 \$	1 741.8 \$	285.7 \$	16.4%
108.6	180.2	49.9	128.7	33.8	162.8	1 816.7	1 844.3	(27.6)	(1.5)
527.1	611.0	188.0	430.6	103.5	549.6	5 876.9	4 700.0	1 176.9	25.0
777.3	1 024.2	306.9	723.0	169.8	870.0	9 721.1	8 286.1	1 435.0	17.3
180.6	172.7	24.2	151.6	18.0	54.0	1 218.8	758.5	460.3	60.7
28.6	32.7	9.5	24.6	5.0	34.1	320.4	268.8	51.6	19.2
7.0	7.3	2.7	3.4	1.1	5.7	66.3	57.5	8.8	15.3
25.9	30.2	5.7	4.9	3.6	12.6	170.3	182.6	(12.3)	(6.7)
31.9	31.1	11.6	28.7	7.5	24.9	323.3	276.2	47.1	17.1
1 051.3 \$	1 298.2 \$	360.6 \$	936.2 \$	205.0 \$	1 001.3 \$	11 820.2 \$	9 829.7 \$	1 990.5 \$	20.2%
161 503	235 272	79 966	175 539	42 403	187 666	2 160 525	2 101 665	58 860	2.8%
34 101	43 877	20 088	35 392	13 255	31 511	382 430	353 098	29 332	8.3
16 238	17 725	5 967	13 278	3 033	12 266	148 149	142 127	6 022	4.2
50 339	61 602	26 055	48 670	16 288	43 777	530 579	495 225	35 354	7.1%



LES ADMINISTRATEURS, MEMBRES
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE GAUCHE À DROITE, AU PREMIER
PLAN: MM. GILLES CLÉMENT,
GUY BERNIER, PRÉSIDENT, YVAN
GUÉRIN, SECRÉTAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION. DE GAUCHE À
DROITE, À L'ARRIÈRE-PLAN: MM.
GÉRARD CHABOT, YVON ROBERGE,
VICE-PRÉSIDENT, GILLES LEMELIN
ET JOCELYN PROTEAU.



LES ADMINISTRATEURS
DE GAUCHE À DROITE: MM. GUY
MÉNARD, MARCELIN GRENIER,
JACQUES BERGERON, RICHARD
LA CHARITÉ, MARCEL GERBEAU.



LES ADMINISTRATEURS
DE GAUCHE À DROITE: MM. ROLAND
THIBODEAU, CAMILLE MONTPETIT,
LÉONARD DESCHAMPS, JACQUES
BÉRUBÉ ET ALAIN CONTANT.

*GUY BERNIER
PRÉSIDENT

**YVES LÉONARD
PREMIER VICE-PRÉSIDENT

**PAUL-YVON LESAGE
DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT

*YVAN GUÉRIN
SECRÉTAIRE

JACQUES BERGERON
ADMINISTRATEUR

**JACQUES BÉRUBÉ
ADMINISTRATEUR

**GILLES BOULIANE
ADMINISTRATEUR

*GÉRARD CHABOT
**ADMINISTRATEUR

*GILLES CLÉMENT
ADMINISTRATEUR

ALAIN CONTANT
ADMINISTRATEUR

**LÉONARD DESCHAMPS
ADMINISTRATEUR

**MARCEL GERBEAU
ADMINISTRATEUR

MARCELIN GRENIER
ADMINISTRATEUR

RICHARD LA CHARITÉ
ADMINISTRATEUR

*GILLES LEMELIN
ADMINISTRATEUR

GUY MÉNARD
ADMINISTRATEUR

CAMILLE MONTPETIT
ADMINISTRATEUR

*JOCELYN PROTEAU
ADMINISTRATEUR

*YVON ROBERGE
ADMINISTRATEUR

RICHARD ROBINSON
ADMINISTRATEUR

YVON SABOURIN
ADMINISTRATEUR

ROLAND THIBODEAU
ADMINISTRATEUR

CLAUDE LYONNAIS
PRÉSIDENT

**JEAN-PIERRE DÉSY
SECRÉTAIRE

JEAN LAROSE
COMMISSAIRE

YVES MALO
COMMISSAIRE

RAYMOND TREMBLAY
COMMISSAIRE

CONSEIL DE SURVEILLANCE

JEAN-G. CHAPUT
PRÉSIDENT

**PIERRE A. BOURDEAU
SECRÉTAIRE

PIERRE A. BRISEBOIS
CONSEILLER

DIRECTION GÉNÉRALE

GUY BERNIER
PRÉSIDENT ET CHEF
DE LA DIRECTION

FRANÇOIS RICHARD
PREMIER VICE-PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE

JACQUES L'ABBÉ
PREMIER VICE-PRÉSIDENT,
FINANCES ET SUPPORT AUX
CAISSES POPULAIRES

GAÉTAN COUTURE
PREMIER VICE-PRÉSIDENT,
RESSOURCES HUMAINES,
MARKETING ET COMMUNICATIONS

YVES TÊTREULT
VICE-PRÉSIDENT ET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MICHEL JOURDAIN
VICE-PRÉSIDENT SENIOR,
FINANCES

BRUNO MORIN
VICE-PRÉSIDENT SENIOR,
TECHNIQUE ET GESTION
DES CAISSES POPULAIRES

RÉJEAN DUFAULT
VICE-PRÉSIDENT SENIOR,
RESSOURCES HUMAINES

PIERRE ROBINSON
VICE-PRÉSIDENT,
AFFAIRES JURIDIQUES

JEAN-PAUL CHARTRAND
VICE-PRÉSIDENT, CONTRÔLE

RENÉ LEMELIN
VICE-PRÉSIDENT, SYSTÈMES

MAURICE LABRECQUE
VICE-PRÉSIDENT, SUIVI ET
SUPPORT À LA GESTION DES
PRÊTS COMMERCIAUX

JEAN-GUY LACHANCE
VICE-PRÉSIDENT, CRÉDIT

JACQUES DUPONT
VICE-PRÉSIDENT, MARCHÉS
FINANCIERS ET INTERNATIONAL

YVON LESIÈGE
VICE-PRÉSIDENT,
SUPPORT À LA GESTION

GAÉTAN BILODEAU
VICE-PRÉSIDENT,
SUPPORT TECHNIQUE

FRANÇOIS AUBIN
VICE-PRÉSIDENT,
AFFAIRES PUBLIQUES

BENOÎT MAILHOT
VICE-PRÉSIDENT, PERSONNEL

JACQUES DIGNARD
VICE-PRÉSIDENT,
RELATIONS DE TRAVAIL

YVES MÉRETTE
VICE-PRÉSIDENT, MARKETING



LES ADMINISTRATEURS
DE GAUCHE À DROITE: MM. GILLES
BOULIANE, YVES LÉONARD,
PREMIER VICE-PRÉSIDENT, RICHARD
ROBINSON, YVON SABOURIN ET
PAUL-YVON LESAGE, DEUXIÈME
VICE-PRÉSIDENT.

LA QUANTITÉ DES PROJETS IMMOBILIERS MIS EN OEUVRE PAR DES SOCIÉTÉS *HABITATION POPULAIRE* LOCALES ILLUSTRE DE FAÇON ÉLOQUENTE LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DES CAISSES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC AU SEIN DE LEURS COLLECTIVITÉS RESPECTIVES.

LA STRUCTURE COOPÉRATIVE DES CAISSES POPULAIRES PERMET À LEURS MEMBRES, DIRIGEANTS ET EMPLOYÉS DE S'ENGAGER À FOND DANS L'ÉTUDE DES PROBLÈMES RELIÉS À L'HABITATION ET D'Y APPORTER DES SOLUTIONS QUI FONT APPEL À LA FORMULE DE L'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF.

L'APPUI APPORTÉ PAR LA FÉDÉRATION AUX CAISSES POPULAIRES ET AUX SOCIÉTÉS *HABITATION POPULAIRE* LOCALES PAR LE BIAIS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT EN HABITATION A RENDU POSSIBLES LE FINANCEMENT ET LA RÉALISATION DE DIVERS PROJETS À BUT NON LUCRATIF. CE FONDS A ÉTÉ CRÉÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MAI 1987 DANS LE BUT DE MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES MEMBRES ET AUX ATTENTES DES DIVERS INTERVENANTS DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION.

AUX ADMINISTRATEURS DE
HABITATION POPULAIRE
DESJARDINS DE MONTRÉAL ET
DE L'OUEST-DU-QUÉBEC

NOUS AVONS VÉRIFIÉ LE BILAN DE
LA SOCIÉTÉ HABITATION POPU-
LAIRE DESJARDINS DE MONTRÉAL
ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC AU
29 FÉVRIER 1988, AINSI QUE LES
ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES,

DU CAPITAL IMMOBILISÉ ET DU
SURPLUS DE L'EXERCICE TERMINÉ
À CETTE DATE. NOTRE VÉRIFICATION
A ÉTÉ EFFECTUÉE CONFORMÉMENT
AUX NORMES DE VÉRIFICATION
GÉNÉRALEMENT RECONNUES ET
A COMPORTÉ PAR CONSÉQUENT
LES SONDAGES ET AUTRES
PROCÉDÉS QUE NOUS AVONS
JUGÉS NÉCESSAIRES DANS LES
CIRCONSTANCES.

À NOTRE AVIS, CES ÉTATS FINAN-
CIERS PRÉSENTENT FIDÈLEMENT
LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
SOCIÉTÉ AU 29 FÉVRIER 1988,
AINSI QUE LES RÉSULTATS DE SES
OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE
TERMINÉ À CETTE DATE, SELON
LES CONVENTIONS COMPTABLES
DÉCRITES À LA NOTE 2, APPLIQUÉES
DE LA MÊME MANIÈRE QU'AU COURS
DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.

COMPTABLES AGRÉÉS

Raymond Chabot, Martin, Paré

MONTRÉAL
LE 29 MARS 1988

REVENUS ET DÉPENSES	1988 (12 MOIS)	1987 (11 MOIS)
REVENUS		
SUBVENTIONS DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC	377 083 \$	297 917 \$
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI	39 092	60 700
AUTRE	916	-
SUBVENTIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC PROGRAMME LOGIPOP	-	5 400
SERVICES ET GESTION (DONT 6 390 \$ D'UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE EN 1988; 6 617 \$ EN 1987)	222 735	91 953
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	310	2 173
PRODUIT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-	595
	640 136	458 738
DÉPENSES		
SALAIRES ET SECRÉTARIAT (DONT 33 090 \$ EN 1988; 60 900 \$ EN 1987, RELATIFS AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI)	286 260	283 488
CHARGES SOCIALES	29 413	35 740
FRAIS DE GESTION À UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE	60 458	53 253
CHARGES LOCATIVES	32 817	27 410
LOCATION D'ÉQUIPEMENT	5 679	3 935
FOURNITURES ET FRAIS DE BUREAU	17 291	17 321
DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION	16 605	13 278
PUBLICITÉ ET PROMOTION	13 400	13 821
TÉLÉCOMMUNICATIONS	7 194	6 437
TAXES ET PERMIS	4 662	7 993
ASSURANCES	2 549	2 340
HONORAIRES PROFESSIONNELS	23 304	19 633
VÉRIFICATION	5 600	6 000
INTÉRÊTS ET FRAIS BANCAIRES	643	531
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS À MÊME LES REVENUS (DONT 6 002 \$ EN 1988 RELATIFS AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI)	13 657	4 731
SUBVENTION VERSÉE	-	2 500
	519 532	498 411
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	120 604 \$	(39 673)\$
SURPLUS		
	1988 (12 MOIS)	1987 (11 MOIS)
SURPLUS (DÉFICIT) AU DÉBUT	(5 945) \$	33 728 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	120 604	(39 673)
SURPLUS (DÉFICIT) À LA FIN	114 659 \$	(5 945) \$
CAPITAL IMMOBILISÉ		
	1988 (12 MOIS)	1987 (11 MOIS)
SOLDE AU DÉBUT	24 971 \$	26 484 \$
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS À MÊME LES REVENUS	13 657	4 731
	38 628	31 215
AMORTISSEMENT DU MOBILIER ET DES AGENCEMENTS	4 096	4 502
AMORTISSEMENT DE L'ORDINATEUR ET DU LOGICIEL	3 631	1 742
	7 727	6 244
SOLDE À LA FIN	30 901 \$	24 971 \$

BILAN

AU 29 FÉVRIER 1988

	1988	1987
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
ENCAISSE	39 074 \$	18 586 \$
CERTIFICAT DE DÉPÔT, 6%	30 000	-
DÉBITEURS (NOTE 3)	74 538	29 201
AVANCES À IMMEUBLE POPULAIRE DESJARDINS DE MONTRÉAL ET DE L'OUËST-DU-QUÉBEC, SOCIÉTÉ AFFILIÉE, SANS INTÉRÊT	-	7 745
FRAIS PAYÉS D'AVANCE	4 752	575
	148 364	56 107
IMMOBILISATIONS (NOTE 4)	30 901	24 971
	179 265 \$	81 078 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS (DONT 2 432 \$ D'UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE EN 1988)	33 705 \$	30 368 \$
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES REPORTÉES POUR DES SALAIRES	-	4 601
SUBVENTIONS DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE MONTRÉAL ET DE L'OUËST-DU-QUÉBEC REPORTÉES	-	27 083
	33 705	62 052
CAPITAL IMMOBILISÉ ET SURPLUS		
CAPITAL IMMOBILISÉ	30 901	24 971
SURPLUS (DÉFICIT)	114 659	(5 945)
	145 560	19 026
	179 265 \$	81 078 \$

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE
DES ÉTATS FINANCIERS.

POUR LE CONSEIL,



ADMINISTRATEUR



ADMINISTRATEUR

NOTE 1.

STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

LA SOCIÉTÉ, CONSTITUÉE SELON LA PARTIE III DE LA LOI SUR LES COMPAGNIES (QUÉBEC), A POUR OBJET DE FAVORISER DE FAÇON GÉNÉRALE LE DÉVELOPPEMENT

D'ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF DONT DES COOPÉRATIVES D'HABITATION, AINSI QU'UN RÉSEAU DE SOCIÉTÉS D'HABITATION POPULAIRE LOCALE, ET DE PLUS, LEUR OFFRIR

L'INFORMATION ET L'AIDE TECHNIQUE NÉCESSAIRES TOUCHANT TOUS LES ASPECTS DU LOGEMENT ET DE L'HABITATION.

NOTE 2.

CONVENTIONS COMPTABLES

SUBVENTIONS

GOUVERNEMENTALES

LES SUBVENTIONS À L'ÉGARD DES SALAIRES SONT INCLUSES AU COMPTE DU BILAN «SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES REPORTÉES POUR DES SALAIRES» ET SONT VIRÉES AU COMPTE DE REVENUS DE SUBVENTIONS AU MOMENT OÙ LES SALAIRES SONT VERSÉS AUX EMPLOYÉS.

REVENUS ET TRAVAUX EN COURS

LES REVENUS DE CONTRATS DE SERVICE SONT COMPTABILISÉS AU FUR ET À MESURE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET CONSÉQUEMMENT, LES TRAVAUX EN COURS RÉSULTANT DES SERVICES RENDUS SONT INSCRITS À LA VALEUR DE FACTURATION.

AMORTISSEMENTS

LES IMMOBILISATIONS SONT PRÉSENTÉES À LEUR COÛT D'ORIGINE, DÉDUCTION FAITE D'UN AMORTISSEMENT VIRÉ DIRECTEMENT AU CAPITAL IMMOBILISÉ. L'AMORTISSEMENT EST CALCULÉ EN FONCTION DE LEUR DURÉE PROBABLE D'UTILISATION, SELON LA MÉTHODE DE L'AMORTISSEMENT DÉGRESSIF AU TAUX ANNUEL DE 20%.

CAPITAL IMMOBILISÉ

LE GAIN OU LA PERTE SUR LA CESSION ET LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS EST IMPUTÉ AU CAPITAL IMMOBILISÉ.

COMPTABILISATION DES REVENUS ET DÉPENSES

LES REVENUS ET LES DÉPENSES SONT COMPTABILISÉS SELON LA MÉTHODE DE LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE.

LE PRODUIT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS EST IMPUTÉ À L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES.

LES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS SONT IMPUTÉES AUX DÉPENSES COMME IMMOBILISATIONS ACQUISES À MÊME LES REVENUS.

NOTE 3.

DÉBITEURS

	1988	1987
REVENUS DE SERVICES ET DE GESTION À RECEVOIR	52 679 \$	15 250 \$
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL—		
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI	2 619	8 551
SUBVENTIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC—		
PROGRAMME LOGIPOP	—	5 400
TRAVAUX EN COURS	19 240	—
	74 538 \$	29 201 \$

NOTE 4.

IMMOBILISATIONS

	1988		1987	
	COÛT	COÛT NON AMORTI	COÛT	COÛT NON AMORTI
MOBILIER ET AGENCEMENTS	40 363 \$	16 377 \$	37 894 \$	18 003 \$
ORDINATEUR ET LOGICIEL	28 199	14 524	17 011	6 968
	68 562 \$	30 901 \$	54 905 \$	24 971 \$
AMORTISSEMENTS CUMULÉS		37 661 \$	29 934 \$	

NOTE 5.

ENGAGEMENT

LA SOCIÉTÉ EST ENGAGÉE D'APRÈS UN CONTRAT DE LOCATION ÉCHÉANT LE 30 JUIN 1989 À VERSER UNE SOMME TOTALE DE 45 540 \$ POUR DES ESPACES DE BUREAUX. LES PAIEMENTS MINIMUMS EXIGIBLES

POUR LES PROCHAINS EXERCICES S'ÉLEVENT À 33 948 \$ EN 1989 ET 11 592 \$ EN 1990. CE CONTRAT DE LOCATION COM- PORTE UNE OPTION DE RENOUVEL- LEMENT POUR UNE PÉRIODE ADDI-

TIONNELLE DE CINQ ANS DONT LA SOCIÉTÉ POURRA SE PRÉVALOIR EN DONNANT UN PRÉAVIS DE SIX MOIS.

HABITATION POPULAIRE
DESJARDINS DE MONTRÉAL
ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARCEL GERBEAU
PRÉSIDENT

JEAN-G. CHAPUT
VICE-PRÉSIDENT

LÉONARD DESCHAMPS
SECRÉTAIRE

YVES TÊTREULT
TRÉSORIER

JEAN LAROCHE

CLAUDE MARTEL

RENÉ TRUDEL

LES CADRES SUPÉRIEURS

RENÉ TRUDEL
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

EUDORE BOULANGER
DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE PRÉSENT RAPPORT ANNUEL EST
PUBLIÉ PAR LA VICE-PRÉSIDENCE
ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA
FÉDÉRATION DES CAISSES POPU-
LAIRES DESJARDINS DE MONTRÉAL
ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC.

SIÈGE SOCIAL
1, COMPLEXE DESJARDINS
CASE POSTALE 35
SUCCURSALE DESJARDINS
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H5B 1E7

ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAI-
RES ADDITIONNELS DU PRÉSENT
RAPPORT EN COMMUNIQUANT AVEC
LA VICE-PRÉSIDENCE AFFAIRES
PUBLIQUES À L'ADRESSE
MENTIONNÉE CI-DESSUS.

CRÉATION GRAPHIQUE :
GRAPHÈME
COMMUNICATION-DESIGN

TYPOGRAPHIE :
TYPOGRAPHIE M&H LTÉE

RÉVISION ET CORRECTION
D'ÉPREUVES :
DANIELLE GRATON

IMPRESSION :
BOULANGER INC.

PHOTOGRAPHIES :
FRANÇOIS BRUNELLE

DÉPÔT LÉGAL
2^E TRIMESTRE 1988
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

